

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2007



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 15 mai 2008 conformément à l'article 212-13 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière, s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

SOMMAIRE

1	PERSONNES RESPONSABLES	6
1.1	Responsable du document de référence	6
1.2	Attestation du responsable du document de référence	6
1.3	Documents de référence des exercices antérieurs	6
2	CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES	7
2.1	Commissaires aux comptes titulaires	7
2.2	Commissaires aux comptes suppléants	7
2.3	Honoraires des commissaires aux comptes	7
3	INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES	8
3.1	Chiffres clés	8
3.2	Faits marquants 2007	9
4	FACTEURS DE RISQUE	10
4.1	Risques liés à la jeunesse de la société	10
4.2	Incertitudes sur le « Business model »	10
4.3	Fluctuations potentielles des résultats	10
4.4	Risques liés aux personnes clés	11
4.5	Risques liés aux rapprochements capitalistiques	11
4.6	Risques liés au marché	11
4.7	Risques liés aux technologies	11
4.8	Risques liés à la sécurité	12
4.9	Erreurs et malveillance	12
4.10	Risques liés aux développements internationaux	13
4.11	Risques réglementaires et légaux	13
4.12	Risques liés aux fournisseurs	13
4.13	Risques liés aux clients	13
4.14	Risques financiers	14
4.15	Risques liés à l'environnement	14
4.16	Risques liés à la gestion du personnel	14
4.17	Politique d'assurance et de couverture des risques	14
5	INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR	15
5.1	Histoire et évolution de la société	15
5.2	Investissements	17
6	APERCU DES ACTIVITES	18
6.1	Principales activités	18
6.2	Principaux marchés	21
6.3	Evénements exceptionnels	21
6.4	Degré de dépendance	21
7	ORGANIGRAMME	22
7.1	Organigramme du Groupe	22
7.2	Liste des principales filiales	23
8	PROPRIETES IMMOBILIERES ET EQUIPEMENTS	24
8.1	Immobilisations corporelles	24
8.2	Questions environnementales et éthiques	24
9	EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT	25
9.1	Situation financière	25
9.2	Résultat d'exploitation	25
10	TRESORERIE ET CAPITAUX	26

10.1	Informations sur les capitaux	26
10.2	Informations sur les flux de trésorerie	27
10.3	Conditions d'emprunt et structure des financements	27
10.4	Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux	27
10.5	Sources de financement postérieures à la clôture	27
11	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS, LICENCE -----	28
12	INFORMATIONS SUR LES TENDANCES -----	33
12.1	Principales tendances au cours du dernier exercice	33
12.2	Tendances et événements susceptibles d'influer sur les perspectives	34
12.3	Objectifs pour l'année 2008	35
13	PREVISIONS ET ESTIMATIONS DU BENEFICE -----	36
14	ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE -----	37
14.1	Organes de direction	37
14.2	Conflits d'intérêts au niveau des organes de direction et de surveillance	42
15	REMUNERATIONS ET AVANTAGES -----	43
16	FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION -----	45
16.1	Date d'expiration des mandats des administrateurs	45
16.2	Contrats de services entre les membres des organes de direction et la Société	45
16.3	Les Comités	45
16.4	Déclaration de conformité au régime de gouvernement d'entreprise	45
16.5	Rapport du Président du conseil d'administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil et sur les procédures de contrôle interne	45
16.6	Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière	53
16.7	Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	54
17	SALARIES -----	58
17.1	Nombre de salariés	58
17.2	Participations et stocks options	58
18	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES -----	59
18.1	Structure de l'actionnariat	59
18.2	Droits de vote	59
18.3	Détention ou contrôle de l'émetteur directement ou indirectement	59
18.4	Accords pouvant entraîner un changement de contrôle	59
19	OPERATIONS AVEC DES APPARENTES -----	60
20	PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS -----	61
20.1	Informations financières historiques	61
20.2	Informations financières Pro Forma	62
20.3	Rapport des commissaires aux comptes sur les informations financières Pro Forma	64
20.4	Etats financiers consolidés au 31 décembre 2007	65
20.5	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	112
20.6	Date des dernières informations financières	113
20.7	Informations intermédiaires et autres	113
20.8	Politique de distribution de dividendes	116
20.9	Procédures judiciaires et d'arbitrage	116
20.10	Changement de la situation financière ou commerciale	116
21	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -----	117
21.1	Capital social	117
21.2	Actes constitutifs et statuts	119
21.3	Franchissements de seuil déclarés sur 2007	126

22	CONTRATS IMPORTANTS -----	128
23	DECLARATION D'EXPERTS ET DECLARATION D'INTERETS -----	129
24	DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC -----	130
25	INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS-----	131



En février 2008, cc-hubwoo est devenu Hubwoo.

Leader mondial des solutions d'achats électroniques à la demande dites SaaS (« Software as a Service »), Hubwoo permet aux entreprises d'optimiser leurs achats afin d'améliorer leur rentabilité. Hubwoo gère une vaste communauté Business to Business qui réunit plus de 13 000 fournisseurs et une centaine de groupes internationaux comme Total, BASF, EDF, RATP, Michelin, Shell, Bayer, Henkel, Evonik, Alcatel, Safran, Honeywell, ConsolEnergy, ConocoPhillips, ENI, Repsol YPF, Solvay, Statoil, etc.

150 000 utilisateurs traitent chaque année plus de 7 milliards d'euros de valeur de transactions.

Implanté internationalement, Hubwoo a conclu un partenariat stratégique avec SAP AG.

Coté au Compartiment C de l'Eurolist d'Euronext Paris,
ISIN : FR0004052561, Reuters : HBWO.LN, Bloomberg : HBWO FP
(www.hubwoo.com)

1 PERSONNES RESPONSABLES

1.1 Responsable du document de référence

Mark Williams
Directeur Général

Groupe Hubwoo
Hubwoo.com SA
23-25 rue d'Aumale
75009 PARIS
Tél : 01 53 25 55 00
Fax : 01 53 25 16 24

1.2 Attestation du responsable du document de référence

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de Référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent Document de Référence ainsi qu'à la lecture de l'ensemble du Document de Référence».

Le 15 mai 2008

Mark Williams
Directeur Général

1.3 Documents de référence des exercices antérieurs

Les Documents de référence des exercices 2004 et 2005 et 2006 ont été déposés respectivement à l'AMF le 26 avril 2005 (sous le numéro D-05-0544), le 24 juillet 2006 (sous le numéro D-06-0734) et le 1er août 2007 (sous le numéro D. 07-772).

L'actualisation du Document de référence de l'exercice 2005 a été déposée le 16 janvier 2007 (sous le numéro D.06-0734-A01).

2 CONTRÔLEURS LEGAUX DES COMPTES

2.1 Commissaires aux comptes titulaires

Le Cabinet SLG Expertise, 60, rue Pierre Charron - 75008 PARIS, renouvelé le 29 juin 2004 en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, pour un mandat expirant lors de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2009. Il s'agit du deuxième mandat de SLG Expertise en cette qualité.

Le Cabinet KPMG, 1, Cours Valmy – 92923 Paris La Défense Cedex- nommé le 9 mai 2006 en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, pour un mandat expirant lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2011. Il s'agit du premier mandat de KPMG en cette qualité.

2.2 Commissaires aux comptes suppléants

Mme Isabelle Gareau, 60, rue Pierre Charron - 75008 PARIS, nommée le 29 juin 2004 en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, pour un mandat expirant lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2009. Il s'agit du premier mandat de Mme Isabelle Gareau en cette qualité.

La SCP Jean-Claude ANDRE et Autres, 2 bis, rue de Villiers - 92309 LEVALLOIS-PERRET Cedex en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, pour un mandat expirant lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2011. Il s'agit du premier mandat de la SCP Jean-Claude ANDRE et Autres.

2.3 Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires des commissaires aux comptes pris en charge sur l'exercice 2007						
En Euros	SLG Expertise		KPMG Audit		2007	2006
	2007	2006	2007	2006		
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés						
Hubwoo.com	56 000	83 070	218 315	176 988	274 315	260 058
Filiales intégrées globalement			248 089	264 421	248 089	264 421
Missions accessoires						
Hubwoo.com			91 250		91 250	0
Filiales intégrées globalement					0	0
Prestations d'audit	56 000	83 070	557 654	441 409	613 654	524 479
Juridique, fiscal, social			46 804	24 863	46 804	24 863
Autres					0	0
Autres prestations	0	0	46 804	24 863	46 804	24 863
Total des prestations	56 000	83 070	604 458	466 272	660 458	549 342

3 INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES

3.1 Chiffres clés

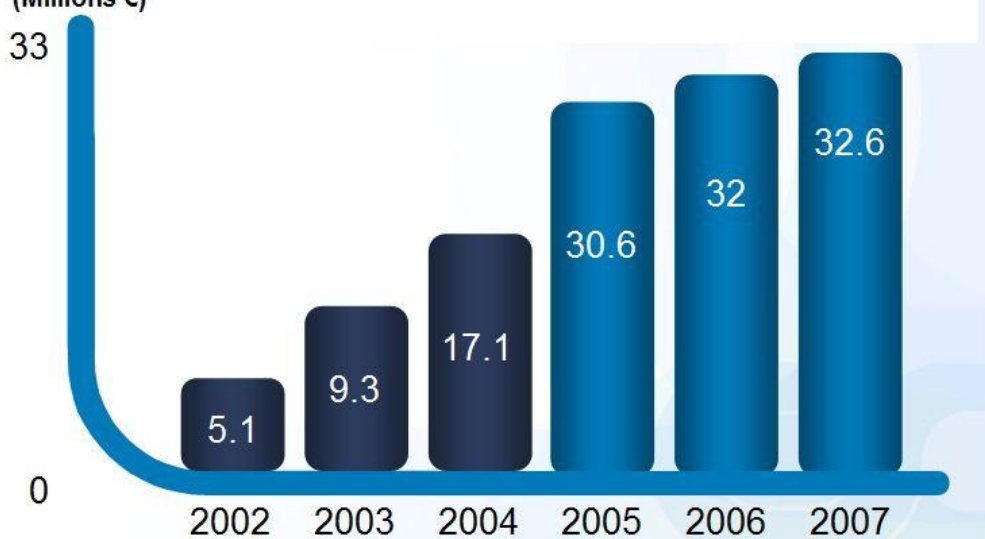
Revenus Consolidés

(Millions €)

33

0

2002 2003 2004 2005 2006 2007



EBITDA

(Millions €)

Résultats Nets

0

+0.5

+2.0

2003 2004 2005 2006 2007

-2.6

-3.0

+0.5

+2.0

2003

2004

2005

2006

2007

-8,4

-6.0

-4.8

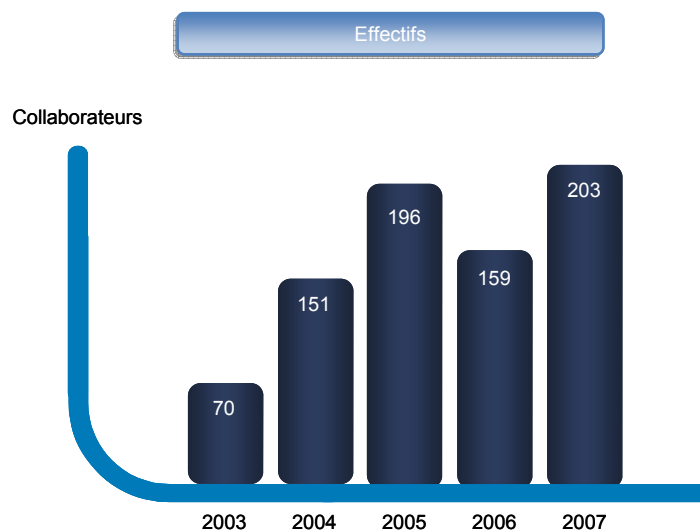
-5.9

+0.1

-34.6 *

EBITDA : Résultat opérationnel courant avant amortissements et provisions
Données financières 2002 et 2003 établies aux normes comptables françaises
Données financières 2004, 2005, 2006 et 2007 établies aux normes comptables IFRS

* dépréciation du goodwill



3.2 Faits marquants 2007

Décembre 2007 : Transmission Universelle de Patrimoine d'Avisium S.A. au profit de Hubwoo.com S.A.

Novembre 2007 : Signature d'un nouvel accord de partenariat avec SAP AG : développement d'une collaboration commerciale internationale

Juillet 2007 : Acquisition du groupe InterSources

Mai 2007 : Changement de structure de gouvernance : Hubwoo.com S.A. devient une société anonyme à Conseil d'Administration

Mars 2007 : Cession d'un portefeuille de créances commerciales d'une valeur nette de 0,1 million d'euros pour 0,5 million d'euros

Février 2007 : Augmentation de capital : produit brut de l'émission de 9,5 millions d'euros

4 FACTEURS DE RISQUE

4.1 Risques liés à la jeunesse de la société

Les perspectives de développement et de rentabilité à court ou moyen terme de la société sont difficiles à apprécier. La société estime qu'un examen de ses résultats d'exploitation historiques n'est pas significatif et ne constitue pas un indicateur fiable de ses résultats d'exploitation futurs. Il est à noter que son activité a été fortement perturbée par les acquisitions de cc-chemplorer en 2004, de Trade-Ranger en 2005 et par le changement de l'ancien management intervenu en 2005. Enfin, la société pourrait voir son activité et son organisation perturbées par l'acquisition récente d'Intersources (juillet 2007).

Par ailleurs, Il n'est pas certain qu'à l'issue des phases de mise en place des systèmes d'exploitation de la place de marché par les nouveaux clients, tous l'utilisent conformément au planning et sur la base du nombre d'utilisateurs et du nombre de fournisseurs initialement prévus.

Le plan de développement de la société repose sur une augmentation du nombre de clients et de fournisseurs de sa place de marché, ainsi que sur un niveau estimé de commissionnement. Il n'est pas certain que la société soit en mesure d'attirer à l'avenir le nombre de clients et fournisseurs escompté, ni en mesure de les retenir. Il n'est pas certain non plus que le niveau de commissionnement effectivement perçu à terme par la société soit à la hauteur de ce qui a été estimé.

4.2 Incertitudes sur le « Business model »

Récent, le "Business Model" de la société n'est pas encore totalement éprouvé. Son succès dépend fortement de plusieurs paramètres, notamment de la capacité de la société à déployer son portefeuille de Clients Acheteurs et de Clients Fournisseurs et du développement de la gamme de produits et services offerts sur sa place de marché. Les Clients Acheteurs et les Clients Fournisseurs de la place de marché de Hubwoo devant supporter des frais afin de se connecter à la place de marché de la société, il n'est pas certain que la société soit en mesure d'attirer le nombre de Clients Acheteurs et de Clients Fournisseurs escompté.

De plus, les niveaux de commissions prévus par la société, tant sur les services que sur les biens, payés par les Clients Acheteurs et les Clients Fournisseurs utilisant sa place de marché, peuvent différer substantiellement de ses anticipations et avoir ainsi un impact négatif sur son chiffre d'affaires anticipé. Il n'existe donc aucune certitude que le "Business Model" de la société puisse générer une augmentation durable du chiffre d'affaires et des résultats de la société.

Hubwoo est cependant, l'opérateur de places de marché le plus avancé en Europe à ce jour en termes d'activité (nombre de transactions, nombre de fournisseurs,...) et de solutions technologiques : le niveau opérationnel requis par les grands comptes a été atteint et le « modèle de prix » (droit d'entrée et commissions sur transactions) est accepté par les Clients Acheteurs et les Clients Fournisseurs.

4.3 Fluctuations potentielles des résultats

La société s'attend à ce que ses résultats financiers puissent fluctuer de façon significative au cours des prochains mois et années, en raison de nombreux facteurs qui échappent à son contrôle et notamment : l'évolution de la concurrence, l'apparition de nouvelles technologies, l'apparition de nouveaux services ou produits, le développement de l'Internet, le développement de son portefeuille de clients Acheteurs et Fournisseurs, l'évolution de nouveaux services et produits, le volume des transactions transitant par sa place de marché, le montant et la période choisis pour les investissements, le nombre de recrutements, la modification du "Business Model", le montant des frais de recherche et développement liés à l'introduction de nouveaux services et produits, les difficultés techniques, les conditions économiques spécifiques à l'industrie de l'Internet et d'autres facteurs économiques en général.

4.4 Risques liés aux personnes clés

Hubwoo est très dépendant du service de ses cadres clés. Hubwoo a dû procéder localement, au cours des années écoulées, à des renforcements de compétences spécifiques dans les domaines des technologies, de l'information et du e-commerce. Il a dû parallèlement procéder à des rationalisations sectorielles de ses effectifs. Bien que le Groupe dépende de la concurrence sur le marché du travail pour le recrutement et la formation de personnel qualifié, il est toujours parvenu à attirer à ce jour les talents nécessaires pour assurer son développement.

4.5 Risques liés aux rapprochements capitalistiques

Dans le cadre de sa stratégie de croissance, Hubwoo a acquis et pourrait acquérir ou s'associer à des entreprises lui permettant de compléter ses activités et ses équipes, générant la comptabilisation d'écarts d'acquisition. Le rapprochement avec cc-chemplorer et InterSources et l'apport d'actifs de Trade-Ranger ont fait l'objet d'une rémunération en numéraire et en actions. Les acquisitions ou investissements potentiels, qu'ils soient payés en numéraire ou en actions, pourraient affecter défavorablement le cours de Bourse de la société et pourrait avoir un effet de dilution sur les actionnaires actuels de Hubwoo.

En outre, en application des normes IFRS, les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font, selon la norme IAS 36, l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture annuelle et dès qu'il existe une indication que les écarts d'acquisition ont subi une perte de valeur. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable des écarts d'acquisition, une perte de valeur des écarts d'acquisition est comptabilisée, notamment en cas de survenance d'événements ou de circonstances comprenant des changements significatifs défavorables présentant un caractère durable, affectant l'environnement économique, la stratégie, les hypothèses ou les objectifs de la société retenus à la date de l'acquisition.

La Société ne peut pas garantir que des événements ou circonstances défavorables n'auront pas lieu dans le futur qui la conduiraient à revoir la valeur comptable des écarts d'acquisition et à enregistrer des pertes de valeur significatives, qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur le résultat comptable du Groupe.

La note 13 de l'annexe aux états financiers consolidés au 31 décembre 2007 présente le test de dépréciation réalisé en application des normes IFRS.

4.6 Risques liés au marché

Compte tenu de la croissance modérée du marché global, le succès de Hubwoo dépend d'un transfert significatif et rapide sur Internet des processus Achats au détriment des modes traditionnels. Le modèle économique de Hubwoo suppose également une importante évolution des procédures administratives des sociétés clientes, nécessitant une très forte décentralisation des commandes passées.

Un transfert lent sur Internet, ou le maintien de procédures de commandes centralisées pourraient avoir des effets défavorables importants sur l'activité de Hubwoo, sa situation financière, ses résultats d'exploitation et pourraient entraîner une baisse du cours des actions de la société.

A l'inverse, le modèle économique et le positionnement de Hubwoo le rendent plus résistant à un éventuel ralentissement économique, car le montant des achats qui transitent sur les plateformes de la société n'est pas directement lié à celui du chiffre d'affaires des entreprises.

4.7 Risques liés aux technologies

L'échange d'informations et le commerce en ligne étant en très fort développement et en constante évolution, il est difficile de prévoir si les infrastructures mises en place seront capables de supporter un nombre d'utilisateurs et un volume d'informations en constante évolution.

Il est probable que le canal Internet confirmera sur le long terme être un vecteur viable et dominant d'échanges et de commerce, mais ce développement peut être ralenti par des éléments divers. Le positionnement de Hubwoo (places de marché privées centrées sur les transactions B to B pour des grands comptes et nombre limité de fournisseurs) le rend néanmoins nettement moins dépendant que des opérateurs faisant intervenir un très grand nombre d'acteurs (comme les places de marché publiques utilisant des modèles d'enchères) et a fortiori les sites d'e-commerce B to C.

Une incapacité pour Hubwoo à faire évoluer ses services en intégrant de nouvelles technologies pourrait avoir des conséquences négatives sur son chiffre d'affaires, ses résultats et sa situation financière. C'est pourquoi, afin de rester compétitive, la société continue de renforcer ses compétences commerciales, la réactivité des équipes techniques, la fonctionnalité et le contenu de sa solution informatique. Le succès de Hubwoo dépend donc également de sa capacité à intégrer les technologies de pointe dans son développement, à professionnaliser les services existants et à en développer de nouveaux. Le Groupe doit s'adapter en permanence, à moindre coût, aux progrès de la technologie, à des nouveaux standards et à un environnement du marché en rapide évolution.

Si le partenariat avec SAP a permis à Hubwoo d'acquérir une avance technologique par rapport à des concurrents, la société est fortement dépendante de SAP qui fournit une partie importante des logiciels installés sur ses systèmes informatiques et sur ceux de ses clients. De plus, SAP devrait contribuer de manière significative au développement de l'activité grâce aux relations qu'elle entretient avec les entreprises clientes. Une dégradation des relations avec SAP serait susceptible d'avoir des effets défavorables sur l'activité de Hubwoo, sa situation financière, ses résultats d'exploitation et entraîner une baisse du cours des actions de la société.

Hubwoo a renforcé son partenariat avec SAP en novembre 2007 et conclu un « BPO agreement » qui lui permet d'élargir son offre en y intégrant le module « SAP E-Sourcing » et d'acquérir la certification « Powered by SAP ». De plus, les forces de vente SAP et Hubwoo collaborent désormais, sur le terrain, afin de vendre les solutions « Software as a Service » (SaaS) de Hubwoo, aux clients qui ne souhaitent pas acquérir une licence SAP.

4.8 Risques liés à la sécurité

Une limite significative au développement du commerce électronique et des communications sur les réseaux est la nécessaire sécurisation de la transmission d'informations. Ainsi, certaines des offres de Hubwoo requièrent des technologies de cryptage et d'authentification fournies sous licence par des sociétés tierces pour assurer la sécurité et l'authentification nécessaires à la sécurisation de la transmission d'informations confidentielles. En dépit du déploiement par la société d'un certain nombre de mesures de sécurité réseau, il ne peut y avoir aucune garantie que des accès non autorisés, des virus informatiques, des actions accidentelles ou intentionnelles ou d'autres perturbations, ne pourront survenir. Toute personne qui s'introduirait dans le système de sécurité de Hubwoo pourrait s'approprier des informations confidentielles ou provoquer des interruptions du site de la société. Les coûts requis pour réduire les problèmes de sécurité pourraient alors être prohibitifs et les efforts pour résoudre de tels problèmes pourraient entraîner des interruptions, des délais ou des cessations de services aux clients de la société, ce qui pourrait avoir un effet négatif important sur le chiffre d'affaires, les résultats et la situation financière de la société ou entraîner des risques de litiges potentiels pour la société.

4.9 Erreurs et malveillance

Le développement et la continuité des prestations opérées par Hubwoo reposent en partie sur sa capacité à protéger sa propre infrastructure ainsi que ses composants, matériels et logiciels, contre les dommages causés par les erreurs humaines, les problèmes électriques, les incendies, les séismes, les inondations, les problèmes de télécommunications, le sabotage, les actes intentionnels de vandalisme et événements similaires. A ce titre, malgré les précautions déployées, tels que les systèmes d'accès restreints, les systèmes anti-effraction physiques, les alarmes multiples, les équipements anti-incendie et anti-inondations, les systèmes de régulation des équipements électriques, les redondances des systèmes de télécommunication, une catastrophe naturelle ou d'autres problèmes impondérables pourraient affecter l'infrastructure de Hubwoo et entraîner la rupture de sa capacité d'opération ou des dommages importants. En outre, le manquement de tout fournisseur de Hubwoo en matière de télécommunications à fournir la capacité de transport de données requise par Hubwoo consécutivement à une erreur humaine, à une catastrophe naturelle ou à une interruption d'opération, pourrait entraîner une interruption de la capacité d'opération de Hubwoo. Ces éléments pourraient alors avoir des conséquences négatives sur le chiffre d'affaires, les résultats et la situation financière de la société.

4.10 Risques liés aux développements internationaux

Une des composantes de la stratégie à long terme de Hubwoo est son expansion mondiale. L'harmonisation des réglementations, tout particulièrement dans l'Union européenne, devrait concourir à réduire certains risques inhérents à tout développement international, comme les modifications imprévisibles des autorités de contrôle, les restrictions à l'exportation, les barrières et les tarifs douaniers, les difficultés d'implantation à l'étranger, les différences dans les standards technologiques, les lois et pratiques sociales des pays étrangers, les délais dans les cycles de paiement, les problèmes d'encaissement, les réductions saisonnières d'activité et d'éventuelles taxes complémentaires, chacune de ces incertitudes pouvant affecter les opérations internationales de la société. Néanmoins, certains gouvernements étrangers, comme l'Allemagne, ont renforcé leurs lois et réglementations relatives au contenu distribué sur l'Internet, et peuvent être plus stricts que ceux en place dans d'autres pays. Il ne peut y avoir aucune garantie que l'un ou plusieurs de ces facteurs de risque n'ait pas un effet négatif sur les opérations à l'international de la société et par conséquent un effet négatif sur le chiffre d'affaires de Hubwoo, sur ses résultats et sur sa situation financière. De plus, il ne peut y avoir aucune garantie que la société sera capable d'obtenir les infrastructures nécessaires à un coût raisonnable ou de rivaliser efficacement sur les marchés internationaux avec ses concurrents.

4.11 Risques réglementaires et légaux

Il est possible qu'un certain nombre de lois et de réglementations propres à Internet soient adoptées par les pays dans lesquels Hubwoo est appelé à intervenir.

Certaines de ces nouvelles lois ou réglementations ou certaines interprétations de lois ou de réglementations existantes par les autorités juridictionnelles, si elles voyaient le jour, pourraient avoir un effet défavorable sur le chiffre d'affaires de Hubwoo, ses résultats, sa situation financière et par conséquent sur son cours de bourse.

4.12 Risques liés aux fournisseurs

L'activité de Hubwoo et la qualité de ses prestations reposent, pour une large part, sur la qualité du service des fournisseurs associés à sa place de marché et aux divers sous-traitants auxquels Hubwoo a prévu de déléguer une part significative de son activité (hébergement et maintenance des moyens informatiques, conseil et mise en place chez les partenaires, ...).

Toute défaillance d'un de ces fournisseurs ou sous-traitants dans la continuité ou la qualité de ses prestations pourrait avoir une répercussion négative sur sa propre image de marque et serait par voie de conséquence susceptible d'avoir des effets défavorables importants sur l'activité de Hubwoo, sa situation financière, ses résultats d'exploitation et entraîner une baisse du cours des actions de la société. Néanmoins, les recrutements opérés à ce jour ont permis l'internalisation d'un certain nombre de compétences-clés, et donc une moindre dépendance vis-à-vis des partenaires extérieurs.

Les principaux fournisseurs du Groupe représentent (en pourcentage des achats et charges externes de l'exercice 2007):

- pour le premier fournisseur : 8 %,
- pour les cinq premiers fournisseurs : 28 %,
- pour les dix premiers fournisseurs : 45 %.

4.13 Risques liés aux clients

Les risques clients supportés par Hubwoo restent faibles, compte tenu, d'une part, de la nature de la clientèle cible de Hubwoo, composée de grands groupes multinationaux, et d'autre part de la structure de son activité, limitée essentiellement à la perception de commissions, sans que la société n'ait à supporter de risques sur la valeur des biens et services transitant par sa place de marché.

Le nombre de Clients Acheteurs à ce jour et la concentration du chiffre d'affaires en résultant peuvent représenter un risque fort en cas d'arrêt de contrat d'un ou plusieurs de ces clients.

En revanche, les risques liés aux clients Fournisseurs supportés par Hubwoo restent faibles, du fait de leur grand nombre. Leur développement et la plus grande complexité de recouvrement de ce type de clients peuvent également représenter un risque.

Les principaux clients du Groupe représentent (en pourcentage du chiffre d'affaires pour l'exercice 2007) :
pour le premier client : 11 %,
pour les cinq premiers clients : 29 %,
pour les dix premiers clients : 43 %.

4.14 Risques financiers

De par ses activités, le Groupe est exposé à différentes natures de risques financiers, notamment au risque de change, risque de crédit, risque de liquidité et risque de taux d'intérêt. La gestion des risques du Groupe, qui est centré sur le caractère imprévisible des marchés financiers, cherche à en minimiser les effets potentiellement défavorables sur la performance financière du Groupe.

Le Département Trésorerie du Groupe est chargé d'assurer la gestion du risque conformément aux politiques décidées par le Directeur Général en matière de risque de change, de risque de taux d'intérêt, de risque de crédit, de l'utilisation d'instruments financiers dérivés et non dérivés et de placement de la trésorerie excédentaire.

La note 26 de l'annexe aux états financiers consolidés au 31 décembre 2007 présente les risques de crédit, de liquidité, de change et de taux liés aux différents instruments financiers.

4.15 Risques liés à l'environnement

Hubwoo n'est pas concerné par ces risques de par la nature de son activité. De ce fait, la société répond à des exigences strictes en matière de sécurité, de pollution et de nuisance sonore.

4.16 Risques liés à la gestion du personnel

En France un accord sur l'Aménagement et la Réduction du Temps de Travail a été signé en juin 2002 entre la Direction et le personnel de l'entreprise. La gestion du personnel en France, de par un certain formalisme lié aux structures locales, peut entraîner une rigidité dans les processus d'internalisation et de croissance externe du Groupe.

4.17 Politique d'assurance et de couverture des risques

La société a souscrit un ensemble de polices d'assurances couvrant les risques liés à son activité. Chacune de ces assurances est assortie d'une assistance juridique. La position d'intermédiaire de Hubwoo, explicitée dans les contrats signés avec ses partenaires, la protège normalement d'un engagement en responsabilité vis à vis des tiers quant à la qualité des produits ou services commandés par son intermédiaire. Mais, dans le domaine d'activité de Hubwoo, la réglementation est encore dans une large mesure à l'état embryonnaire. Aussi, il est difficile d'affirmer que l'absence totale de litige à ce jour soit une indication de l'immunité de la société à cet égard. En tout état de cause, des clauses de limitation de responsabilité sont prévues dans les contrats signés par la société.

5 INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR

5.1 Histoire et évolution de la société

Chronologie

2008 : Acquisition de blueSolutions Inc.

2007 : Augmentation de capital et acquisition d'Intersources

2005 : Acquisition de Trade-Ranger

2004 : Rapprochement de Hubwoo-Avisium et de cc-chemplorer

2003 : Rapprochement de Hubwoo.com et Avisium

2002 : Hubwoo.com et Avisium adhèrent à l'association ONCE (Open Network for Commerce Exchange)

2001 : cc-markets et chemplorer s'associent pour constituer une place de marché commune

2000 : Création d'Avisium - Signature d'un partenariat avec SAP
Hubwoo.com est coté au nouveau marché de la Bourse de Paris
SAP entre dans le capital de la société

1999 : Création de LOGIFIRST rebaptisé Hubwoo.com

Rappel historique

Le Groupe Hubwoo est le résultat de plusieurs acquisitions principales réalisées par Hubwoo.com SA.

Fin 1999, Logifirst, société détenue majoritairement par STACI, spécialiste de la logistique Business to Business, est rebaptisée Hubwoo. Elle débute une nouvelle activité, celle d'opérateur et d'animateur de places de marché privatives pour les achats hors production.

Avisium est créée en mars 2000 et développe au départ une plate-forme de gestion électronique des achats à destination des PME-PMI. Avisium engage dès 2001 une re-focalisation sur le segment des grands comptes.

En mars 2000, Hubwoo signe un contrat de partenariat opérationnel avec SAP, leader mondial des solutions e-business. Pour renforcer cette relation, SAP devient actionnaire de Hubwoo en mai 2000 à hauteur de 5% du capital. Hubwoo est introduit au nouveau marché cette année là, devenant ainsi le premier opérateur de places de marché côté en Europe.

En avril 2001, cc-markets créé par BASF, Degussa, Henkel et SAP en novembre 2000, et Chemplorer, fondée par Bayer, Chemfidence et Deutsche Telekom en octobre 2000, combinent leurs activités en fondant la place de marché cc-chemplorer.

Le 31 juillet 2003, Hubwoo et Avisium se rapprochent pour former le nouveau groupe Hubwoo-Avisium, premier opérateur de places de marché en Europe, en termes de chiffre d'affaires et de nombre de clients.

Le 29 juin 2004, l'assemblée générale des actionnaires d'Hubwoo-Avisium approuve à l'unanimité le rapprochement avec cc-chemplorer en transférant 100 % des parts de cc-chemplorer, Ltd. à Hubwoo. La fusion avec cc-Chemplorer renforce la position de leader dans le « digital content » en Allemagne. Elle consolide la présence du Groupe dans le secteur de la chimie, lui permettant de devenir le leader européen de l'e.procurement, en particulier dans le SRM et la gestion de contenu.

Le 17 mai 2005, le groupe Hubwoo acquiert les actifs de Trade-Ranger, société basée aux Etats-Unis et devient le leader mondial des solutions électroniques d'achat et de la gestion de fournisseurs en ligne. Trade-Ranger apporte au Groupe une dimension mondiale grâce à l'accès au marché américain et l'apport de clients prestigieux dans le secteur pétrolier. L'intégration des plateformes technologiques des différentes activités permet des synergies et des économies d'échelle qui se reflètent dans les résultats actuels.

Le 30 juillet 2007, le Groupe finalise l'acquisition d'Intersources N.V. Conformément au plan stratégique, l'apport de l'offre de services d'Intersources permet à Hubwoo de renforcer son activité de solutions «Source-to-Pay» soutenue par sa plateforme technologique «on-demand».

Le 3 janvier 2008, Hubwoo renforce son offre de services dédiés solutions d'achats électroniques aux Etats-Unis avec le rachat de blueSolutions Inc. qui dispose d'une solide expertise des progiciels de gestion intégrés SAP et de différents autres systèmes mainframe.

5.1.1 Raison sociale et nom commercial de l'émetteur

La dénomination sociale de la société est "Hubwoo.com".

En 2004, suite à l'acquisition de cc-chemplorer, la dénomination commerciale du Groupe est devenue cc-hubwoo.

En février 2008, afin de simplifier la compréhension et le positionnement sur son marché, le Groupe a repris sa dénomination commerciale d'origine : Hubwoo.

5.1.2 Lieu et numéro d'enregistrement de l'émetteur

Registre du Commerce et des Sociétés de Paris : 377 945 233

5.1.3 Date de constitution et durée de vie

La société Hubwoo.com a été constituée le 9 mai 1990 pour une durée de 99 ans.

5.1.4 Siège social et forme juridique

23/25, rue d'Aumale
PARIS (75009)
Téléphone. : 33 (0)1 53 25 55 00
Site Internet : www.hubwoo.com

Société anonyme à conseil d'administration de droit français régie par les dispositions du Code de commerce relatives aux sociétés commerciales.

5.1.5 Evénements importants dans le développement des activités

Projet d'acquisition d'AchatPro et d'augmentation de capital réservée pour un montant de 5,5 millions d'euros auprès du Groupe BRED – Annoncé le 14 mai 2008

Acquisition d'AchatPro

AchatPro propose des solutions d'e-procurement personnalisées, adaptées aux besoins des entreprises et des organismes publics. Ses équipes d'experts prennent en charge, en collaboration étroite avec les directions achat et informatique des clients, la mise en œuvre et l'exploitation des solutions de gestion de catalogues électroniques, de vente en ligne et de facturation électronique, tout en assistant les fournisseurs dans la mise en place de ces outils et de leur interfaçage avec les systèmes d'informations en place.

Parmi ses clients, AchatPro compte de grandes entreprises dans les secteurs de l'industrie, de la distribution, de l'hôtellerie et du secteur public, telles que Faurecia, Alstom, Auchan, Casino, Monoprix, Louvre Hôtels, et Lagardère. AchatPro gère également une plate-forme e-Procurement pour 17 hôpitaux publics. Avec 40 employés en France et en Bulgarie, AchatPro a réalisé un chiffre d'affaires de 2,9 millions d'euros en 2007.

Il est prévu que le prix d'acquisition de la totalité du capital social d'AchatPro, s'élevant à 2,9 millions d'euros, soit payé en numéraire par Hubwoo, à la date de réalisation de l'acquisition.

La réalisation de cette acquisition reste soumise à certaines conditions usuelles pour ce type d'opérations ainsi qu'à la réalisation de l'augmentation de capital de 5,5 millions d'euros réservée à COFIBRED.

Augmentation de capital réservée de 5,5 millions d'euros

Hubwoo proposera à sa prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires de décider l'émission de 8.333.334 actions au prix de 0,66 euros par action, représentant un montant total de 5,5 millions d'euros, dont la souscription sera réservée à COFIBRED.

La réalisation de cette augmentation de capital réservée doit permettre à Hubwoo de financer l'acquisition et l'intégration d'AchatPro, ainsi que d'assurer son développement.

A l'issue de cette augmentation de capital réservée, COFIBRED détiendra 13,7% du capital d'Hubwoo. Un prospectus, comprenant le document de référence d'Hubwoo, qui sera déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers à la mi-mai 2008, une note d'opération et un résumé, sera préparé par Hubwoo et soumis à l'Autorité des marchés financiers.

Des exemplaires du prospectus (incluant une rubrique "facteurs de risques"), visé par l'Autorité des marchés financiers seront disponibles gratuitement auprès de Hubwoo ainsi que sur les sites Internet de l'Autorité des marchés financiers (<http://www.amf-france.org>) et de Hubwoo (<http://www.hubwoo.com>).

COFIBRED s'est engagée à ne procéder ni à la cession, ni au transfert, de ces 8.333.334 actions sur une période de deux ans à partir de leur date d'émission sans l'accord écrit préalable d'Hubwoo, sous réserve de certaines exceptions, comme dans le cadre d'une fusion de Hubwoo avec une autre société ou dans celui d'une offre publique d'achat sur le capital de Hubwoo.

Banques Populaires & BRED Banque Populaire : les actionnaires de référence

A l'issue de cette augmentation de capital réservée, BRED Banque Populaire détiendra, à travers COFIBRED, 13,7% du capital de Hubwoo. La Banque Fédérale des Banques Populaires (BFBP) avait déjà participé à l'introduction en bourse de Hubwoo en décembre 2000 et détient à ce jour environ 5% du capital du Groupe.

BRED Banque Populaire, actionnaire de premier plan de BFBP, et la BFBP détiendront conjointement, à l'issue de l'augmentation de capital, environ 18% du capital de Hubwoo.

Acquisition de Blue Solutions Inc.

Annoncée le 3 janvier 2008, l'acquisition de Blue Solutions Inc permet à Hubwoo de renforcer son offre de services dans les solutions électroniques d'achats aux Etats-Unis. Blue Solutions, créée en 2005, basée à Chicago et exerçant son activité à travers les Etats-Unis est une entreprise de conseil en technologie et métier, spécialisée dans la gestion des Achats. Avec 12 collaborateurs, la société a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 2,2 millions de dollars en 2007 et est bénéficiaire. L'acquisition a été finalisée le 3 janvier 2008 pour un montant de 1,5 million de dollars en numéraire, versé sur une période de 3 ans et soumis à certaines conditions.

Acquisition d'InterSources N.V.

L'acquisition du groupe InterSources en date du 30 juillet 2007 permet à Hubwoo de fortement renforcer l'organisation des services dédiés aux achats ; Hubwoo assiste désormais les clients par le conseil en stratégie Achats, la mise en œuvre des solutions, la conduite du changement, la formation et le support aux utilisateurs et selon les besoins, l'externalisation de certaines fonctions.

Signature d'un nouvel accord de partenariat avec SAP

Annoncé le 13 novembre 2007, la signature d'un nouvel accord de partenariat avec SAP, a permis au Groupe d'enrichir son offre technologique par l'intégration du module SAP E-Sourcing et de mettre en œuvre une nouvelle collaboration commerciale internationale avec la force de vente SAP afin de vendre les solutions Hubwoo aux clients SAP.

5.2 Investissements

Les investissements d'exploitation sont essentiellement liés au développement de nouveaux produits ainsi qu'à l'amélioration des produits et structures informatiques existants. Ainsi, la société continue ses efforts afin d'unifier et intégrer les différents systèmes informatiques existants au sein du Groupe.

Au cours de l'exercice 2007, les investissements incorporels, hors le goodwill InterSources, se sont élevés à 1,8 million d'euros, dont 0,7 million d'euros constitués de charges de personnel capitalisées.

Les investissements corporels se sont élevés à 0,9 million d'euros, constitués pour l'essentiel de matériel informatique.

6 APERCU DES ACTIVITÉS

6.1 Principales activités

Une suite complète et intégrée de solutions d'achats électroniques à la demande

Hubwoo permet aux départements Achat de se concentrer sur leur mission stratégique – la gestion des relations avec les fournisseurs – et d'automatiser leur activité transactionnelle à l'aide d'une suite intégrée d'outils, de processus et de services, délivrés comme « Software as a Service (SaaS) ».

La gestion optimisée des trois phases principales du processus Achat - sourcing, approvisionnement, facturation – permet non seulement de réaliser des économies sur les marchandises mais aussi de réduire considérablement les coûts des processus.

Sur l'intégralité du processus Achats, du Sourcing jusqu'à la facturation, Hubwoo propose, à la fois, des solutions technologiques à la demande « Software as a Service » (SaaS), et une expertise reconnue dans le domaine des services propres à la fonction Achats, délivrés par des experts.

Hubwoo gère le lancement, l'implémentation à grande échelle et la maintenance des solutions pour les achats des entreprises de tous les secteurs économiques. Son excellente connaissance des plateformes d'achats électroniques et de leur intégration aux systèmes utilisateurs, assortie d'une capacité d'action à l'échelle mondiale, permet à Hubwoo d'apporter une réponse complète et parfaitement appropriée aux besoins de ses clients.



31

Une plate-forme B2B globale pour connecter acheteurs et fournisseurs

Hubwoo met à la disposition de ses clients acheteurs et fournisseurs des solutions « à la demande » pour déployer des processus collaboratifs d'e-Procurement et leur donne accès à une plateforme électronique intégrée pour leurs échanges commerciaux. Source unique d'informations sur le commerce B2B, cette communauté globale réunit plus de 100 entreprises internationales – dont 50 font partie du classement « Fortune 1000 » - et plus de 13 000 fournisseurs dans le monde. Issus de tous les secteurs de l'industrie et des services, plus de 150 000 utilisateurs commerciaux réalisent chaque année plus de 4,5 millions de transactions pour un montant d'environ 7 milliards d'euros.

Des outils et des services de performance pour optimiser les achats

Hubwoo fournit aux acheteurs tous les outils de performance nécessaires pour acheter à moindre coût, tout en réduisant le coût du processus d'achat lui-même. En effet, en plus du déploiement, de la mise en œuvre à grande échelle et de la maintenance de solutions pour les achats, les services du Groupe comprennent la sélection des fournisseurs, le respect des contrats cadres et la définition des principales procédures et pratiques. Facilitant la systématisation des politiques d'achat grâce à l'automatisation des transactions électroniques et à la dématérialisation des factures, les solutions « Saas » de Hubwoo garantissent aux acheteurs :

- Une meilleure visibilité des dépenses via un reporting détaillé et fiable,
- Un gain sur le coût des marchandises,
- La réduction des coûts de traitement,
- La conformité aux contrats,
- L'efficacité de l'approvisionnement,
- La connectivité des fournisseurs,
- La mutualisation de la gestion d'organisation des approvisionnements,
- Un retour sur investissement rapide.

Une connectivité mondiale au service de la compétitivité des fournisseurs

Les solutions développées par Hubwoo offrent aux fournisseurs une interface à point d'accès unique, des outils de gestion intuitifs et performants ainsi qu'une gamme complète de services de gestion de contenu. Grâce aux solutions de Hubwoo, chaque fournisseur peut :

- augmenter son chiffre d'affaires et sa marge bénéficiaire,
- mieux contrôler et réduire ses coûts,
- être référencé et générer facilement des transactions avec de nouveaux clients,
- améliorer sensiblement son reporting et ses analyses.

Un système vertueux qui assure des revenus équilibrés

Hubwoo appuie son développement sur un système vertueux : en effet, plus les acheteurs utilisateurs de la plate-forme sont nombreux, plus les fournisseurs le sont aussi. A l'inverse, plus le nombre de fournisseurs est important, plus les acheteurs ont intérêt à rejoindre la plate-forme.

Ce système assure au Groupe deux sources de revenus équilibrées (*cf. tableau page suivante*) :

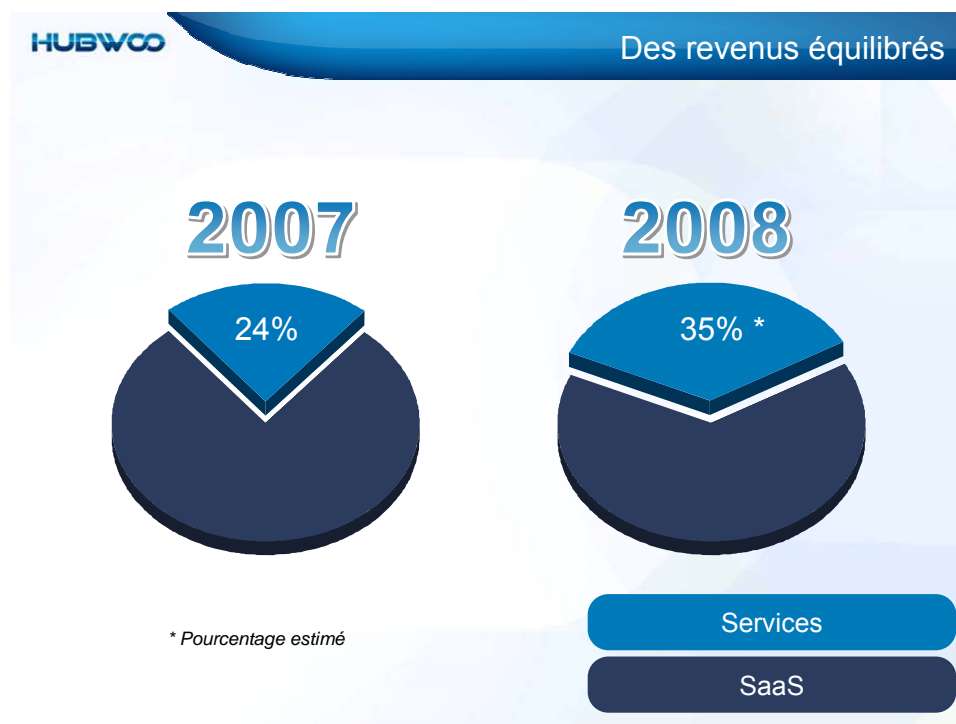
- **Les revenus d'abonnement «Software as a Service » (SaaS)**

Pour Hubwoo, ces abonnements sont relatifs à la fourniture de technologies de e-Sourcing, e-Procurement, facturation électronique et de réseaux (hub, catalogue et connectivité). Ils sont généralement encadrés par des contrats fixes pluriannuels et peuvent intégrer des éléments variables liés aux paramètres d'usage (nombre d'utilisateurs, nombre de transactions, etc.). Les avantages de ce modèle pour les clients sont la mise en œuvre et l'adoption accélérées (donc un retour sur investissement plus rapide) et la capacité à comptabiliser la redevance comme dépenses et non comme un investissement en capital. Hubwoo bénéficie d'un niveau élevé de récurrence et donc de visibilité sur ses revenus.

- **Les revenus des Services**

Ce sont les revenus liés à la prestation d'expertise professionnelle pour le déploiement des solutions Achats chez les clients. Ces revenus peuvent être liés à la mise en œuvre de solutions SaaS chez un client ou être indépendants. En règle générale, tout client pour lequel Hubwoo met en œuvre des solutions de type SaaS, génère également des revenus liés aux services adaptés à la configuration et l'implémentation de la technologie, la conduite du changement, l'adoption par les utilisateurs et leur formation, ainsi que l'affiliation des fournisseurs, les migrations, etc. Suite à l'acquisition d'Intersources en 2007 et de blueSolutions en janvier dernier, le chiffre d'affaires des Services a sensiblement augmenté, principalement pour les Services indépendants (non-SaaS).

Répartition globale des revenus « SaaS » et Services (fondée sur une analyse de gestion)



Chiffre d'affaires consolidé	2007	T4 2007
Total	32,6 millions €	8,7 millions €
SaaS	24,6 millions €	5,9 millions €
Services	8,0 millions €	2,8 millions €

Nouveaux Clients	2007	T4 2007
Total	25	11
SaaS	12	6
Services	13	5

Les nouveaux contrats SaaS signés sur 2007 représentent une valorisation totale contractuelle de 8,2 millions d'euros, générant un chiffre d'affaires estimé de 2,6 millions d'euros pour l'année 2008, dont 2,4 millions d'euros sont imputables aux contrats acquis sur le 4ème trimestre 2007.

6.2 Principaux marchés

Hubwoo est essentiellement positionné sur le marché de l'e-sourcing et l'e-procurement dont le potentiel est estimé à près de 4 milliards de dollars en 2008 (cf. 6.5). Après une baisse de la demande, en 2002, consécutivement à l'éclatement de la bulle dans tous les marchés liés à Internet, le besoin de produits « à la demande » s'est particulièrement accru et devrait continuer à se développer plus vite que celui des autres produits du marché. En effet, l'augmentation de la demande pour ce type de prestations provient de leur flexibilité et de leur adaptabilité.

A la fin des années 90, quatre secteurs ont été pionniers dans la découverte et la mise en œuvre d'achats sur Internet : l'informatique et la communication, l'automobile, l'aéronautique et l'électronique, la chimie et la pharmacie. Depuis quelques années, ce système d'achat s'est étendu par cercles concentriques à d'autres secteurs comme le tourisme, la construction, l'alimentation, l'édition et la mécanique. En Europe, c'est désormais le secteur public qui offre un potentiel important de croissance pour le marché.

6.3 Evénements exceptionnels

Néant

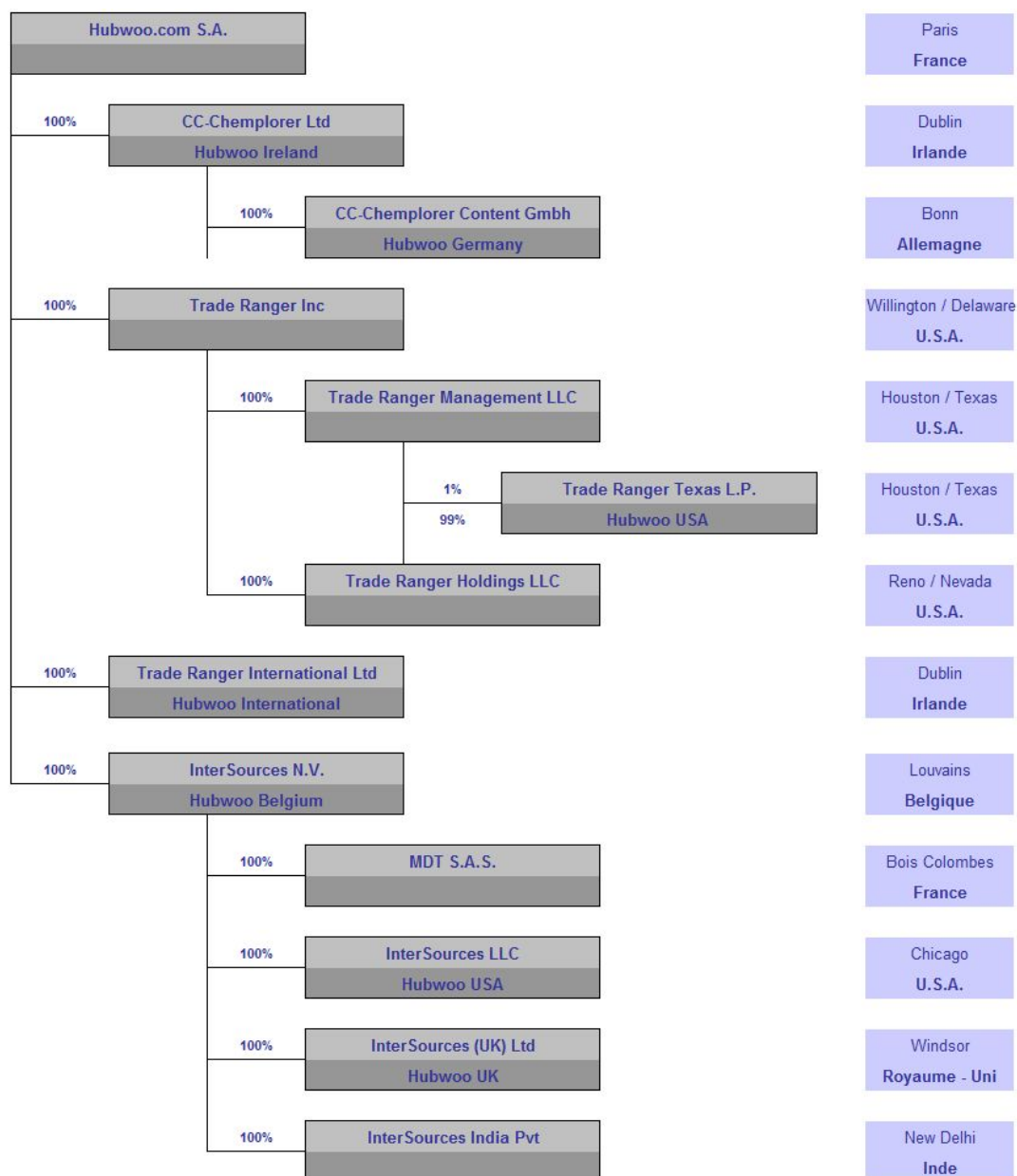
6.4 Degré de dépendance

La marche générale des affaires du Groupe ne dépend pas de brevets ou de licences, ni de contrats industriels, commerciaux ou financiers en dehors de ceux décrits au Chapitre 22.

7 ORGANIGRAMME

7.1 Organigramme du Groupe

Au 31 décembre 2007



Toutes les sociétés du Groupe sont consolidées.

Hubwoo.com S.A. est maison mère du groupe consolidé et est également entité opérationnelle pour les activités françaises.

Les entités suivantes ne font plus parties du groupe au 31 décembre 2007 :

- la société Avisium S.A. qui a fait l'objet d'une transmission universelle du patrimoine au profit de Hubwoo.com S.A. et d'une dissolution sans liquidation en date du 23 décembre 2007,
- la société CC-Chemplorer Services GmbH qui a fait l'objet d'une absorption par la société CC-Chemplorer Content GmbH en date du 1er janvier 2007.

Le groupe InterSources est composé de cinq sociétés dont quatre sont à vocation commerciale et une (la filiale indienne) est essentiellement dédiée aux activités de support. La maison mère historique du groupe est InterSources Belgique, InterSources LLC (Chicago – USA) étant de création récente (décembre 2006).

Les flux économiques et financiers entre sociétés sont décrits dans le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés (chapitre 16.7).

7.2 Liste des principales filiales

La liste des filiales du Groupe est présentée en note 4 de l'annexe aux états financiers consolidés au 31 décembre 2007.

8 PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES ET ÉQUIPEMENTS

8.1 Immobilisations corporelles

L'activité de Hubwoo ne nécessite pas d'investissements matériels importants à l'exception de matériels informatiques. Ces derniers sont, pour l'essentiel, financés par voie de crédit bail.

Les Immobilisations corporelles sont présentées en note 15 de l'annexe aux états financiers consolidés au 31 décembre 2007.

8.2 Questions environnementales et éthiques

Le secteur dans lequel le Groupe opère ne présente pas de risques environnementaux. En revanche, le métier même de Hubwoo contribue à la réduction de certains effets néfastes de la croissance des entreprises sur l'environnement. Ainsi, la facturation électronique, le rapprochement automatisé entre les factures et les commandes, l'archivage électronique et la mise en ligne des contrats diminuent fortement les impressions papier.

Par ailleurs, le Groupe s'est engagé à soutenir et à respecter les règles de conduite relatives aux droits de l'Homme, au respect de l'environnement et au droit du travail. Il s'est également engagé contre la pratique de la corruption en matière commerciale.

Le Groupe respecte les valeurs et les comportements qui forment sa culture d'entreprise :

- l'écoute des partenaires, qu'ils soient clients ou fournisseurs afin de comprendre leurs besoins, de les aider et de construire des relations de confiance durables ;
- le respect des engagements en matière de qualité des prestations et de délais ;
- la convivialité et l'esprit d'équipe vis-à-vis des partenaires et des collaborateurs du Groupe ;
- l'esprit d'entreprise et d'engagement pour optimiser la rentabilité du Groupe, réduire les coûts, identifier des solutions qui assurent son avenir à long terme ;
- la rentabilité exigée par nos actionnaires.

9 EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT

L'analyse de la situation financière et du résultat du Groupe des exercices 2004, 2005 et 2006 est disponible respectivement dans les Rapports de gestion des Documents de référence de 2004, 2005 et 2006.

9.1 Situation financière

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe Hubwoo s'établit à 32,6 millions d'euros en 2007, en croissance de 1,9 % par rapport à 2006 (32,0 millions d'euros).

Cette variation du chiffre d'affaires consolidé est principalement liée à l'intégration du groupe InterSources depuis le 31 juillet 2007.

A périmètre constant (tenant compte d'un chiffre d'affaires InterSources en années pleines), le chiffre d'affaires 2007 s'établit à un montant identique pour 2007 et 2006 (35,2 millions d'euros).

En 2007, le chiffre d'affaires a subi l'effet défavorable de la faiblesse du dollar américain (environ un tiers du chiffre d'affaires étant libellé en dollars américains). Ainsi, à périmètre et taux de change constant, le chiffre d'affaires a progressé de 2,3% en 2007 (35,2 millions d'euros) par rapport à 2006 (34,4 millions d'euros).

Le chiffre d'affaires a connu une transition importante au cours des trois dernières années, liée à deux éléments principaux :

- certains contrats, terminés depuis, généraient une marge faible voire négative ou étaient liés à des activités très éloignées du cœur de métier,
- l'acquisition de Trade Ranger en 2005, a apporté 8 clients importants dont les contrats fixes, sur 3 ans, entraînaient une réduction de chiffre d'affaires entre 2005 et 2007. Lors du renouvellement de ces contrats, deux d'entre eux ont été renégociés avec une réduction de périmètre et un niveau de chiffre d'affaires sensiblement plus faible pour les années à venir.

9.2 Résultat d'exploitation

EBITDA et Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel avant dotations aux amortissements, dépréciation des actifs d'exploitation et charges et produits non récurrents (EBITDA) s'établit à 2,0 millions d'euros pour l'exercice 2007 contre 0,5 million d'euros pour 2006.

L'amélioration de l'EBITDA tient aux mesures prises par le Groupe depuis 2005 en termes de diminution des coûts de fonctionnement, de réorganisation et de restructuration au sein de ses différentes entités. L'acquisition du groupe InterSources a également permis d'améliorer l'EBITDA.

Ainsi, les achats et charges externes sont en légère progression de 4,4%, s'établissant à 13,6 millions d'euros pour l'exercice 2007 contre 13,1 millions d'euros pour l'exercice 2006 et les charges de personnel sont en diminution de 3,5%, s'établissant à 16,5 millions d'euros pour l'exercice 2007 contre 17,1 millions d'euros pour l'exercice 2006.

Le résultat opérationnel courant s'établit à -0,7 million d'euros pour l'exercice 2007, contre -3,9 millions d'euros pour l'exercice 2006.

Résultat opérationnel et résultat net

Le résultat opérationnel s'établit à - 0,2 million d'euros pour l'exercice 2007, après prise en compte des autres produits et charges opérationnels.

Les Autres produits et charges opérationnels incluent le produit de cession (0,6 million d'euros) d'un portefeuille de créances commerciales dont la valeur nette après dépréciation s'établissait à 0,1 million d'euros.

A titre de rappel, les autres charges opérationnelles constatées au titre de l'exercice 2006 incluaient la dépréciation des goodwill pour un montant de 34,6 millions d'euros et des charges de restructuration s'élevant à 1,4 million d'euros.

Le résultat net de 2007 s'établit à 0,1 million d'euros (résultat net de - 40,5 millions d'euros en 2006 après dépréciation des goodwill).

10 TRÉSORERIE ET CAPITAUX

L'analyse de la trésorerie et des capitaux du Groupe des exercices 2004, 2005 et 2006 est disponible respectivement dans les Rapports de gestion des Documents de référence de 2004, 2005 et 2006.

10.1 Informations sur les capitaux

Capital social

Le nombre total d'actions autorisées est de 59.153.487, d'une valeur nominale de 0,60 euros par action. Le nombre des actions émises au 31 décembre 2007 est de 52.511.225 actions. Toutes les actions émises par la Société ont été entièrement libérées. Le montant du capital social au 31 décembre 2007 s'élève à 31.506.735,00 euros.

Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité.

Au cours de l'exercice 2007, Hubwoo.com S.A. a fait usage de l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 9 mai 2006 de racheter ses propres actions dans la limite maximale de 10% du capital social.

Ainsi, le Groupe a conclu un contrat de liquidité ayant pour objet d'intervenir sur les actions de Hubwoo.com S.A. dans la limite de maximale de 300.000,00 euros.

Par ailleurs, le Groupe détient toujours 132.473 actions propres au titre d'anciens programmes de rachat.

Au 31 décembre 2007, le Groupe détenait un total de 366 162 actions propres, dont 233 689 actions au titre du contrat de liquidité. Ces actions sont comptabilisées en diminution des capitaux propres dans les comptes consolidés.

Augmentation de capital du 13 février 2007

Le 16 janvier 2007, la société Hubwoo.com a lancé une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription. Cette opération portait sur l'émission de 8.602.731 actions nouvelles au prix de souscription de 1,10 euro, soit, compte tenu d'une valeur nominale de 0,60 euro, une prime d'émission de 0,50 euro par action.

Le 13 février, la société Hubwoo.com a constaté la souscription de 8.602.731 actions, portant ainsi le nombre de titres en circulation à 50.098.302 actions, à cette date.

Le produit brut de l'émission s'est élevé à 9.463.004,10 euros, dont 5.161.638,60 euros de nominal et 4.301.365,50 euros de prime d'émission.

Les frais d'augmentation de capital, venant en diminution de la prime d'émission, se sont élevés à 752 milliers d'euros.

Augmentation de capital consécutive à l'acquisition d'InterSources

La société Hubwoo.com a acquis 100% du capital d'InterSources N.V. le 30 juillet 2007.

Cette opération a été réalisée selon les termes suivants :

- pour l'achat de 457.711 actions InterSources : paiement en numéraire d'un million d'euros à la date de réalisation de l'acquisition et d'un million d'euros supplémentaires, un an plus tard, sous certaines conditions de performance,
- pour l'apport de 1.258.707 actions InterSources : attribution réservée de 2.412.923 actions nouvelles Hubwoo.com (représentant une valeur totale de trois millions d'euros au prix unitaire d'attribution de 1,2433 euros), auxquelles sont attachés 2.412.923 bons de souscription d'actions (sous la forme d'ABSA). Selon la performance future d'InterSources, ces bons de souscription pourront conduire à l'attribution à leurs détenteurs d'un maximum de 2.010.760 nouvelles actions Hubwoo.com (représentant une valeur totale de 2,5 millions d'euros au prix unitaire d'attribution de 1,2433 euros) ; ces bons de souscription seront exerçables par tiers pendant douze mois à l'issue respectivement d'une, deux ou trois années après la date de réalisation de l'acquisition.

La société Hubwoo.com a donc constaté, dans ses comptes sociaux, en date du 30 juillet :

- l'émission de 2.412.923 actions nouvelles, portant ainsi le nombre de titres en circulation à 52.511.225 actions. Le produit brut de l'émission s'est élevé à 2.999.987,17 euros, dont 1.447.753,80 euros de nominal et 1.552.233,37 euros de prime d'émission,
- l'émission de 2.412.923 bons de souscription d'actions représentant un maximum de 2.010.760 actions, représentant elles mêmes un produit d'émission de 2.499.977,91 euros, dont 1.206.456,00 euros de nominal et 1.293.521,91 euros de prime d'émission.

Dans les comptes consolidés, les émissions d'actions nouvelles et de bons de souscription d'actions sont valorisées au cours de l'action au jour de l'opération (soit 1,09 euros au 30 juillet 2007). En conséquence ;

- l'émission de 2.412.923 actions nouvelles représente un produit d'émission de 2.630.086,07 euros, dont 1.447.753,80 euros de nominal et 1.182.332,27 euros de primes d'émission,
- l'émission de 2.412.923 bons de souscription d'actions représentant un maximum de 2.010.760 actions, représente un produit d'émission de 2.191.728,40 euros, dont 1.206.456,00 euros de nominal et 985.272,40 euros de prime d'émission.

Les frais d'acquisition d'InterSources se sont élevés à 670 milliers d'euros.

10.2 Informations sur les flux de trésorerie

La trésorerie du groupe s'établit à 6,6 millions d'euros au 31 décembre 2007, en augmentation de 4,2 millions d'euros par rapport à au 31 décembre 2006.

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ont été négatifs de 1,1 million d'euros, compte tenu d'une capacité d'autofinancement de 0,3 million d'euros et d'une augmentation du besoin en fonds de roulement de 1,4 million d'euros.

L'augmentation du besoin en fonds de roulement tient pour l'essentiel au règlement plus régulier des dettes fournisseurs et sociales ainsi qu'à la cessation de l'affacturage pour les créances facturées depuis la France.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont été négatifs de 4,3 millions d'euros, compte tenu d'investissements incorporelles et corporelles de 2,3 millions d'euros et de l'acquisition du groupe InterSources (flux net de trésorerie de - 2,1 millions d'euros).

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement ont été positifs de 9,6 millions d'euros, compte tenu de l'augmentation de capital intervenue en février 2007 (produit net de 8,7 millions d'euros) et de la constatation d'une dette (à moins d'un an) auprès des actionnaires d'InterSources pour 1,0 million d'euros.

10.3 Conditions d'emprunt et structure des financements

Les emprunts du Groupe s'élèvent à 0,1 million d'euros au titre du financement en crédit-bail de matériels informatiques.

Il n'existe aucune ligne de crédit et le Groupe ne fait plus recours à l'affacturage pour les factures d'origine française.

10.4 Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux

Néant

10.5 Sources de financement postérieures à la clôture

Néant

11 RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS, LICENCE

Hubwoo propose aux grandes entreprises des solutions personnalisables de SRM (gestion de la relation fournisseurs) qui sont en perpétuelle évolution, afin d'améliorer sans cesse les processus d'achat et d'approvisionnement, de connexion aux fournisseurs, d'accès aux catalogues électroniques personnalisés et de transactions électroniques de ses clients.

Le montant des investissements immobilisés s'est élevé à 1,8 million d'euros en 2007, 1,7 million d'euros en 2006, 2 millions d'euros en 2005, 1,4 million d'euros en 2004 et 1,2 million d'euros en 2003.

Les champs d'amélioration portent sur les quatre modules de l'offre du Groupe :

- solution de e.Procurement hébergé, basée sur l'application mySAP SRM et permettant aux professionnels de gérer en ligne leur commandes et approvisionnements,
- système de gestion de catalogues électroniques,
- Hub transactionnel qui traite et transmet les commandes électroniques des acheteurs vers leurs fournisseurs,
- Ensemble cohérent et homogène de solutions hébergées, « on-demande », destinées à optimiser les processus sur toute la chaîne « Source to Pay » pour les acheteurs et les fournisseurs : gestion des commandes (O2i) pour les Fournisseurs, Sourcing Guide pour les Acheteurs, etc.

La sécurisation optimale de l'infrastructure, construite autour de TRX, le puissant Hub de transactions, permet le traitement d'opérations internationales 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et 365 jours par an. Il garantit en outre, la fiabilité absolue du suivi des transactions et des processus de contrôle.

e.procurement hébergé

La solution d'e.procurement hébergé est au cœur de l'offre de Hubwoo. Elle est constituée de l'application mySAP SRM (Supplier Relationship Management) de l'éditeur SAP, enrichie de puissantes fonctionnalités spécifiques développées par Hubwoo. Elle est proposée en mode dédié comme en mode mutualisé ou ASP.

Cette solution permet à près de 60 000 utilisateurs de passer et suivre leurs commandes en ligne. Elle couvre toute la chaîne « Source-to-Pay » de l'e.procurement. Elle est en outre facilement adaptable afin de répondre aux besoins spécifiques des clients : circuits de validation totalement personnalisables, possibilité de paramétrer de multiples profils et niveaux d'autorisation, vaste palette de fonctionnalités optionnelles. Pour les clients souhaitant une personnalisation complète et sur mesure, Hubwoo propose également ses services de conseil et de développement.

Caractéristiques principales

- Infrastructure sécurisée conforme aux standards du secteur
- Expertise sans égal dans la profession en matière de projets e.procurement
- Hébergement, gestion et mises à jour régulières de l'application mySAP SRM
- Gestion et contrôle des fournisseurs
- Traitement et génération de bons de commande (quel que soit le format de saisie), création de paniers d'achat dans les catalogues électroniques et rapatriement des références (punch-out) depuis les sites fournisseurs
- Gestion des utilisateurs : administration des profils et autorisations
- Configuration et gestion aisée des circuits de validation
- Confirmation de la livraison et de la réception des produits commandés
- Processus pré configurés et accompagnés d'une documentation complète
- Solution adaptable à tous les processus ou autres exigences
- Gestion de projet et conseil tout au long de la mise en place et de l'exploitation
- Portail Extranet (par exemple. pour consulter les indicateurs de performances clés des services fournis)
- Transactions internationales 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et 365 jours par an

Principaux avantages

- Pas d'infrastructure spécifique à mettre en place
- Déploiement et retour sur investissement plus rapides qu'avec un système interne
- Fonctionnalités personnalisées
- Intégration avec les systèmes de gestion informatiques des entreprises clientes
- Automatisation et modularité des processus permettant d'accroître la productivité
- Réduction significative des temps et coûts de traitement
- Meilleure visibilité de l'ensemble des coûts d'approvisionnement
- Plus importante plate-forme my SAP SRM au monde (60 000 utilisateurs)
- Suivi et contrôle à 100 % des transactions et des performances

Gestion de contenu

Hubwoo aide acheteurs et fournisseurs à créer et gérer des catalogues électroniques performants et de qualité.

La solution « Gestion de contenu »

La solution « Gestion de contenu » permet de vérifier les données et éditer des catalogues multi-fournisseurs grâce à un moteur de recherche puissant. La convivialité de l'interface facilite son utilisation et garantit une grande rapidité de réponse. Cet outil peut être utilisé simultanément par plus de 500 utilisateurs sans baisse de performance. Rapidement adoptée par les utilisateurs, cette solution permet de réduire les coûts de traitement.

Hubwoo assure l'hébergement, la gestion et la mise à jour régulière de tous les modules de l'application, ainsi que les mises à jour des catalogues multi-fournisseurs selon les échéanciers prévus. Un ensemble de procédures d'édition préconfigurées et automatisées permet d'accroître la rentabilité de ces opérations et de nouveaux catalogues peuvent facilement être intégrés aux catalogues multi-fournisseurs. Ces catalogues peuvent être classifiés selon les normes eCl@ss et UN/SPSC ou à l'aide de classifications internes.

La technologie

Nos équipes de support technique, hautement qualifiées, accompagnent nos clients pour assurer une intégration sans heurts de la solution de Gestion de Contenu de Hubwoo. Celle-ci est basée sur des solutions d'éditeurs tels que Poet Software et Requisite Technologies ainsi que sur des systèmes mySAP SRM. De ce fait, aucune infrastructure propriétaire n'est nécessaire et le coût des licences est calculé au prorata.

Les services complémentaires

Hubwoo propose également à ses clients des services complémentaires, tels qu'un configurateur permettant de simplifier les commandes complexes ou le C2E-Port, une connexion qui permet de synchroniser bases de données catalogues avec les données présentes dans les systèmes de gestion internes des clients.

Hub transactionnel

Une connectivité à toute épreuve

Le Hub transactionnel de Hubwoo, garantit la transmission rapide et sûre de tous les documents électroniques, de la commande à la facture. Il peut s'intégrer avec les différents systèmes de gestion (ERP, Entreprise Resource Planning) des clients et permet d'automatiser et d'optimiser tous les processus internes et externes. Grâce à son infrastructure à la pointe de la technologie, le Hub tient sa promesse : « Connect Once, Connect to all ».

De très nombreuses fonctionnalités

- Une infrastructure solide basée sur les toutes dernières technologies Java et XML.
- 2 millions de commandes traitées actuellement par an.
- Un total de près de 4 millions de documents (commandes, confirmations de commande, avis d'expédition, réceptions de marchandises, factures, etc.)
- Des systèmes de contrôle vérifient en permanence tous les transferts de données et sauvegardent toutes les confirmations de transmission et accusés de réception.
- Tous les documents commerciaux sont archivés.
- Le Hub intègre plusieurs applications de gestion et stockage de données, de type Master Data Management et Data Warehouse.
- Une application de gestion d'événements transmet aux utilisateurs un courrier électronique d'alerte lorsque certains événements se produisent.

Documents pris en charge

Le Hub Transactionnel offre une plate-forme sécurisée, capable de transmettre tous les documents commerciaux importants : bons de commande, confirmations de commandes, demandes de modifications, avis d'expédition, avis de crédit et factures.

Le système supporte des documents électroniques de différents formats, comme par exemple xCBL, EDIFACT et ANSI X.12.

Les documents commerciaux sont transmis en utilisant le protocole C1 onRamp. Le protocole RosettaNet est également supporté.

Transaction et routage entrées-sorties – TRIO

TRIO (Transaction and Routing Input Output) est le standard de communication qui permet aux clients de Hubwoo d'échanger entre eux facilement au travers du Hub. TRIO est construit à partir de différentes normes qu'il rassemble en un seul protocole qui gère l'inter connectivité et autorise les transactions sur le Hub à partir de différentes plates-formes. Dès lors qu'un partenaire commercial utilisant la plate-forme Hubwoo est compatible TRIO, il a la garantie de bénéficier d'une connectivité optimale pour échanger avec tous les autres utilisateurs également compatibles.

Avantages du Hub Transactionnel Hubwoo

- Automatisation des processus d'échange de données électroniques : documents au format standard à chaque étape, de la commande à la facture jusqu'au règlement
- Réduction spectaculaire des délais d'approvisionnement ainsi que des coûts d'intégration et de transaction
- Degré de fiabilité extrêmement élevé par rapport au transfert manuel des données
- Infrastructure et technologie performantes garantissant la plus grande fiabilité
- Equipes de support hautement qualifiées possédant de nombreuses années d'expérience du déploiement de ces systèmes.

Solutions "à la demande"

Commerster

L'ensemble des solutions collaboratives, "à la demande", proposées par Hubwoo sont développées sur une même couche applicative, appelée Commerster.

Commerster permet aux utilisateurs d'accéder aux différents services proposés par Hubwoo (en fonction de leurs droits) et sert aussi de plateforme pour le développement d'autres solutions.

Gestion des commandes fournisseurs – O2I

O2I (Order to Invoice) est une application hébergée de Hubwoo pour la gestion des commandes fournisseurs. Elle est accessible à la demande, via un simple navigateur Internet.

Avec O2I, les fournisseurs peuvent traiter les commandes et modification reçues, transmettre leurs avis d'expédition et leurs factures, gérer leurs comptes clients, modifier leurs prix, paramétrer l'interface utilisateur selon leurs préférences et spécifier la disponibilité de leurs produits.

Associée aux autres services et interfaces utilisateur de Hubwoo, cette application permet aux clients de gérer facilement et efficacement la majorité de leurs transactions. Qui plus est, son accès, via une simple connexion Internet, en fait un outil de choix pour les entreprises de toute taille.

Sourcing Guide

Le Sourcing Guide est un annuaire permettant aux acheteurs de trouver des fournisseurs, sur la base de critères de recherche géographiques ou liés aux catégories de produits.

Autres solutions

Commerster regroupe aussi d'autres modules, telles qu'Event Management (monitoring des documents et alertes), BI (édition, export, impression de rapports de "business intelligence" sur l'activité du client), Administration (gestion des organisations, rôles, utilisateurs), etc.

EIR (Enterprise Invoice Resolution)

EIR (Enterprise Invoice Resolution) est l'application "à la demande" de Hubwoo conçue pour les acheteurs et les fournisseurs et destinée à la gestion collaborative des processus liés à la facturation. EIR permet de générer des factures, de les échanger entre fournisseur et acheteur, de gérer d'éventuels litiges et de régler les factures électroniquement dans un cadre sécurisé conforme aux réglementations légales et fiscales applicables dans de nombreux pays ainsi qu'aux transactions transfrontalières. EIR comprend différentes configurations de routage et offre des solutions complètes d'archivage.

CSP (Complex Services)

CSP (Complex Services), est un ensemble d'applications offrant des fonctionnalités multiples et permettant aux clients, du secteur pétrolier en particulier, de gérer les relations contractuelles et des opérations complexes avec leurs sous-traitants et fournisseurs de services.

SSR (Self Supplier Registration)

SSR (Self Supplier Registration) est une solution qui permet à un grand nombre de fournisseurs de se référencer de manière automatique sur la plate-forme Hubwoo.

Les partenaires

L'envergure des solutions proposées par Hubwoo explique l'intervention sur chaque projet de différents partenaires dont les rôles sont complémentaires. Ils interviennent aussi bien en amont du projet dans le cadre du processus de « re-engineering achats » par exemple, que pendant son déploiement, à travers des prestations techniques, des prestations d'accompagnement du changement, des prestations d'intégration des fournisseurs étrangers, etc.

Ces partenariats permettent à Hubwoo d'offrir à ses clients des solutions globales et très rapidement opérationnelles.

Dans les faits, les partenaires de Hubwoo sont principalement de deux natures : les partenaires technologiques et les partenaires intégrateurs.

Partenaires technologiques

Hubwoo a développé des partenariats technologiques forts en particulier avec SAP, Requisite, POET, HP et webMethods.

SAP

Les relations étroites entre Hubwoo et SAP reposent sur un partenariat qui date de début 2000 puisque les différentes sociétés (Hubwoo, Avisium, CC-Chemplerer), dès leur création et donc, bien avant leur rapprochement, avaient toutes fait le choix de développer leurs solutions à partir de produits SAP. Les rapprochements successifs renforcent encore ce partenariat, faisant de Hubwoo le partenaire opérateur de places de marché de SAP en Europe.

Le système d'information Hubwoo est fondé sur la solution technique « mySAP SRM » qui est l'environnement regroupant les produits SAP, notamment le progiciel de gestion intégré R/3, les applications de gestion de la relation client, de commerce électronique et d'e.procurement (« SAP / SRM – EBP »). Hubwoo dispose également des solutions lui permettant d'atteindre un niveau d'interopérabilité maximum avec ses partenaires et fournisseurs et de s'interconnecter à tout type de places de marché. Hubwoo est en lien étroit avec les équipes de R&D de SAP en Allemagne et a été associé à SAP comme Strategic Development Partner.

Un contrat de partenariat opérationnel unit SAP France et Hubwoo, qui bénéficie ainsi de la couverture commerciale SAP (coopération commerciale et marketing en particulier). Très récemment, SAP a choisi Hubwoo pour opérer le portail fournisseurs (SAP Supplier Network – SSN) dédié à ses clients.

Avec sa position d'actionnaire, SAP est également un partenaire capitalistique.

Requisite

Requisite est une société leader en solutions de gestion de catalogues électroniques. La technologie Requisite aide de grandes entreprises à transformer leurs données inutilisables en informations produits nécessaire dans le but de déployer des catalogues électroniques unifiés. Créé en 1993 avec son siège à Westminster au Colorado et des filiales à Toronto, Londres, Singapour et Walldorf en Allemagne, les outils et services Requisite sont présents dans plus de 15 pays.

Requisite met à disposition son logiciel de moteur de catalogue électronique pour les clients utilisant la solution SRM on-demand de Hubwoo. Avec la technologie de Requisite, les utilisateurs disposent d'un moteur de recherche d'une grande performance et facile à manipuler pour trouver et sélectionner du matériel.

Poet

Hubwoo utilise les produits Poet pour ses solutions de gestion de contenu, mettant en commun l'expertise technique et fonctionnelle de Poet et la connaissance des problématiques e.procurement de Hubwoo.

webMethods (Software AG)

Hubwoo utilise les technologies webMethods comme plate-forme de communication assurant l'intégration et facilitant les relations commerciales entre place de marché, acheteurs et fournisseurs. webMethods (Nasdaq : WEBM) est le fournisseur de logiciels d'intégration qui permettent d'intégrer, d'assembler et d'optimiser les ressources informatiques existantes pour augmenter la productivité des processus métiers. webMethods fournit une plate-forme d'intégration innovante qui comprend la technologie d'intégration de webMethods d'ores et déjà éprouvée avec les nouvelles générations de fonctionnalités dans un seul et même outil. Celui-ci permet aux entreprises d'acquérir plus d'efficacité, d'agilité et de contrôle sur leur métier. Fort de sa position de leader sur le marché et de son engagement vis-à-vis de ses clients, webMethods fournit ses solutions à plus de 1 200 entreprises à travers le monde. webMethods a sa maison mère basée à Fairfax, aux Etats-Unis et des bureaux à travers les Etats-Unis, l'Europe, l'Asie Pacifique et le Japon.

Partenaires intégrateurs

Pour répondre à des projets de grande envergure, Hubwoo intervient en collaboration étroite avec ses partenaires, Cap Gemini, Unilog, Accenture, IBM, CSC et autres leaders du monde de l'intégration de systèmes.

Hubwoo est intervenu par exemple chez Michelin et chez Total avec Cap Gemini, chez EDF-GDF et chez Thomson avec Accenture, chez Sagem avec Unilog, etc...

12 INFORMATIONS SUR LES TENDANCES

12.1 Principales tendances au cours du dernier exercice

Répartition du chiffre d'affaires

Hubwoo tire ses revenus de deux sources :

Les revenus d'abonnement « Software as a Service » (SaaS)

Ce chiffre d'affaires repose sur des contrats pluriannuels de fourniture de technologies d'e-Sourcing, d'e-Procurement, de facturation électronique et de réseaux (hub, catalogues et connectivité).

Les revenus des Services

Il s'agit du chiffre d'affaires lié à la prestation d'expertise professionnelle pour la sélection, la mise en œuvre, le fonctionnement et le support technologique dans les domaines d'e-Procurement et d'e-Sourcing. Ces services peuvent être, soit liés à la fourniture de solutions SaaS chez un client, soit fournis de manière indépendante.

Partenariat avec SAP

Depuis la signature du nouveau contrat de collaboration internationale avec SAP en novembre 2007, Hubwoo a renforcé sa position de leader mondial de solutions d'achats électroniques à la demande. Les clients bénéficient au niveau mondial de la mise en œuvre accélérée de solutions à la demande, grâce à l'association des applications de pointe d'E-Sourcing et de SRM de SAP, qui peuvent être intégrées de manière cohérente aux offres de produits et de services Hubwoo dédiés aux achats électroniques (hub, catalogues, connectivité).

Nouveaux clients

Suite à la signature de ce nouveau contrat avec SAP, la société a enregistré une augmentation de nouveaux clients. Pour l'activité SaaS, la moitié de ceux-ci a été remportée au quatrième trimestre. Pour faire face à l'augmentation de la demande pour les solutions proposées, les équipes de vente ont été étoffées.

Stratégie commerciale mondiale auprès des acheteurs

La base de clientèle historique d'Hubwoo est présente surtout en France et en Allemagne. Toutefois, la demande la plus forte de nouveaux prospects provient du Royaume-Uni et des États-Unis. En outre, Hubwoo met en œuvre actuellement un partenariat avec des fournisseurs de services BPO (externalisation de processus), des entreprises à la fois mondiales et locales, spécialisées dans l'externalisation des achats, et qui sont à la recherche d'une base technologique pour leur offre. Hubwoo estime que cette activité pourrait constituer une composante significative de son chiffre d'affaires dans les années à venir.

La base clients historique

Les possibilités de ventes croisées sont importantes entre les clients historiques d'Hubwoo et les entreprises de services récemment acquises, grâce à la vente des solutions SaaS aux clients de l'activité Services et à la vente de services aux clients SaaS. De nombreux succès ont d'ores et déjà été enregistrés par ce biais, mais cela devra faire l'objet d'une approche systématique en 2008.

Les nouveaux clients

Moins de 10 % des clients de licence SAP ont, aujourd'hui, déployé une solution SAP SRM ou de e-Sourcing. La plupart d'entre eux utilisent actuellement des solutions de tierce partie ponctuelles, non stratégiques. Hubwoo envisage de concentrer ses solutions SAP SRM et E-Sourcing SaaS sur ce marché cible. La société permettra ainsi à ces entreprises de bénéficier pleinement du potentiel, en termes d'économies, des solutions d'e-Procurement et d'e-Sourcing, pour un coût de déploiement réduit et dans un temps optimisé.

Entreprises « mid-market »

Hubwoo livrera directement à ces prospects soit des solutions ponctuelles, soit des solutions complètes, allant de l'identification du fournisseur au paiement, pour répondre à des objectifs précis en termes de réduction des coûts.

XUPPLY - Une nouvelle initiative orientée vers les fournisseurs

Au cours de l'année 2007, l'entreprise a annoncé son projet de lancer un nouveau programme destiné aux fournisseurs. Le concept est désormais validé par plusieurs dizaines de fournisseurs de taille et de secteur différents, en France et en Allemagne, et la phase finale de développement de la plateforme technologique est désormais engagée.

Cette nouvelle activité, qui portera le nom de « XUPPLY », consiste à regrouper plusieurs milliers de produits et services de fournisseurs, et à les mettre à disposition dans une « galerie marchande virtuelle ». Cette offre, qui s'adresse essentiellement aux petites et moyennes entreprises, permettra aux acheteurs professionnels d'accéder au plus grand choix de biens et de services disponible sur le Web (plus de 500 catégories).

La valeur ajoutée pour les fournisseurs consiste à leur fournir un canal marketing et de vente supplémentaire. Pour les acheteurs, il s'agira de leur proposer un accès facile et centralisé aux fournisseurs qu'ils n'auraient jamais trouvé autrement.

La valeur unique apportée par Hubwoo à cette offre est de double nature. Premièrement, la société dispose déjà de plus de 13 000 fournisseurs connectés. Deuxièmement, elle possède une longue expérience dans la gestion de 45 millions d'articles, disponibles dans plusieurs milliers de catalogues.

Lors de la phase promotionnelle initiale, qui aura essentiellement lieu cette année, les services seront gratuits pour les fournisseurs actuels de Hubwoo. En conséquence, il est prévu un impact positif sur le chiffre d'affaires à partir de 2009. Au cours des mois suivants, lorsque la phase promotionnelle produira ses premiers résultats, la société réfléchira aux moyens de développer cette activité.

Une structure de coûts optimisée

L'entreprise s'engage à optimiser sa structure de coûts afin d'assurer une rentabilité à long terme. Elle a réalisé des progrès importants au cours de ces trois dernières années afin de réduire les coûts, en particulier dans le domaine des technologies, au fur et à mesure de l'intégration des entreprises acquises, et devrait encore se renforcer à l'avenir.

Au cours de l'année 2008, la dernière étape de la consolidation technologique sera mise en œuvre, avec la migration vers une plateforme unique, une solution de contenus unique et la fusion de trois centres de données.

Dans de nombreux autres domaines, les structures actives dans plusieurs pays peuvent être remplacées par une organisation mondiale, permettant des synergies financières et organisationnelles. Ceci fera l'objet d'une attention particulière en 2008.

12.2 Tendances et événements susceptibles d'influer sur les perspectives

Les perspectives pour 2008 se caractérisent par des tendances aux effets compensatoires :

Fin de la « transition » du chiffre d'affaires en 2007

Comme indiqué lors de l'annonce des résultats du 29 janvier 2008, l'année 2007 a marqué la fin des contrats tri-annuels avec les clients issus de l'acquisition de Trade-Ranger en 2005. Pendant cette année, l'entreprise s'est également désengagée d'un certain nombre d'activités non stratégiques, aux marges faibles ou nulles. Au total, cette « transition » du chiffre d'affaires représente une perte d'environ 7 millions d'euros en 2008, par rapport à 2007.

Lancement de l'activité Services

L'entreprise a toujours disposé d'une activité de services, reposant essentiellement sur la mise en œuvre d'offres technologiques, cependant le chiffre d'affaires de cette activité n'était pas identifié séparément. Dans le cadre de sa transformation, l'entreprise a créé, en 2007, une activité professionnelle de solutions dédiées aux services, avec les acquisitions d'Intersources en juillet 2007 et de BlueSolutions en janvier 2008, et leur intégration à l'activité Services existante. Intersources et BlueSolutions, ont généré en 2007, un chiffre d'affaires cumulé d'environ 6,5 millions d'euros (pour information, Intersources n'a été intégrée au groupe qu'à compter du 30 juillet 2007, et Blue Solutions en 2008).

Développement de l'activité SaaS

Depuis la signature du nouveau contrat avec SAP en novembre 2007, la société a enregistré une forte hausse de la demande de son offre technologique, proposée comme un service (SaaS). Cette tendance repose sur une collaboration renforcée avec la structure opérationnelle de SAP et par une demande soutenue pour la nouvelle offre de solutions eSourcing.

12.3 Objectifs pour l'année 2008

Comme indiqué dans le communiqué de presse du 3 avril 2008, le Groupe s'est fixé un objectif de chiffre d'affaires de 35 millions d'euros en 2008.

13 PRÉVISIONS ET ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE

Le Groupe ne communique aucune prévision, ni estimation de bénéfices.

14 ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

A titre liminaire, il est précisé que l'Assemblée générale mixte des actionnaires en date du 3 mai 2007 a décidé de changer le mode de gestion de la Société et d'adopter la gestion par un conseil d'administration unique, au lieu et place du directoire et du conseil de surveillance.

Il en a résulté que l'ensemble des mandats des membres du conseil de surveillance et du directoire ont pris fin au jour de cette assemblée et que la société est depuis cette date administrée par un conseil d'administration et dirigée par un président directeur général.

En conséquence, Monsieur Jean-Pierre Masse, Monsieur Christian Pinchart-Deny, Monsieur Knut Weinke, la société Conocophillips, la société T-Systems et la société BASF (qui occupaient les fonctions de membres du conseil de surveillance jusqu'au 3 mai 2007) n'exercent plus à ce jour de fonctions au sein de Hubwoo.com.

En tant que de besoin, il est précisé que la société Total E-Procurement BV et Monsieur Jean-François Cazenave avaient notifié au cours de l'exercice 2006, chacun pour ce qui le concerne, leur décision de démissionner de leurs fonctions de membres du conseil de surveillance. De même, Monsieur Kees Linse avait fait part à la Société de sa décision de démissionner de ses fonctions de membre et de Vice-Président du conseil de surveillance avec effet au 1er février 2007.

14.1 Organes de direction

14.1.1 Organes de direction jusqu'au 3 mai 2007

Composition du Conseil de Surveillance

Aucun des membres du Conseil de surveillance n'exerçait d'activités opérationnelles au sein du groupe Hubwoo que ce soit en qualité de salarié ou en tant que mandataire social.

Président du Conseil de Surveillance

Edgard Misrahi. Nommé le 31 juillet 2003 en tant que membre du conseil de surveillance pour un mandat d'une durée de 6 ans. Son mandat de président du conseil de surveillance a été conféré le 16 décembre 2005 pour la durée de ses fonctions de membre du conseil de surveillance.
Fonction principale exercée par ailleurs : Directeur Associé de APAX France.

Membres du Conseil de Surveillance

- **Jean-Pierre Masse**

Nommé le 5 novembre 2001 pour un mandat d'une durée de 6 ans.
Fonctions principales exercées par ailleurs : Président de STACI S.A.S., Président du Directoire de Staci Développement S.A. et de Honorine S.A.S.

- **Christian Pinchart-Deny**

Nommé le 5 novembre 2001 pour un mandat d'une durée de 6 ans.

- **Knut Weinke**

Nommé le 29 juin 2004 pour un mandat d'une durée de 6 ans.
Fonctions principales exercées par ailleurs : Consultant de Henkel AG (ancien Membre du Management Board) et Administrateur de Dial Corp.

- **Banque Fédérale des Banques Populaires représentée par Bernard Gouraud**

Nommée le 19 février 2004 par cooptation pour la durée du mandat de son prédécesseur, M. Arnaud Meric de Bellefon.
Fonction principale exercée par ailleurs par Bernard Gouraud : Membre du Comité de Direction Générale de la Banque Fédérale des Banques Populaires (Direction Technologies).

- **BASF AG représentée par Georg Wellinghoff**

Nommé le 29 juin 2004 pour un mandat d'une durée de 6 ans.
Fonction principale exercée par ailleurs par Georg Wellinghoff : Senior Vice President Global Procurement and Logistics Technical Procurement.

- **Conocophillips représentée par Stan Ray Phipps**
Nommé le 17 mai 2005 pour un mandat d'une durée de 6 ans.

- **Degussa AG représentée par Hartmut Müller**
Nommé le 29 juin 2004 pour un mandat d'une durée de 6 ans.
Fonction principale exercée par ailleurs par Hartmut Müller : President of the Procurement Services Department of Degussa Group.

- **SAP AG représenté par Bernd-Uwe Pagel**
Nommé le 29 juin 2004 pour un mandat d'une durée de 6 ans.
Fonctions principales exercées par ailleurs par Bernd-Uwe Pagel : Senior Vice President de SAP (Business Process Outsourcing) et Membre du Directoire de TENSALIS.

- **T-Systems International GmbH représenté par Axel Knobe**
Nommé le 29 juin 2004 pour un mandat d'une durée de 6 ans.
Fonction principale exercée par ailleurs par Axel Knobe : Membre du Comité Exécutif de T-Systems.

- **Dominique Gardy**
Nommé le 7 mars 2007 en tant que membre du conseil de surveillance, par cooptation pour la durée du mandat de son prédécesseur, Kees Linse.
Fonction principale exercée par ailleurs : Executive Vice-President Contracting & Procurement au sein du Groupe Shell.

Composition du directoire

- **Alain Andréoli**
Nommé au directoire de Hubwoo.com le 5 juillet 2005.

- **Mark Williams, Chief Financial Officer**
Directeur financier du groupe Hubwoo à partir d'août 2007.

14.1.2 Organes de direction à partir du 3 mai 2007

Comme indiqué précédemment, les actionnaires de Hubwoo.com S.A. ont approuvé lors de l'Assemblée Générale du 3 mai 2007 une simplification de la structure de gouvernance avec un Conseil d'Administration en remplacement du Conseil de Surveillance et du Directoire.

Depuis cette date, et jusqu'à la cessation de ses fonctions de Directeur Général en date du 7 janvier 2008, Monsieur Alain Andréoli a cumulé, conformément à ce qu'il est indiqué dans les statuts adoptés le 3 mai 2007, les fonctions de Président du Conseil d'Administration et celles de Directeur Général. Depuis le 7 janvier 2008, Monsieur Alain Andréoli exerce les fonctions de Président du Conseil d'Administration et Monsieur Mark Williams exerce celles de Directeur Général et ce, à la suite de la démission de Monsieur Alain Andréoli de ses fonctions de Directeur Général.

Composition du Conseil

Le Conseil est composé de trois (3) membres au moins et de dix-huit (18) au plus. Les membres du Conseil sont nommés pour une durée de six (6) années par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société. Leur mandat expire à l'issue de l'assemblée générale qui statue sur les comptes de l'exercice écoulé et qui se tient dans l'année au cours de laquelle expire le mandat dudit membre. Tout membre du Conseil sortant est rééligible.

Président du Conseil

- **Monsieur Alain Andréoli**

Pour rappel : Monsieur Alain Andréoli a été nommé Président Directeur Général le 3 mai 2007 pour un mandat d'une durée de 6 ans, expirant à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes clos le 31 décembre 2012. Suite à sa démission de ses fonctions de Directeur Général avec effet au 7 janvier 2008 et à la dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général, Monsieur Alain Andréoli a été maintenu dans ses fonctions de Président du Conseil d'Administration et ce, pour la durée de son mandat d'administrateur.

Fonction principale exercée par ailleurs par Monsieur Alain Andréoli : Senior Vice Président Global Sales & Services EMEA - Microsystems.

Autres membres du Conseil :

Les membres du Conseil d'Administration ont été nommés le 3 mai 2007 pour un mandat d'une durée de 6 ans, expirant à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes clos le 31 décembre 2012.

- **Banque Fédérale des Banques Populaires représentée par Monsieur Bernard Gouraud**

Fonction principale exercée par ailleurs par Monsieur Bernard Gouraud : Membre du Comité de Direction Générale de la Banque Fédérale des Banques Populaires (Direction Technologies).

- **Infracor GmbH (ex Degussa AG) représentée par Monsieur Hartmut Muller**

Fonction principale exercée par ailleurs par Monsieur Hartmut Muller : Managing Director de Infracor GmbH.

- **SAP AG représentée par Monsieur Bernd-Uwe Pagel**

Fonctions principales exercées par ailleurs par Monsieur Bernd-Uwe Pagel : Senior Vice Président de SAP (Business Process Outsourcing).

- **Monsieur Dominique Gardy**

Fonction principale exercée par ailleurs par Monsieur Dominique Gardy : Executive Vice-President Contracting & Procurement de Royal Dutch Shell plc.

- **Monsieur Edgar Misrahi**

Fonctions principales exercées par ailleurs par Monsieur Edgar Misrahi : Directeur Général Délégué de APAX PARTNERS et Président de l'AFIC (Association Française des Investisseurs en Capital).

Direction générale

- **Monsieur Alain Andréoli**

Depuis le 3 mai 2007, et jusqu'à la cessation de ses fonctions de Directeur Général en date du 7 janvier 2008.

- **Monsieur Mark Williams**

Depuis le 7 janvier 2008.

14.1.3 Mandats ou fonctions exercés par les mandataires sociaux au 31 décembre 2007

Mark WILLIAMS	Directeur Général Chief Financial Officer Membre du directoire Chief Financial Officer Chief Financial Officer, board member	Hubwoo.com SA Hubwoo UK Ltd Hubwoo.com SA (*) Atempo, Inc (*) Sherwood International plc (*)
Alain ANDREOLI	Président du Conseil d'administration Senior Vice Président Global Sales & Services EMEA Président Directeur Général Président du Directoire Corporate Officer Director Corporate Officer Corporate Officer, Director	Hubwoo.com SA Sun Microsystems Hubwoo.com SA (*) Hubwoo.com SA (*) Storagetek, Inc (*) Verio, Inc (*) Mc.Data Inc (*) Xiotech Inc (*)
Dominique GARDY	Administrateur Executive Vice President Contracting & Procurement	Hubwoo.com SA Royal Dutch Shell Plc
Bernard GOURAUD	Représentant permanent de la BFBP au Conseil d'administration Membre du Comité de Direction Générale (Direction Technologies) Représentant permanent de la BFBP au Conseil de Surveillance	Hubwoo.com SA Banque Fédérale des Banques Populaires - BFBP Hubwoo.com (*)
Hartmut MULLER	Représentant permanent de Infracor GmbH au Conseil d'administration Managing Director Représentant permanent de Degussa AG au Conseil de Surveillance	Hubwoo.com SA Infracor GmbH (Degussa) Hubwoo.com SA (*)
Bernd-Uwe PAGEL	Senior Vice President Business Process Outsourcing Représentant permanent de SAP AG au Conseil d'administration Représentant permanent de SAP AG au Conseil de Surveillance Membre du Directoire	SAP Hubwoo.com SA Hubwoo.com SA (*) Tensails (*)
Edgard MISRAHI	Administrateur Président du Conseil de surveillance Directeur Général Délégué Président-Directeur Général Président du conseil d'administration Administrateur Représentant permanent d'APAX PARTNERS Administrateur Représentant permanent d'APAX PARTNERS Représentant permanent d'APAX PARTNERS Président et Membre du Comité Exécutif Membre du Conseil de surveillance Administrateur Représentant permanent d'APAX PARTNERS Représentant permanent d'APAX PARTNERS Représentant permanent d'APAX PARTNERS Représentant permanent d'APAX PARTNERS Représentant permanent d'APAX PARTNERS Administrateur Administrateur Administrateur Représentant permanent d'APAX PARTNERS Représentant permanent d'APAX PARTNERS Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur Président du conseil de surveillance Gérant Gérant Membre du comité de direction Associé Gérant Censeur	Hubwoo.com SA Hubwoo.com SA (*) Apax Partners SA Société Européenne Kleber SA (*) Webraska Mobile Technologies (*) Webraska Mobile Technologies (*) Antalis TV (*) Antalis TV (*) Arkadin SA Cegid SA Fintel SAS (*) Amboise Investissement SCA (*) AIMS Software (*) HAHT Commerce (*) Virtual Computer (*) Valoris (*) CCMX Holding (*) CCMX SA (*) DXO Labs SA Outremer Telecom SA Camelia Participations SAS Avisium SA (*) Clariteam (*) DESK (*) IMEDIATION (*) LEXIQUEST (*) TravelPrice/com (*) Prosodie SA Tsingma SAS Société civile Carmel Société civile Info Invest InfoPro Communications SAS Société civile Cassiopée Oseo Garantie

(*) ces mandats ou fonctions ne sont plus exercés à ce jour.

14.1.4 Autres membres de la direction opérationnelle du groupe

- **Mark Williams, Chief Financial Officer (jusqu'au 7 janvier 2008)**

Directeur financier du groupe Hubwoo depuis août 2006. Il occupait par ailleurs avant le 3 mai 2007, les fonctions de membre du directoire de Hubwoo.com.

De nationalité anglaise, il occupait avant de rejoindre Hubwoo et depuis mai 2004, le poste de directeur financier d'ATEMPO, entreprise éditeur de logiciels et leader dans la protection des données et le stockage sécurisé d'informations numériques, basée à Palo Alto (Californie) et à Paris (France).

Avant de rejoindre ATEMPO, Mark Williams était directeur financier de Sherwood International Plc, une société anglaise de logiciels, cotée en bourse, qui a fusionné avec Sungard. Auparavant Mark Williams a occupé plusieurs fonctions de directions financières au sein d'entreprises en Angleterre, en France et aux Etats-Unis dont Sun Microsystems, Baan et Converge.

Mark Williams a été nommé Directeur Général de Hubwoo.com S.A. et du Groupe Hubwoo à compter du 7 janvier 2008.

- **Mark A. Fagan, Senior Vice President, Produits et Chief Technology Officer**

La mission principale de Mark Fagan au sein de Hubwoo est d'aider le Groupe à développer, rationaliser et consolider l'offre produits, puis simplifier les processus. Mark est également en charge depuis le départ de S. Gaas de l'ensemble des activités techniques et de développement, notamment d'assurer la collaboration étroite avec les équipes techniques de SAP AG. Il impulse ainsi la mise en œuvre d'une politique orientée client qui permet à Hubwoo de proposer des solutions innovantes en termes de produits et de coûts, dans le domaine de la connectivité et de la personnalisation des systèmes.

Mark possède une importante expérience professionnelle de conduite de projets dans le domaine de la technologie. En tant que Manager expérimenté, il a acquis une expertise significative dans la mise en œuvre de solutions orientées ventes et services et la mise en valeur d'offres partenariales.

Mark a travaillé dans de nombreuses organisations du secteur de la distribution, de la logistique, des approvisionnements et des services financiers. Il était auparavant Vice-président des Services Professionnels au sein de HUMMINGBURG, une société leader sur son marché de solutions ECM.

Mark apporte à Hubwoo son savoir-faire quant à la croissance des revenus via la transformation d'un modèle de ventes orienté « technologie » en un modèle orienté marché.

- **Xavier Lablanche, Senior Vice President, Chief Marketing Officer**

Xavier Lablanche est en charge de renforcer la stratégie marketing et communication pour le groupe Hubwoo. Il prend aussi la responsabilité des relations presse et investisseurs.

En parallèle, Xavier conduit l'Initiative Fournisseurs, une nouvelle offre à destination de la communauté fournisseurs qui est un des objectifs clés du plan stratégique de Hubwoo.

Auparavant, Xavier était en charge du département Marketing & Achats de MANUTAN INTERNATIONAL, le spécialiste de la vente à distance B-to-B en Europe. Le rôle de Xavier a été décisif pour faire de MANUTAN une société européenne, unifier son offre et optimiser ses relations fournisseurs en renforçant l'activité achat. Avant de rejoindre MANUTAN, Xavier a acquis une forte expérience de management opérationnel dans le marketing et les ventes chez ALCATEL puis THOMSON, sociétés clientes de Hubwoo.

- **Gregory A. Mark, Senior Vice President, Global Sales & Account Management**

En tant que Senior Vice President Global Sales & Account Management, Gregory Mark a pour mission de gérer et d'accroître le réseau Hubwoo d'eCommerce entre acheteurs et fournisseurs au niveau international. Gregory Mark a plus de 25 ans d'expérience dans la gestion des ventes et la mise en œuvre de solutions informatiques qui facilitent les échanges commerciaux et qui sont fondées sur des réseaux Internet d'eCommerce collaboratifs.

Auparavant, Gregory Mark a été un des membres fondateurs de Indus International (IINT), société leader en solutions d'Asset Management et Vice President EMEA Operations. Puis, Gregory Mark a été Vice President, Marketplace Management Group chez Commerce One, où il a géré les clients de la place de marché américaine, ainsi que la place de marché CommerceOne.net, incluant les Global Content Operations de Commerce One et les Business Managed Application Services. Juste avant de rejoindre Hubwoo, Greg était Vice-Président Ventes et Services Clients chez Perfect Commerce.

14.2 Conflits d'intérêts au niveau des organes de direction et de surveillance

14.2.1 Intérêts des dirigeants et membres du conseil dans le capital d'un client ou d'un fournisseur significatif de l'émetteur :

La société STACI, dans le cadre de l'activité de gestion de stocks de Hubwoo.com a effectué au cours de l'exercice 2007, un certain nombre de prestations au profit de la société Hubwoo.com.

La société STACI (avenue du Fond de Vaux - ZAC des Béthunes - 95310 Saint-Ouen l'Aumône), détient 575.465 actions de la société, représentant 1,10% du capital et 1,10% des droits de vote.

Monsieur Jean-Pierre Masse, qui est par ailleurs président-directeur général de STACI, détient 396.285 actions de la société, représentant 0,75% du capital et 0,76% des droits de vote.

Toutefois, il est précisé que Monsieur Jean-Pierre Masse n'exerce plus de fonctions au sein de Hubwoo.com par suite du changement de mode de gestion de la Société depuis le 3 mai 2007.

La société SAP a fourni à Hubwoo.com un ensemble de logiciels qui constitue sa plate-forme Internet. Un accord de partenariat commercial conclu entre SAP et Hubwoo.com a été signé le 13 novembre 2007. La société SAP AG (Neurottstrasse 16, 69190 Walldorf, Allemagne), détient directement et indirectement (SAP Belgium) 2.351.862 actions de la société, représentant 4,48% du capital et 4,51% des droits de vote.

La société T-Systems International a fourni à Hubwoo.com un ensemble de prestations de services informatiques. La société T-Systems International GmbH (Hahnstr. 43 d, 60528 Frankfurt am Main, Allemagne), contrôlée par la société Deutsche Telecom AG, détient 2.763.842 actions de la société Hubwoo.com, représentant 5,26% du capital et 5,30% des droits de vote.

Toutefois, il est précisé que la société T-Systems International n'exerce plus de fonctions au sein de Hubwoo.com par suite du changement de mode de gestion de la Société depuis le 3 mai 2007.

Les actionnaires et/ou administrateurs de Hubwoo.com qui sont également clients de Hubwoo sont :

- SHELL,
- CONOCOPHILLIPS,
- HENKEL,
- DEGUSSA,
- SAP AG,
- BASF AG.

La note 29 de l'annexe aux états financiers consolidés au 31 décembre 2007 présente les transactions avec les parties liées.

14.2.2 Intérêt des administrateurs au capital de l'émetteur

Les administrateurs s'abstiennent d'effectuer des opérations spéculatives ou à effet de levier sur les titres et, à cet effet :

conservent les titres acquis pendant au moins deux mois, à compter de leur date d'acquisition ;

s'abstiennent d'utiliser les instruments financiers susceptibles de permettre de réaliser des opérations spéculatives.

Les administrateurs portent à la connaissance du Président toute difficulté d'application qu'ils pourraient rencontrer.

Les administrateurs mettent au nominatif tout titre Hubwoo.com qu'ils détiennent et s'abstiennent d'effectuer des opérations sur les titres Hubwoo.com pendant les 45 jours calendaires qui précèdent la publication des résultats trimestriels, semestriels et annuels de la société.

Ils doivent déclarer, sans retard, chaque opération d'acquisition, de cession, de souscription ou d'échange, portant les actions Hubwoo.com au Président du Conseil.

14.2.3 Conflits pouvant exister entre la société et les administrateurs

Néant

15 RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES

Rémunération des Membres du conseil de Surveillance (jusqu'au 3 mai 2007)

Les membres du Conseil de Surveillance ne percevaient aucune rémunération.

Rémunération des Administrateurs (depuis le 3 mai 2007)

Les Administrateurs ne perçoivent aucune rémunération, à l'exception de Monsieur Alain Andréoli, lequel perçoit une rémunération au titre de son mandat de président directeur général de la Société. A ce titre, il est précisé que celui-ci bénéficie des mêmes conditions de rémunération que celles dont il bénéficiait au titre de ses fonctions de président du directoire (qu'il occupait jusqu'au 3 mai 2007).

Rémunération des Membres du Directoire et du Président directeur général

En euros		2007	2006
Monsieur Alain Andreoli			
	Fixe	311 928	303 569
	Variable	50 000	35 217
	Avantages en nature	22 347	54 625
au titre d'indemnités de déplacement	Autres	19 220	21 203
	Total	403 495	414 614
Monsieur Mark Williams			
	Fixe		
	Variable		
	Avantages en nature		
au titre de ses fonctions (depuis le 1er août 2006)	Autres	298 264	60 351
	Total	298 264	60 351

Stock-options

M. Alain Andréoli s'est vu attribuer en 2005 un total de 1.400.000 options de souscription régies par le Plan n°8A ainsi qu'un total de 500.000 options de souscription régies par le Plan n°10A en 2007. Suite à la cessation des fonctions de Directeur Général de Monsieur Alain Andréoli, le nombre d'options encore en vigueur au 31 décembre 2007 a été réduit à 125.000 options au titre du plan 10A et à 827.420 options au titre de plan n°8A.

M. Mark Williams s'est vu attribuer en 2006 un total de 200.000 options de souscriptions régies par le plan n°9 ainsi qu'un total de 100.000 options de souscription régies par le Plan n°10B en 2007.

Rémunérations variables

Le Conseil de surveillance du 5 juillet 2005 a décidé le principe d'une rémunération variable brute de 100.000,00 euros accordée à M. Alain Andréoli en fonction de l'atteinte d'objectifs financiers et opérationnels qui ont été fixés comme suit :

- 2/3 de cette rémunération variable sont composés d'objectifs qualitatifs démontrant l'aptitude du Président du Directoire (et par suite du Président Directeur Général) à diriger le groupe Hubwoo et à unifier l'ensemble des équipes existantes,
- 1/3 de cette rémunération variable est fonction de la réalisation d'objectifs chiffrés par rapport au budget et plan proposé.

Au regard des performances du Groupe, la rémunération variable de Monsieur Alain Andréoli a été arrêtée à 50.000,00 euros pour l'exercice 2007.

M. Mark Williams bénéficie dans le cadre de son contrat de travail conclu avec la filiale CC-Chemplorer Ltd d'une rémunération variable brute de 120.000,00 euros. Cette prime est liée, à hauteur de 60%, à la réalisation d'objectifs Groupe définis par le Président Directeur Général et, à hauteur de 40%, à la réalisation d'objectifs individuels.

Autres engagements financiers au bénéfice des dirigeants

Lors de la décision de nomination de M. Alain Andréoli, il a été décidé qu'en cas de cessation de ses fonctions au Directoire, et sauf faute grave ou lourde qui lui serait imputable, il pourrait bénéficier d'une indemnité égale à 16 mois de rémunération déterminée sur la base de la dernière rémunération annuelle pratiquée (brute et variable).

En outre, il a été souscrit une police de type Garantie Sociale des Chefs d'entreprise (GSC) en vigueur depuis le 1er août 2005 au profit de M. Alain Andréoli.

Monsieur Alain Andréoli ayant démissionné de ses fonctions de Directeur Général à effet du 7 janvier 2008, les engagements financiers décrits supra ne sont plus en vigueur depuis cette date.

Aux termes de son contrat de travail conclu avec la filiale CC Chemplorer Ltd, Monsieur Mark Williams pourrait bénéficier d'une indemnité équivalente à 6 mois de rémunération en cas de licenciement faisant suite à un changement de contrôle au sein du Groupe Hubwoo. Monsieur Mark Williams occupe les fonctions de Directeur Général depuis le 7 janvier 2008.

Intéressement des dirigeants et membres du conseil d'administration

Il n'existe aucun accord d'intéressement.

Prêts et garanties accordés ou constitués en faveur des membres des organes d'administration et de direction

Néant.

16 FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Les actionnaires de Hubwoo ont approuvé lors de l'Assemblée Générale du 3 mai 2007 une simplification de la structure de gouvernance du Groupe avec un Conseil d'administration en remplacement du Conseil de Surveillance et du Directoire.

16.1 Date d'expiration des mandats des administrateurs

Les membres du Conseil d'Administration ont été nommés le 3 mai 2007 pour un mandat d'une durée de 6 ans, expirant à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes clos le 31 décembre 2012.

16.2 Contrats de services entre les membres des organes de direction et la Société

Cf. Rapport des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées au chapitre 16.7.

16.3 Les Comités

Le Comité des rémunérations

La composition du Comité des rémunérations est la suivante :

MM. Alain Andréoli, Edgard Misrahi, Dominique Gardy, et Bernd-Uwe Pagel.

Le Comité stratégique

La composition du Comité stratégique est la suivante :

MM. Alain Andréoli, Edgard Misrahi, Dominique Gardy et Bernd-Uwe Pagel.

Le Comité d'audit

La composition du Comité d'audit est la suivante :

MM. Alain Andréoli, Bernard Gouraud, et Hartmut Müller.

16.4 Déclaration de conformité au régime de gouvernement d'entreprise

Lors de l'organisation et de la mise en œuvre des procédures de contrôle interne, le Groupe s'est appuyée sur les principes généraux de contrôle interne du Cadre de Référence recommandé par l'Autorité des Marchés Financiers.

16.5 Rapport du Président du conseil d'administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil et sur les procédures de contrôle interne

Le présent rapport établi par le Président du Conseil d'Administration conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce, rend compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

Il indique en outre les limitations que le Conseil apporte aux pouvoirs du Directeur Général.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, les Commissaires aux comptes présenteront leurs observations sur les procédures de contrôle interne qui sont relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenus dans le présent rapport.

Il est tout d'abord rappelé que les procédures de contrôle interne en vigueur dans la Société ont pour objet :

- d'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- d'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la Société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la Société.

Lors de l'organisation et de la mise en œuvre de ces procédures, la Société s'est appuyée sur les principes généraux de contrôle interne du Cadre de Référence recommandé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil

Les actionnaires de Hubwoo.com S.A. ont approuvé lors de l'Assemblée Générale du 3 mai 2007 une simplification de la structure de gouvernance avec un Conseil d'Administration en remplacement du Conseil de Surveillance et du Directoire.

Depuis cette date, et jusqu'à la cessation de ses fonctions de Directeur Général en date du 7 janvier 2008, Monsieur Alain Andréoli a cumulé, conformément à ce qu'il est indiqué dans les statuts adoptés le 3 mai 2007, les fonctions de Président du Conseil d'Administration et celles de Directeur Général. Depuis le 7 janvier 2008, Monsieur Alain Andréoli exerce les fonctions de Président du Conseil d'Administration et Monsieur Mark Williams exerce celles de Directeur Général et ce, à la suite de la démission de Monsieur Alain Andréoli de ses fonctions de Directeur Général.

Composition du Conseil

Le Conseil est composé de trois (3) membres au moins et de dix-huit (18) au plus. Les membres du Conseil sont nommés pour une durée de six (6) années par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société. Leur mandat expire à l'issue de l'assemblée générale qui statue sur les comptes de l'exercice écoulé et qui se tient dans l'année au cours de laquelle expire le mandat dudit membre. Tout membre du Conseil sortant est rééligible.

Président du Conseil

- Monsieur Alain Andréoli

Pour rappel : Monsieur Alain Andréoli a été nommé Président Directeur Général le 3 mai 2007 pour un mandat d'une durée de 6 ans, expirant à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes clos le 31 décembre 2012. Suite à sa démission de ses fonctions de Directeur Général avec effet au 7 janvier 2008 et à la dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général, Monsieur Alain Andréoli a été maintenu dans ses fonctions de Président du Conseil d'Administration et ce, pour la durée de son mandat d'administrateur.

Fonction principale exercée par ailleurs par Monsieur Alain Andréoli : Senior Vice Président Global Sales & Services EMEA - Microsystems.

Autres Membres du Conseil :

Les membres du Conseil d'Administration ont été nommés le 3 mai 2007 pour un mandat d'une durée de 6 ans, expirant à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes clos le 31 décembre 2012.

- Banque Fédérale des Banques Populaires représentée par Monsieur Bernard Gouraud

Fonction principale exercée par ailleurs par Monsieur Bernard Gouraud : Membre du Comité de Direction Générale de la Banque Fédérale des Banques Populaires (Direction Technologies).

- Infracor GmbH (ex Degussa AG) représentée par Monsieur Hartmut Muller

Fonction principale exercée par ailleurs par Monsieur Hartmut Muller : Managing Director de Infracor GmbH.

- SAP AG représentée par Monsieur Bernd-Uwe Pagel

Fonctions principales exercées par ailleurs par Monsieur Bernd-Uwe Pagel : Senior Vice Président de SAP (Business Process Outsourcing).

- Monsieur Dominique Gardy

Fonction principale exercée par ailleurs par Monsieur Dominique Gardy : Executive Vice-President Contracting & Procurement de Royal Dutch Shell plc.

- Monsieur Edgar Misrahi

Fonctions principales exercées par ailleurs par Monsieur Edgar Misrahi : Directeur Général Délégué de APAX PARTNERS et Président de l'AFIC (Association Française des Investisseurs en Capital).

Les principales qualités attendues d'un membre du Conseil sont la connaissance de l'entreprise, l'engagement personnel dans les travaux du Conseil et de ses différents Comités, la compréhension du monde économique et financier, la capacité de travailler en commun dans le respect mutuel des opinions, le sens des responsabilités et d'indépendance à l'égard des actionnaires et des autres parties prenantes. A ce titre, il a été mis en place en 2007, une Charte du Conseil (établie sur la base de la Charte qui existait préalablement au niveau du Conseil de Surveillance) ayant pour objet de définir les principes applicables aux Membres du Conseil, leurs devoirs (notamment en termes d'indépendance) et le fonctionnement du Conseil.

Règles de fonctionnement du Conseil

Le fonctionnement du Conseil d'Administration est organisé par un règlement intérieur annexé à la Charte de Conseil, dont les principes caractéristiques sont les suivantes :

a) Le Président du Conseil d'Administration est élu en son sein et est obligatoirement une personne physique. En principe, le mandat de Président court pour la durée du mandat d'administrateur.

b) Chaque administrateur (sauf pour les représentants permanents des personnes morales) doit être propriétaire d'au moins une action de la société Hubwoo.com.

c) Conformément aux statuts de la Société, le nombre des membres du Conseil personnes physiques et des représentants permanents de personnes morales, âgées de plus de 65 ans, ne pourra à l'issue de chaque assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes sociaux, dépasser le tiers (arrondi, le cas échéant, au nombre entier supérieur) des administrateurs en exercice.

d) Les membres du Conseil d'Administration ne perçoivent en principe aucune rémunération (à moins que l'assemblée générale décide d'allouer des jetons de présence).

e) Convocation et tenue des réunions :

Le Conseil se réunit au moins deux fois par an aux fins d'arrêter les comptes semestriels et les comptes annuels. A cette occasion, le directeur général présente au Conseil un rapport comportant notamment des éléments de reporting en matière d'activité du groupe Hubwoo sur le semestre écoulé, sur le niveau de charges, un point sur le budget, etc.... D'autres réunions peuvent également intervenir sur des sujets spécifiques ou d'importance.

En outre, si le Conseil ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois, le tiers au moins des administrateurs peut demander au Président de convoquer le Conseil d'administration sur un ordre du jour déterminé.

Les réunions se déroulent à l'endroit indiqué dans la convocation et peuvent se tenir, si nécessaire, par système de visioconférence ou de télécommunication suivant les conditions réglementaires applicables.

Les administrateurs sont convoqués aux réunions par le Président du Conseil d'administration qui fixe l'ordre du jour et anime les débats.

Les convocations sont adressées par voie électronique puis, s'il y a lieu, par voie postale ou par courriel à chacun des membres du Conseil d'administration et au(x) membre(s) du Comité d'entreprise délégué(s) auprès du Conseil. Les Commissaires aux comptes sont également convoqués lorsque l'ordre du jour fait apparaître un sujet relatif aux comptes que ceux-ci soient semestriels ou annuels ou pour d'autres sujets d'importance.

Les réunions sont présidées par le Président du Conseil d'Administration.

Le Président du Conseil d'Administration représente le Conseil d'Administration ; il organise et dirige les travaux du Conseil d'Administration dont il rend compte à l'Assemblée générale et s'assure que les membres du Conseil sont en mesure de remplir leur mission et veille notamment à ce qu'ils disposent des informations et documents nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

Le Conseil d'Administration ne délibère valablement que si la moitié au moins des membres du Conseil en fonction sont effectivement présents (physiquement ou par visioconférence ou conférence téléphonique organisée dans les conditions réglementaires).

Toute réunion débute par la signature d'une feuille de présence par tous les membres du Conseil présents avec indication, s'il y a lieu, des membres représentés.

Les décisions au Conseil d'Administration sont prises à la majorité simple des membres présents ou représentés, le Président de séance n'ayant pas voix prépondérante en cas de partage.

Un membre du Conseil ne peut se faire représenter que par un autre administrateur sous réserve de justifier d'un mandat écrit.

En cas de procuration, un administrateur ne peut représenter qu'un seul autre membre du Conseil.

A la suite de la réunion, il est dressé un procès-verbal des délibérations, qui est signé lors de la réunion suivante par le Président et un des administrateurs.

Il est précisé que la Société a souscrit une police d'assurance couvrant les conséquences financières résultant d'une éventuelle mise en cause de la responsabilité de ses mandataires sociaux en cas de faute professionnelle commise dans le cadre de leurs fonctions.

Missions du Conseil

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Chaque administrateur reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles. Ses demandes sont adressées au Président du Conseil d'Administration.

Fréquence des réunions du Conseil

Le Conseil d'Administration s'est réuni sept fois au cours de l'exercice 2007 aux dates suivantes :

Date de réunion	Membres du conseil présents	Taux de présence
3 mai 2007	6/6	100 %
28 juin 2007	4/6	67 %
30 juillet 2007	4/6	67 %
13 septembre 2007	5/6	83 %
27 septembre 2007	4/6	67 %
21 novembre 2007	5/6	83 %
17 décembre 2007	4/6	67 %

Avant le changement de mode de gestion (3 mai 2007), le Conseil de Surveillance s'était réuni deux fois en 2007 (7 mars et 12 avril).

Le Conseil d'Administration et auparavant le Conseil de Surveillance ont consacré l'essentiel de leurs travaux en 2007 à l'examen des comptes (annuels et semestriels), à la structure financière et à la situation de liquidité du Groupe Hubwoo, au suivi des mesures de réorganisation, à la stratégie du groupe, à l'évolution de son actionnariat, au projet de croissance externe, au schéma d'intéressement des opérationnels du groupe.

Comités spécifiques

a) Le Comité des rémunérations

La composition du Comité des rémunérations est la suivante :

MM. Alain Andréoli, Edgard Misrahi, Dominique Gardy, et Bernd-Uwe Pagel.

Le Comité des rémunérations a pour mission d'assister le Conseil dans ses prises de décision, d'émettre des recommandations et avis à caractère consultatif, concernant entre autres, la politique de rémunération des principaux dirigeants du groupe Hubwoo, la politique et l'attribution de stock-options et d'actions gratuites. Sur la base des travaux du comité, le Conseil examine, modifie et valide notamment la liste des attributaires suggérés en terme de stock options.

Les modalités attachées aux rémunérations variables des dirigeants sont proposées par le comité au Conseil pour approbation. La part variable est sujette à l'atteinte d'objectifs de performance qui est mesurée après chaque fin d'exercice.

Les travaux effectués par le Comité des rémunérations font l'objet d'un compte-rendu oral ou écrit présenté au Conseil d'Administration.

Sont présentées ci-après les rémunérations des membres du Directoire jusqu'au 3 mai 2007 (Monsieur Alain Andréoli et Monsieur Mark Williams) et celle du Président Directeur Général depuis le 3 mai 2007 (Monsieur Alain Andréoli).

Rémunérations totales et avantages de toute nature versés durant l'exercice 2007, de manière directe et indirecte :

Monsieur Alain Andréoli

Membre et Président du Directoire de Hubwoo.com S.A., en exercice depuis le 5 juillet 2005, jusqu'au 3 mai 2007.

Président Directeur Général depuis le 3 mai 2007 (jusqu'au 7 janvier 2008).

- Rémunération fixe versée en 2007 : 311.928,00 euros
- Rémunération variable versée en 2007 : 50.000,00 euros
- Avantages en nature en 2007 : 22.347,00 euros
- Indemnités de déplacement versées en 2007 : 19.220,00 euros

Monsieur Mark Williams

Membre du Directoire de Hubwoo.com S.A., en exercice depuis le 12 septembre 2006, jusqu'au 3 mai 2007.

Les fonctions de membre du directoire de Monsieur Mark Williams se cumulent avec celles résultant du contrat de travail qu'il a préalablement conclu avec la société CC Chemplorer Ltd (filiale de Hubwoo.com S.A.). La rémunération de M. Mark Williams lui est versée par la société CC Chemplorer Ltd et s'est élevée en 2007 à 260.684,00 euros hors charges sociales, étant précisé que Monsieur Mark Williams ne perçoit pas de rémunération au titre de son mandat de membre du directoire.

Autres éléments de rémunération

M. Alain Andréoli s'est vu attribuer en 2005 un total de 1.400.000 options de souscription régies par le Plan n°8A ainsi qu'un total de 500.000 options de souscription régies par le Plan n°10A en 2007. Suite à la cessation des fonctions de Directeur Général de Monsieur Alain Andréoli, le nombre d'options encore en vigueur au 31 décembre 2007 a été réduit à 125.000 options au titre du plan 10A et à 827.420 options au titre de plan n°8A.

M. Mark Williams s'est vu attribuer en 2006 un total de 200.000 options de souscriptions régies par le plan n°9 ainsi qu'un total de 100.000 options de souscription régies par le Plan n°10B en 2007.

Autres engagements financiers au bénéfice des dirigeants

Lors de la décision de nomination de M. Alain Andréoli, il a été décidé qu'en cas de cessation de ses fonctions au Directoire, et sauf faute grave ou lourde qui lui serait imputable, il pourrait bénéficier d'une indemnité égale à 16 mois de rémunération déterminée sur la base de la dernière rémunération annuelle pratiquée (brute et variable).

En outre, il a été souscrit une police de type Garantie Sociale des Chefs d'entreprise (GSC) en vigueur depuis le 1er août 2005 au profit de M. Alain Andréoli.

Monsieur Alain Andréoli ayant démissionné de ses fonctions de Directeur Général en date du 7 janvier 2008, les engagements financiers décrits supra ne sont plus en vigueur depuis cette date.

Aux termes de son contrat de travail conclu avec la filiale CC Chemplorer Ltd, M. Mark Williams pourrait bénéficier d'une indemnité équivalente à 6 mois de rémunération en cas de licenciement faisant suite à un changement de contrôle au sein du Groupe Hubwoo.

b) Le Comité stratégique

La composition du Comité stratégique est la suivante :

MM. Alain Andréoli, Edgard Misrahi, Dominique Gardy et Bernd-Uwe Pagel.

Le Comité stratégique a pour mission d'assister le Conseil dans ses prises de décision, d'émettre des recommandations et avis à caractère consultatif, concernant entre autres, le développement et la stratégie à mettre en place au niveau du groupe (organisation, management, projet de croissance externe, etc.). Ce comité peut être également consulté dans le cadre du budget annuel et l'examen de projets d'investissement.

Les travaux effectués par le Comité stratégique font l'objet d'un compte-rendu oral ou écrit présenté au Conseil d'Administration.

c) Le Comité d'audit

La composition du Comité d'audit est la suivante :

MM. Alain Andréoli, Bernard Gouraud, et Hartmut Müller.

Le Comité d'audit a pour mission d'assister le Conseil dans ses prises de décision, d'émettre des recommandations et avis à caractère consultatif, concernant entre autres, les questions financières, comptables et de contrôle des risques. Le Comité procède également à un examen du champ d'intervention des Commissaires aux comptes et de l'audit interne ainsi que sur toute question contribuant à la fiabilité et l'exactitude des comptes.

Les travaux effectués par le Comité d'audit font l'objet d'un compte-rendu oral ou écrit présenté au Conseil d'Administration.

Procédures de contrôle interne

Mission du contrôle interne

Le contrôle interne est un processus mis en œuvre par le Conseil, le Directeur Général, les dirigeants et le personnel, destiné à fournir une assurance raisonnable quant à l'atteinte des objectifs suivants :

réalisation et optimisation des opérations,
fiabilité des informations financières,
conformité des opérations aux lois et aux réglementations en vigueur.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques opérationnels résultant de l'activité des sociétés du groupe ainsi que les risques d'erreurs et de fraude, en particulier dans les domaines comptables et financiers. Les procédures de contrôle interne, aussi bien conçues et appliquées soient-elles, ne peuvent représenter une garantie absolue d'élimination totale des risques.

Organisation des procédures de contrôle interne

Le Directeur Général, sous le contrôle du Conseil, les différents Comités mis en place tant au niveau du Conseil qu'au niveau opérationnel et les compétences qu'ils rassemblent permettent la promotion d'une culture de contrôle interne adaptée à l'activité du groupe Hubwoo.

L'équipe de direction du Groupe, sous l'autorité du Directeur Général a pour responsabilité de mettre en place les orientations décidées par le Directeur Général et le Conseil et de s'assurer de leur bonne application dans les sociétés du Groupe. L'équipe de direction établit le plan stratégique, met en place et suit les principaux plans opérationnels et les budgets, développe les projets transverses et détermine les orientations en matière de politique des ressources humaines.

L'efficacité du contrôle interne fait partie des principaux objectifs des organes de direction du siège qui s'appuient à cet effet sur les directions concernées des filiales et des zones.

Le contrôle financier du Groupe est placé sous la responsabilité du Directeur Administratif et Financier (Chief Financial Officer) qui doit notamment s'assurer de la fiabilité des informations financières communiquées.

La direction administrative et financière est organisée autour de pôles de compétences en matière de financements-trésorerie, comptabilité-consolidation et contrôle de gestion.

La direction juridique et des assurances est placée sous la responsabilité du Chief Financial Officer. Elle a notamment pour mission de s'assurer de la conformité des opérations aux lois et réglementations.

La direction des ressources humaines est responsable de l'application des réglementations sociales et des normes éthiques du groupe. À travers ses structures et ses outils de reporting, elle assiste le management pour la définition de l'allocation des ressources et le développement des compétences (revue des performances, système de paye et d'évaluation). Cette direction est placée sous la responsabilité du Chief Financial Officer.

La direction des systèmes d'information étudie, approuve et contrôle les principaux projets informatiques du groupe et développe les possibilités de partage. Elle s'appuie sur des ressources internes et externes, par pays et par zone géographique.

Mise en œuvre des procédures de contrôle interne

Les principes comptables, le plan de comptes du Groupe et les processus de reporting et consolidation visent à assurer l'homogénéité des données comptables du groupe.

Les directives des ressources humaines décrivent en détail les règles, principes et bonnes pratiques au sein du groupe. Cela permet d'assurer une permanence et cohérence des méthodes au sein des organisations.

À chaque niveau de l'organisation existent des procédures qui permettent de contrôler l'application et la mise en œuvre de seuils d'autorisations, relatifs aux :

- embauches,
- indemnités de licenciement,
- enveloppes budgétaires,
- investissements et désinvestissements,
- engagements à long terme,
- opérations financières et signatures bancaires.

Après approbation par le Conseil, le Budget présenté par le Directeur Général est décliné dans chaque pays et dans chaque direction fonctionnelle.

Les budgets, en cohérence avec le plan stratégique sont élaborés aux différents niveaux opérationnels, puis validés par le Groupe. Ce processus permet de responsabiliser l'ensemble de l'organisation autour des objectifs du Groupe.

Des situations prévisionnelles sont régulièrement établies et comparées aux objectifs budgétaires afin de mettre en place les actions correctives requises.

Les revues d'activité mensuelles par l'équipe de direction permettent d'appréhender l'évolution économique et financière des activités, d'évaluer les décisions opérationnelles, d'analyser les écarts entre les objectifs et les réalisations et de suivre la mise en place des plans d'actions. Des rapports synthétiques présentant les principales informations financières et de gestion sont mis à la disposition du Directeur Général.

Au niveau des zones et des entités du Groupe, des contrôleurs de gestion sont responsables du suivi de la réalisation des objectifs et de l'analyse des informations comptables et financières.

Procédures de contrôle interne liées au traitement de l'information financière

Les états financiers sont élaborés sur la base des informations communiquées par les responsables financiers des différentes filiales. Ces données sont transmises selon un format unique (système comptable intégré), reprenant une nomenclature des comptes et un système de reporting communs à toutes les organisations.

Le système comptable unifié et intégré assure la conformité des informations avec le référentiel Groupe (principes comptables et plan de comptes) pour le reporting de gestion, la consolidation des comptes et la préparation de l'information financière externe.

Des instructions détaillées sont transmises par le Chief Financial Officer à chaque étape des processus de consolidation et de reporting.

Le service de consolidation s'assure de la cohérence des remontées d'information des filiales avant de comparer les résultats selon des paramètres homogènes (modifications de périmètre, change, opérations exceptionnelles).

Pouvoirs du Directeur général

Les fonctions de Directeur Général de la société Hubwoo.com et donc du Groupe Hubwoo sont à ce jour exercées par Monsieur Mark Williams.

Par application des dispositions légales et statutaires, le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société dans la limite de l'objet social et des pouvoirs expressément attribués par la loi au Conseil et aux assemblées d'actionnaires.

Le Directeur Général est chargé de diriger et d'animer le Groupe Hubwoo suivant ce qui est notamment indiqué dans le présent rapport.

En outre, le Directeur Général doit consulter le Conseil d'Administration de Hubwoo.com aux fins d'autoriser préalablement les opérations suivantes :

- approbation du budget annuel et de ses modifications ;
- décision d'investissement non prévue au budget et dont le montant excéderait 300.000,00 euros (hors TVA) ou la contre-valeur de 300.000,00 euros (hors TVA) en devises, que l'investissement soit en une ou plusieurs tranches ou en une série d'investissements liés entre eux ;
- tout projet d'acquisition ou de rapprochement avec toute société ;
- toute opération de fusion, scission, dissolution, liquidation, modification de la nationalité de la société ou toute autre opération de restructuration juridique à laquelle Hubwoo.com et/ou ses filiales serai(en)t partie(s).

16.6 Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Hubwoo S.A. et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société. Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme d'exercice professionnel applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 30 avril 2008
KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Jean-Pierre Valensi
Associé

Paris, le 30 avril 2008
SLG Expertise

Marion Bolze-Perez
Associée

16.7 Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Conventions et engagements approuvés au cours de l'exercice

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Convention générale régissant les relations intra-groupe

- Personnes concernées :

Monsieur Alain Andréoli : Président du Directoire (jusqu'au 3 mai 2007) puis Président Directeur Général (jusqu'au 7 janvier 2008)

Monsieur Mark Williams : Membre du Directoire (jusqu'au 3 mai 2007) et désormais Directeur Général (depuis le 7 janvier 2008 / date de nomination : 17 décembre 2008)

- Nature et objet :

Une convention globale régissant les relations intra-groupe visées ci-après a été mise en place avec effet au 1er janvier 2007 avec pour objectif de rationaliser et homogénéiser les précédentes conventions intra-groupe qui existaient antérieurement. Cette convention globale a fait l'objet d'une autorisation du conseil d'administration lors de ses délibérations en date du 21 novembre 2007.

Cette convention générale (et les conventions spécifiques qui la composent) se substitue à toutes les conventions du même type précédemment conclues, étant précisé que ces dernières avaient fait l'objet d'une approbation par l'assemblée générale du 3 mai 2007.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 21 novembre 2007.

- Modalités :

➤ **Convention d'assistance et de prestations de services**

Les honoraires d'assistance (« Management fees ») sont basés sur les dépenses engagées pour les besoins du Groupe, majorées d'une marge de 8% et facturés au prorata du chiffre d'affaires réalisé par chaque filiale de Hubwoo.com S.A.

Le montant des « management fees » facturés par Hubwoo.com à ses filiales en 2007 s'est élevé à :

	(Euros)
Avisium S.A. :	43.750
CC-Chemplorer Ltd :	2.719.189
CC-Chemplorer Content GmbH :	13.087
CC-Chemplorer Services GmbH :	néant
Trade Ranger Inc :	néant
Trade Ranger Management LLC :	néant
Trade Ranger Holdings LLC :	néant
Trade Ranger Texas LP :	665.256
Trade Ranger International Ltd :	1.526.818
InterSources N.V. :	254.470
MDT S.A.S. :	9.452
InterSources India Pvt :	néant
InterSources (USA) LLC :	123.600
InterSources (UK) Ltd :	290.822
Soit un total de	5.602.694

➤ **Convention de gestion et d'avance de trésorerie**

La convention générale prévoit la mise en commun de la trésorerie disponible au sein du Groupe par des avances financières, entre entités du Groupe, autant que de besoin.

Les avances financières sont portées en compte courant et rémunérées à hauteur de Euribor 12 mois Moyen + 1,50% (soit 5,43 % au titre de 2007)

Au 31 décembre 2007, le solde des comptes courants créditeurs de Hubwoo.com avec ses filiales s'établit comme suit :

	(Euros)
Soldes créditeurs :	
CC-Chemplorer Ltd :	2.587.580
Trade Ranger Texas LP :	1.238.252
Soit un total de	3.825.832

Le solde des comptes courants avec les autres filiales est nul au 31 décembre 2007.

Le montant des intérêts facturés à Hubwoo.com en 2007 s'établit comme suit :

	(Euros)
Avisium S.A.* :	31.776
CC-Chemplorer Ltd :	90.509
Trade Ranger Texas LP :	18.307
Soit un total de	140.592

* la société Avisium a été absorbée dans Hubwoo.com à travers une transmission universelle de patrimoine en date du 23 décembre 2007.

➤ Convention de redevance d'usage de marque et de technologie

La redevance d'usage du nom Hubwoo et d'utilisation de la technologie développée au sein du Groupe, est facturée à hauteur de 5% du chiffre d'affaires de chaque entité du Groupe.

Le montant des redevances d'usage facturées par Hubwoo.com en 2007 s'établit comme suit :

	<i>(Euros)</i>
CC-Chemplorer Ltd :	609.935
CC-Chemplorer Content GmbH :	2.895
Trade Ranger Texas LP :	149.160
Trade Ranger International Ltd :	334.525
Soit un total de	1.096.515

Convention de licence pour les solutions SAP en matière de BPO

- Personne concernée :

SAP AG, en tant qu'Administrateur de Hubwoo.com

- Nature et objet :

En matière de solutions e-sourcing et applications SRM, le groupe Hubwoo a renouvelé et renforcé en 2007 son partenariat avec SAP ; ces solutions permettent d'offrir des solutions d'achat électronique portées par SAP et couvrant le processus complet du e-sourcing jusqu'au paiement.

Il a ainsi été conclu avec SAP AG, un accord global sous la forme d'une convention de licence pour les solutions SAP en matière de BPO (Business Process Outsourcing) permettant une coopération en matière de développement commercial, de définition des solutions et du support technique aux clients.

Grâce à ce programme BPO et de la certification "Services Powered by SAP", le groupe Hubwoo peut proposer une utilisation standardisée et efficace des solutions SAP.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 13 septembre 2007

- Modalités :

Ce contrat a été conclu le 12 novembre 2007 pour une première période de cinq années et représente un engagement financier pour Hubwoo de 7,5 M€ réparti sur cinq ans.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Indemnité susceptible d'être due en cas de révocation du président du directoire

Lors de la décision de nomination de M. Alain Andréoli en qualité de président du directoire le 5 juillet 2005, il a été décidé qu'il pourrait bénéficier en cas de cessation de ses fonctions au directoire, et sauf faute grave ou lourde qui lui serait imputable, d'une indemnité qui s'élèverait à seize mois de rémunération déterminée sur la base de la dernière rémunération annuelle pratiquée.

Par application des dispositions de la loi du 26 juillet 2005, nous vous informons que M. Alain Andréoli a fait part, en date du 17 décembre 2007, au Conseil d'Administration de sa décision de démissionner de ses fonctions opérationnelles tout en conservant son mandat de président du conseil d'administration.

Conclusion d'un contrat d'assurance en matière de responsabilité civile des mandataires sociaux

Cette convention a pour objet de souscrire une police d'assurance dans le but d'assurer les membres du Directoire, les dirigeants opérationnels et les membres du Conseil de surveillance du groupe Hubwoo contre les conséquences financières qui résulteraient de réclamations de toute nature effectuées dans le cadre de l'exécution de leurs fonctions.

Un contrat d'assurance Responsabilité Civile des Mandataires Sociaux a été conclu au cours de l'exercice 2006 auprès de Liberty Mutual Insurance Europe Limited. Ce contrat a pris effet au 1^{er} janvier 2007, la prime annuelle provisionnelle s'élevant à 35.450 euros.

Convention d'assistance entre la société Hubwoo.com et la société Avisium

Une convention datée du 1er octobre 2003 définissait les modalités d'assistance spécifique à effectuer par la société Hubwoo.com au profit de la société Avisium. Cette convention a poursuivi ses effets sur une partie de l'exercice 2007 et n'a désormais plus d'objet depuis la Transmission Universelle de Patrimoine d'Avisium S.A. et sa dissolution sans liquidation au profit de Hubwoo.com définitivement réalisée le 23 décembre 2007.

Conventions de prêt de consommation d'action Avisium

Ces conventions de prêt de consommation de titres Avisium, antérieurement approuvées, concernent Monsieur Alain Andréoli, et Monsieur Mark Williams. Ces conventions ont poursuivi leurs effets sur une partie de l'exercice 2007 et n'ont désormais plus d'objet depuis la Transmission Universelle de Patrimoine d'Avisium S.A. et sa dissolution sans liquidation au profit de Hubwoo.com définitivement réalisée le 23 décembre 2007.

Convention de trésorerie entre Avisium et Hubwoo.com

Cette convention a pour objet une mise en commun des disponibilités entre les sociétés Hubwoo.com et Avisium via des avances consenties de part et d'autre en fonction de leurs besoins de trésorerie respectifs.

Cette convention a poursuivi ses effets sur une partie de l'exercice 2007 et n'a désormais plus d'objet depuis la Transmission Universelle de Patrimoine d'Avisium S.A. et sa dissolution sans liquidation au profit de Hubwoo.com définitivement réalisée le 23 décembre 2007.

Les conventions suivantes conclues au cours d'exercices antérieurs n'ont produit aucun effet au cours de l'exercice 2007 dans la mesure où la convention générale autorisée par le Conseil d'administration en date du 21 novembre 2007 s'est substituée à toutes les conventions précédemment conclues :

- Opérations d'avances de trésorerie entre Trade Ranger Texas LP et Hubwoo.com
- Opérations d'avances de trésorerie entre CC-Chemplorer Ltd et Hubwoo.com.
- Convention de licence de marque (Trademark license agreement) entre Hubwoo.com et Trade Ranger International Ltd.
- Conventions de prêts entre Hubwoo.com et CC-Chemplorer Ltd
- Convention de trésorerie entre Hubwoo.com et CC-Chemplorer Ltd
- Conventions d'assistance entre Hubwoo.com et Trade Ranger Texas LP, Trade Ranger International Ltd, Avisium SA et CC-Chemplorer Ltd

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 15 mai 2008
KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
Jean-Pierre Valensi
Associé

Paris, le 15 mai 2008
SLG Expertise
Marion Bolze-Perez
Associée

17 SALARIES

17.1 Nombre de salariés

Effectif du Groupe	2004	2005	2006	2007
En fin d'année	151	196	159	203

L'augmentation de l'effectif du Groupe entre 2006 et 2007 est due, pour l'essentiel, à l'entrée d'InterSources au sein du Groupe.

17.2 Participations et stocks options

Participations

Compte tenu des résultats de la société depuis sa création, le Groupe n'a pas de programme de participation des salariés aux fruits de l'expansion, en dehors du programme de stock options.

Stocks options

Les options de souscription consenties par Hubwoo.com en vigueur au 31 décembre 2007 se synthétisent comme suit :

Plans d'options de souscription ou d'achat d'actions consenties par Hubwoo.com en vigueur au 31 décembre 2007										
	Plan 6	Plan 7	Plan 8 A&B	Plan 9	Plan 10 A&B&C					
Date de l'Assemblée Générale	13 septembre 2000	13 septembre 2000	13 septembre 2000	6 septembre 2005	3 mai 2007					
Date du Directoire ou du Conseil	18 septembre 2003	16 septembre 2004	9 décembre 2005	14 novembre 2006	13 septembre 2007					
Nombre d'actions pouvant être souscrites	694 265	1 381 531	3 311 685	565 598	2 745 644					
Nombre maximal d'options attribuables	soit 4% du capital	soit 4% du capital	soit 8% du capital apprécié au 06/09/2005	soit 8% du capital apprécié au 06/09/2005	soit 8% du capital apprécié au 10/09/2007					
Nombre d'options attribuées à l'origine	493 212	574 000	1 850 000	540 000	1 600 000					
<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 40%;"> dont mandataires sociaux dont 10 premiers attributaires salariés </div> <div style="width: 60%;"> <table border="0"> <tr> <td>115 000</td> <td>400 000</td> <td>1 600 000</td> <td>200 000</td> <td>500 000</td> </tr> <tr> <td>197 093</td> <td>174 000</td> <td>250 000</td> <td>540 000</td> <td>1 100 000</td> </tr> </table> </div> </div>	115 000	400 000	1 600 000	200 000	500 000	197 093	174 000	250 000	540 000	1 100 000
115 000	400 000	1 600 000	200 000	500 000						
197 093	174 000	250 000	540 000	1 100 000						
Point de départ d'exercice des options	1 juillet 2004	16 septembre 2004	9 décembre 2005	14 novembre 2006	13 septembre 2007					
Date d'expiration	18 septembre 2008	16 septembre 2009	9 décembre 2009	13 novembre 2010	12 septembre 2012					
Prix d'exercice ajusté suite à l'augmentation de capital	2,14 euros	1,95 euros	2,17 euros	0,94 euros	0,81 euros					
Prix d'exercice historique	2,25 euros	2,05 euros	2,28 euros	0,99 euros	0,81 euros					
Principales modalités d'exercice	100% des options exerçables depuis le 01/07/2005	100% des options exerçables depuis le 01/01/2006	6,25% des options exerçables à chaque ouverture d'une période de 3 mois à compter de leur date d'attribution	6,25% des options exerçables à chaque ouverture d'une période de 3 mois à compter de leur date d'attribution	6,25% (pour 1.100.000 options) ou 12,5% (pour 500.000 options) des options exerçables à chaque ouverture d'une période de 3 mois à compter de leur date d'attribution					
Nombre d'options additionnel suite à l'augmentation de capital	14 751	23 081	83 959	28 726						
Nombre d'actions souscrites	68 281	40 000								
Nombre d'options annulées	172 556	119 745	1 099 972	73 724	399 218					
Nombre d'options restantes au 31 décembre 2007	267 126	437 336	833 987	495 002	1 200 782					

18 PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

18.1 Structure de l'actionariat

Actionariat connu de l'émetteur	Situation au 31/12/2007			Situation au 31/12/2006		
	Nombre d'actions	% en capital	% en droits de vote	Nombre d'actions	% en capital	% en droits de vote
Banque Fédérale des Banques Populaires	2,600,000	4.95%	4.99%	2,849,551	6.87%	6.90%
T-Systems International GmbH	2,763,842	5.26%	5.30%	2,763,842	6.66%	6.69%
Infraserv GmbH & Co Höchst KG	2,512,581	4.78%	4.82%	2,512,581	6.06%	6.08%
Shell Internet Venture BV	1,996,443	3.80%	3.83%	1,996,442	4.81%	4.83%
BASF AG	0	n/a	n/a	2,085,196	5.03%	5.05%
Degussa AG / EVONIK	2,085,196	3.97%	4.00%	2,085,196	5.03%	5.05%
Henkel KGAA	2,085,196	3.97%	4.00%	2,085,196	5.03%	5.05%
SAP AG & Belgium	2,351,862	4.48%	4.51%	2,351,862	5.67%	5.69%
APAX	2,499,481	4.76%	4.79%	2,499,481	6.02%	6.05%
Groupe OFI	2,106,500	4.01%	4.04%	1,338,565	3.23%	3.24%
Détenant plus de 2,5% du capital en actions ou en droits de vote au 31 décembre 2007	21,001,101	39.99%	40.27%	22,567,912	54.39%	54.62%
Autres - Ne détenant pas plus de 2,5% du capital	31,143,962	59.31%	59.73%	18,752,698	45.19%	45.38%
Hubwoo - Actions d'autocontrôle	366,162	0.70%		174,961	0.42%	
Total	52,511,225	100.00%	100.00%	41,495,571	100.00%	100.00%

18.2 Droits de vote

Il n'existe pas, à ce jour, de droit de vote multiple.

18.3 Détention ou contrôle de l'émetteur directement ou indirectement

A la connaissance de la Société, aucune personne ne contrôle directement ou indirectement la société Hubwoo.com

18.4 Accords pouvant entraîner un changement de contrôle

Il n'existe à la connaissance de la Société, aucun accord ou pacte qui auraient été conclus entre actionnaires de la Société et qui seraient en vigueur à ce jour.

19 OPERATIONS AVEC DES APPARENTES

Rôle de la mère vis-à-vis de ses filiales

La société Hubwoo.com exerce un pouvoir de contrôle de la gestion et des choix technologiques sur l'intégralité du Groupe. Les filiales ont une autonomie limitée dans leur gestion quotidienne, car toutes les fonctions des organes de Direction sont transversales.

Nombre de filiales

Au 31 décembre 2007, la société contrôle directement ou indirectement, au travers de structures holding, 12 sociétés.

Organisation économique du groupe

Toutes les sociétés du groupe ont une activité similaire. Les sociétés ont des liens forts en termes de technologies, politique commerciale et marketing, ainsi qu'en gestion et contrôle financier.

Fonctions des dirigeants dans les filiales

Les dirigeants de la société mère exercent des fonctions de Direction au sein de certaines des Filiales directes :

Monsieur Alain Andréoli

- Président du Directoire de Hubwoo.com S.A. jusqu'au 3 mai 2007
- Président Directeur Général de Hubwoo.com S.A. du 3 mai 2007 au 7 janvier 2008
- Président du conseil d'administration de Hubwoo.com S.A. depuis le 7 janvier 2008
- Président directeur général de Avisium S.A. (absorbée par voie d'une TUP en date du 23 décembre 2007)
- Président directeur général de Trade Ranger Inc
- Président directeur général de CC-Chemplorer Ltd
- Membre du Directoire de Trade Ranger Texas L.P.

Monsieur Mark Williams

- Membre du directoire de Hubwoo.com S.A. jusqu'au 3 mai 2007
- Directeur Général de Hubwoo.com S.A. depuis le 7 janvier 2008
- Administrateur de Avisium S.A. (absorbée par voie d'une TUP en date du 23 décembre 2007)
- Administrateur de Trade Ranger Inc
- Administrateur de CC-Chemplorer Ltd
- Administrateur de Trade Ranger Texas L.P.

Transactions avec des parties liées

Les sociétés représentées au Conseil de surveillance (jusqu'au 3 mai 2007) et constituant les parties liées jusqu'à cette date sont les suivantes :

- Banque Fédérale des Banques Populaires
- T-Systems International GmbH
- BASF AG
- Degussa AG
- Henkel KGAA
- SAP AG
- APAX France
- InfraServ GmbH & Co Höchst KG

Les sociétés représentées au Conseil d'Administration (depuis le 3 mai 2007) et constituant les parties liées à compter de cette date sont les suivantes :

- Banque Fédérale des Banques Populaires
- Degussa AG
- SAP AG
- APAX France
- Shell

20 PATRIMOINE, SITUATION FINANCIÈRE ET RÉSULTATS

20.1 Informations financières historiques

Chiffres clés (millions d'euros)	2005	2006	2007
Chiffre d'affaires	30.6	32.0	32.6
EBITDA	0.0	0.5	2.0
Résultat net	-4.8	-40.5	0.1
Effectifs	196	159	203

EBITDA : résultat opérationnel courant avant amortissements et provisions

Exercices 2005, 2006 et 2007 aux normes IFRS

- 2003 : Acquisition d'Avisium
- 2004 : Acquisition de CC-Chemplerer
- 2005 : Acquisition de Trade Ranger
- 2007 : Acquisition d' InterSources

Conformément à l'article 28 du Règlement Européen n° 809/2004 du 29 avril 2004, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document :

- relatives à l'exercice 2006 ; les comptes consolidés, le rapport des contrôleurs légaux relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006, figurant aux pages 77 à 104 du document de référence 2006 (déposé auprès de l'AMF, le 1er août 2007 sous le numéro D.07-772),
- relatives à l'exercice 2005 ; les comptes consolidés, les comptes annuels et les rapports des contrôleurs légaux relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2005, figurant aux pages 65 à 109 pour les comptes consolidés, et aux pages 119 à et 139 pour les comptes sociaux, du document de référence 2005 (déposé auprès de l'AMF le 24 juillet 2006 sous le numéro D-06-0734),

20.2 Informations financières Pro Forma

Pro Forma (millions d'euros)	2007	Ajustements	2007 Pro Forma
Chiffre d'affaires	32.6	2.6	35.2
EBITDA	2.0	-0.3	1.7
Résultat net	0.1	-0.4	-0.3

EBITDA : résultat opérationnel courant avant amortissements et provisions

Les informations Pro Forma sont établies afin de permettre une comparaison des principaux indicateurs, en année pleine, compte tenu des acquisitions intervenues au cours des différentes périodes.

Ces informations n'ont qu'une valeur purement illustrative et, de part leur nature même, traitent d'une situation hypothétique et ne représentent pas la situation financière ou les résultats effectifs du groupe.

Les ajustements au titre de l'année 2007 ont pour objet de prendre en compte la contribution d'InterSources en année pleine (acquisition en date du 30 juillet 2007).

Information financière Pro Forma 2007

Description de l'opération

L'opération consiste en l'acquisition par Hubwoo.com S.A., en date du 30 juillet 2007, de la totalité des titres d'InterSources N.V., rémunérée par voie d'une augmentation de capital, de l'émission de bons de souscriptions d'actions et de paiements en numéraire au profit des actionnaires d'InterSources N.V. Cette opération fait l'objet d'une description détaillée aux chapitres 10.1 et 21.1.4 ainsi que dans les notes 13 et 20 de l'annexe aux états financiers consolidés au 31 décembre 2007.

Périmètre de l'information Pro Forma

L'information Pro Forma présentée correspond au regroupement des activités des groupes Hubwoo et InterSources, lui-même constitué des sociétés suivantes :

- InterSources N.V. (Belgique),
- MDT S.A.S. (France),
- InterSources LLC (USA),
- InterSources Ltd (UK),
- InterSources Pvt (Inde).

Base de préparation

Ces informations financières consolidées Pro Forma non auditées sont présentées en application de l'Instruction n°2005-11 du 13 décembre 2005, Annexe II, de l'Autorité des Marchés Financiers indiquant qu'en cas de variation de taille supérieure à 25% de la société absorbante, une information Pro Forma doit être présentée.

Ces informations financières Pro Forma non auditées ont été établies conformément aux dispositions de l'Annexe II « module d'information financière Pro Forma » du Règlement n°809/2004 de la Commission européenne, et conformément aux recommandations émises par le CESR en février 2005 concernant la préparation des informations financières Pro Forma visées par ce Règlement n°809/2004 sur les prospectus ainsi qu'en application de l'instruction n°2007-05 du 2 octobre 2007 de l'Autorité des Marchés Financiers.

Ajustements Pro Forma

Les ajustements Pro Forma sont calculés en retenant l'hypothèse que l'opération a été réalisée le 1^{er} janvier 2007.

Les informations financières Pro Forma sont présentées exclusivement à titre d'illustration et ne constituent pas une indication des résultats des activités opérationnelles ou de la situation financière de la société consolidée qui aurait été obtenue si l'opération était effectivement intervenue à la date indiquée (1^{er} janvier 2007). Représentant une situation hypothétique, elles ne sont pas non plus indicatives des résultats des activités opérationnelles ou de la situation financière future de la société consolidée.

Tous les ajustements Pro Forma se rapportent directement à l'opération.

Seuls les ajustements pouvant être concrètement documentés et estimés de manière fiable sont pris en compte. Par exemple, les informations financières Pro Forma ne tiennent compte d'aucune économie de coût potentielle du fait de l'élimination de certaines dépenses ou de la réalisation de synergies. Elles ne tiennent pas compte non plus d'éléments particuliers tels que les paiements qui pourraient résulter des coûts de restructuration ou d'intégration qui pourraient être engagés du fait de l'opération.

Les données retenues afin de déterminer les ajustements Pro Forma correspondent aux données historiques du groupe InterSources obtenues à partir des états financiers individuels non audités des entités constitutives du groupe InterSources pour la période du 1^{er} janvier au 30 juillet 2007.

Toute transaction effectuée entre le groupe Hubwoo et le groupe InterSources est qualifiée d'opération intragroupe. Les transactions intragroupe relatives à la période présentée sont nulles.

20.3 Rapport des commissaires aux comptes sur les informations financières Pro Forma

Monsieur le Directeur Général,

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application du règlement (CE) n°809/2004, nous avons établi le présent rapport sur les informations pro forma de la société Hubwoo S.A. relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2007, incluses dans le chapitre 20.2 de son document de référence de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Ces informations pro forma ont été préparées aux seules fins d'illustrer l'effet que l'acquisition des titres des sociétés du Groupe Intersources par votre société aurait pu avoir sur les principaux indicateurs de résultat consolidés (non audités) de la société Hubwoo S.A. au 31 décembre 2007, si l'opération avait pris effet au 1^{er} janvier 2007. De par leur nature même, elles décrivent une situation hypothétique et ne sont pas nécessairement représentatives de la situation financière ou des performances qui auraient pu être constatées si l'opération ou l'événement était survenu à une date antérieure à celle de sa survenance réelle.

Ces informations pro forma ont été établies sous votre responsabilité en application des dispositions du règlement (CE) n°809/2004 et des recommandations CESR relatives aux informations pro forma.

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, d'exprimer une conclusion, dans les termes requis par l'annexe II point 7 du règlement (CE) N° 809/2004, sur le caractère adéquat de l'établissement des informations pro forma.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Ces travaux, qui ne comportent pas d'examen des informations financières sous-jacentes à l'établissement des informations pro forma, ont consisté principalement à vérifier que les bases à partir desquelles ces informations pro forma ont été établies concordent avec les documents sources tels que décrits dans le paragraphe 20.2 du document de référence, à examiner les éléments probants justifiant les retraitements pro forma et à nous entretenir avec la Direction de la société Hubwoo S.A. pour collecter les informations et les explications que nous avons estimées nécessaires.

A notre avis :

- Les informations pro forma ont été adéquatement établies sur la base indiquée ;
- Cette base est conforme aux méthodes comptables de l'émetteur.

Ce rapport est émis aux seules fins du dépôt du document de référence auprès de l'AMF et ne peut être utilisé dans un autre contexte.

Les commissaires aux comptes

Paris la Défense, le 15 mai 2008

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Jean-Pierre Valensi

Associé

Paris, le 15 mai 2008

SLG Expertise

Marion Bolze-Perez

Associée

20.4 Etats financiers consolidés au 31 décembre 2007

Les notes 1 à 30 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Compte de résultat consolidé

En milliers d'Euros	Note	Du 1er janvier au 31 décembre 2007	Du 1er janvier au 31 décembre 2006
Chiffre d'affaires	6	32,613	32,011
Autres produits de l'activité		110	344
Achats consommés		-1,201	-1,000
Charges externes		-12,448	-12,074
Charges de personnel	7	-16,513	-17,115
Impôts et taxes		-471	-495
Dotations aux amortissements		-2,255	-2,858
Dotations aux provisions		-493	-1,569
Autres produits d'exploitation		55	
Autres charges d'exploitation		-133	-1,184
Résultat opérationnel courant	8	-736	-3,940
Autres produits opérationnels	9	637	145
Autres charges opérationnelles	9	-65	-36,124
Résultat opérationnel		-164	-39,919
Coût de l'endettement financier	10	-33	-24
Autres produits financiers	10	544	160
Autres charges financières	10	-244	-274
Résultat avant impôt		103	-40,057
Charges d'impôt	11	-26	-454
Résultat après impôt		77	-40,511
Résultat net de la période		77	-40,511
Part du groupe		77	-40,511
Part des minoritaires		0	0
Résultat net par action (en euros)	12	0.00	-0.98
Résultat net dilué par action (en euros)	12	0.00	-0.98

Bilan consolidé

En milliers d'Euros	Note	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Goodwill	13	40,062	34,323
Autres Immobilisations incorporelles	14	4,418	4,493
Immobilisations corporelles	15	1,397	1,263
Autres actifs non courants	16	764	879
Impôts différés	11	202	234
Actifs non-courants		46,843	41,192
Clients et autres débiteurs	17	8,921	8,127
Autres actifs courants	18	1,176	1,613
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19	6,599	2,421
Actifs courants		16,696	12,161
Total Actif		63,539	53,353
Capital	20	31,507	24,897
Primes liées au capital	20	93,392	86,671
Réserves et résultat consolidés	20	-75,325	-73,517
Total Capitaux propres attribuables aux actionnaires		49,574	38,051
Total Intérêts minoritaires		0	0
Total des Capitaux propres		49,574	38,051
Emprunts et dettes financières		0	46
Avantages au personnel	21	111	56
Autres passifs non courants		0	3
Total Passifs non courants		111	105
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	22	94	535
Provisions (part à moins d'un an)	23	90	789
Fournisseurs et autres créditeurs	24	7,397	8,427
Autres passifs courants	25	6,273	5,446
Total Passifs courants		13,854	15,197
Total des passifs		13,965	15,302
Total Passifs et Capitaux propres		63,539	53,353

Etat des profits et pertes consolidés comptabilisés

En milliers d'Euros	2007	2006
Ecarts de change	-2,074	-2,136
Autres produits et charges		
Ecarts actuariels des plans à prestations définies	-7	-9
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-2,081	-2,145
Résultat de la période	77	-40,511
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	-2,004	-42,656
Attribuable aux actionnaires de la société	-2,004	-42,656
Attribuables aux intérêts minoritaires		
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	-2,004	-42,656

Tableau des flux de trésorerie consolidés

En milliers d'Euros	Du 1er janvier au 31 décembre 2007	Du 1er janvier au 31 décembre 2006
Résultat net total consolidé	77	-40,511
Elim. des amortissements	2,145	2,858
Elim. Des provisions et reprises de provisions	-2,112	1,352
Elim. de la dépréciation des goodwill		34,608
Elim. de la valeur nette comptable des immobilisations mises au rebut	49	79
Charges et produits calculés liés aux stocks options	190	1,379
Autres produits et charges calculés	17	-366
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	366	-601
Elim. de la charge (produit) d'impôt	26	453
Elim. du coût de l'endettement financier net	-89	-67
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	303	-215
Incidence de la variation du BFR	-1,389	-1,753
Impôts payés	-20	-15
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	-1,106	-1,983
Entrée de périmètre - Acquisition de filiales, hors trésorerie acquise	-2,670	
Incidence des variations de périmètre - Trésorerie acquise	554	
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-2,280	-1,886
Augmentation des actifs financiers non courants		-209
Diminution des actifs financiers non courants	130	608
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-4,266	-1,487
Augmentation de capital	8,711	129
Cession (acquisition) nette d'actions propres	-196	
Dettes, à moins d'un an, liée à l'acquisition d'Intersources	1,000	0
Diminution des dettes financières	24	-11
Autres flux liés aux opérations de financement	89	66
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	9,628	184
Incidence de la variation des taux de change	-78	-175
Effet change et changements de méthode	-78	-175
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie	4,178	-3,461
Trésorerie et équivalents de trésorerie d'ouverture	2,421	5,882
Trésorerie et équivalents de trésorerie de clôture	6,599	2,421
dont :		
Valeurs mobilières de placement	1,814	
Disponibilités	4,785	2,421

5. Notes annexes sur les états financiers consolidés

Note 1. Entité présentant les états financiers

Hubwoo.com SA est une société domiciliée en France. Le siège social de Hubwoo.com est sis au 23, rue d'Aumale à Paris (75009).

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2007 comprennent la Société et ses filiales (ensemble désigné comme le « Groupe »).

L'activité du Groupe consiste en la mise à disposition d'une place de marché mondiale dédiée aux solutions électroniques d'achat.

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 28 mars 2008 et sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Note 2. Base de préparation

A. Déclaration de conformité

Conformément au règlement européen n°1606-2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés au titre de l'exercice 2007 sont établis conformément aux normes IFRS ainsi que leurs interprétations, telles qu'adoptées dans l'Union Européenne au 31 décembre 2007.

La société applique la norme IAS 19 révisée permettant de comptabiliser les écarts actuariels en capitaux propres.

Certaines normes, amendements de normes et interprétations adoptés mais non encore entrés en vigueur, n'ont pas été appliqués par anticipation dans la préparation des états financiers. Cela concerne essentiellement :

- IFRS 8 – Secteurs opérationnels,
- IAS 23 révisée – Coûts d'emprunts,
- IFRIC 11 – IFRS 2 – Transactions intra groupe basée sur des actions,
- IFRIC 12 – Accords de concession de services,
- IFRIC 13 – Programme de fidélisation des clients,
- IFRIC 14 – IAS 19 – Plafonnement d'un actif au titre de prestations définies, obligation de financement minimum et leur interaction,
- IAS 1 révisée – Présentation des états financiers.

B. Bases d'évaluation

Les états financiers sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des instruments financiers évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat.

C. Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en Euro.

Tous les montants présentés sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

D. Recours à des estimations et aux jugements

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur l'application des méthodes comptables, sur les montants de certains actifs et passifs, ainsi que sur certains éléments du résultat de la période. Ces estimations tiennent compte de données économiques susceptibles de variations dans le temps et comportent un minimum d'aléas. Elles concernent principalement les tests de valeurs sur les actifs et les provisions.

Les informations sur les principales sources d'incertitude relatives aux estimations et jugements sont incluses dans les notes suivantes :

- note 13 Goodwill,
- note 11 Actif d'impôt différé,
- note 26 Valorisation des instruments financiers,
- note 20 Paiements fondés sur des actions,
- note 21 Avantages au personnel.

Note 3. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés et d'une manière uniforme par les entités du Groupe.

A. Principes de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe Hubwoo comprennent les comptes de la société mère Hubwoo.com ainsi que les comptes intégrés globalement de ses filiales contrôlées directement ou indirectement. Les filiales sont toutes les entités pour lesquelles le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles afin d'obtenir les avantages de leurs activités. Le contrôle est présumé exister lorsque le Groupe détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales, plus de la moitié des droits de vote.

Le résultat des filiales acquises ou cédées au cours d'un exercice est pris en compte dans le compte de résultat consolidé de l'exercice concerné, à compter de la date de prise de contrôle (correspondant généralement à la date d'acquisition) ou jusqu'à la date de perte de contrôle.

Les transactions intra-groupe, les soldes et les profits latents sur les opérations entre sociétés du groupe sont éliminés.

La société Hubwoo.com ne détient pas de titres de sociétés pouvant faire l'objet d'une consolidation selon les méthodes de mise en équivalence ou d'intégration proportionnelle.

B. Monnaie étrangère

Transactions libellées en devises étrangères

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change dans les monnaies fonctionnelles respectives des entités du Groupe en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le cours de change à cette date. Les gains et pertes de change résultant de la conversion sont comptabilisés en produits ou en charges. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de la transaction. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en utilisant le cours de change de la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

Conversion des états financiers

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger, l'écart d'acquisition et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger, sont convertis en euros au cours de change en vigueur aux dates de transaction ou, en pratique, à un cours qui s'en approche et correspond au taux moyen de l'exercice, sauf en cas de fluctuation importante. Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

Les taux de conversion des principales devises utilisées dans le Groupe sur les exercices 2006 et 2007 sont les suivants :

Taux de conversion	USD / EUR		GBP / EUR		INR / EUR	
	Année 2007	Année 2006	Année 2007	Année 2006	Année 2007	Année 2006
Taux de clôture	1.4721	1.3170	0.7334	n/a	57.9900	n/a
Taux moyen de la période	1.3706	1.2557	0.6846	n/a	55.5300	n/a

C. Immobilisations corporelles

Les actifs corporels pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs qui y sont associés iront au groupe et dont le coût peut être évalué de façon fiable sont comptabilisés en immobilisations.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût, diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées.

Le coût d'acquisition historique correspond au prix d'achat augmenté des droits et taxes non récupérables, des frais de transport et de mise en service et diminué des rabais et remises obtenus.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire en fonction des durées d'utilité estimées suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Agencements	3 à 10 ans	Linéaire
Matériel de bureau	2 à 5 ans	Linéaire
Matériel informatique	1 à 6 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

D. Immobilisations incorporelles

Goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, l'acquéreur doit à la date d'acquisition :

- évaluer le coût du regroupement à hauteur des justes valeurs des actifs émis, des passifs encourus ou assumés ainsi que des instruments de capitaux propres émis, augmentées des coûts directement attribuables au regroupement,
- comptabiliser les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise à leur juste valeur à la date d'acquisition.

L'excédent résiduel du coût du regroupement sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise est comptabilisé en goodwill.

Lorsque la juste valeur à attribuer aux actifs, passifs ou passifs éventuels de l'entreprise acquise ainsi que le coût du regroupement ne peuvent être déterminés que provisoirement, les ajustements de ces valeurs provisoires liés à l'achèvement de la comptabilisation initiale du regroupement d'entreprises concerné sont comptabilisés dans un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition et à partir de cette même date.

Les goodwill positifs ainsi dégagés ne peuvent être amortis mais doivent faire l'objet de tests de dépréciation, au minimum sur une base annuelle.

Les goodwill sont affectés aux unités génératrices de trésorerie ou aux groupes d'unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises ayant donné naissance aux goodwill.

Autres immobilisations incorporelles - Frais de développement

Les frais de recherche et de développement sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus, à l'exception des frais de développement satisfaisant aux critères d'activation fixés par la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », rappelés ci-après :

- faisabilité technique de l'achèvement en vue de la mise en service ou de la vente,
- existence de l'intention d'achever et d'utiliser ou de vendre l'immobilisation,
- capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation,
- existence d'un marché potentiel ou utilité interne permettant de générer des avantages économiques futurs,
- disponibilité de ressources appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation,
- capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation au cours de son développement.

Les dépenses engagées ainsi portées à l'actif comprennent les coûts de la main d'œuvre directe et les coûts engagés par des tiers imputables aux projets.

Les frais de développement activés font l'objet d'un amortissement, à compter de leur mise en service, sur la durée d'utilité estimée des applications concernées.

Les durées d'amortissement des frais de développement figurant à l'actif sont de 3 ans.

Autres immobilisations incorporelles - Licences et logiciels

Les licences et logiciels sont comptabilisés à leur coût d'acquisition historique, diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées.

Le coût correspond au prix d'achat augmenté des droits et taxes non récupérables, des frais de transport et de mise en service et diminué des rabais et remises obtenus.

Les licences et logiciels sont amortis selon le mode linéaire en fonction des durées normales d'utilisation suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Licence "Application Market Place"	10 ans	Linéaire
Autres logiciels	1 à 3 ans	Linéaire

E. Dépréciation des actifs

Dépréciation des éléments d'actifs

Les valeurs comptables des actifs du Groupe, autres que les stocks et les actifs d'impôt différé sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Pour les goodwill, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ou les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, la valeur recouvrable est estimée au moins une fois par an.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité.

Calcul de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable des placements détenus par le Groupe jusqu'à l'échéance et des créances comptabilisés au coût amorti est égale à la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine des actifs financiers.

La valeur recouvrable des autres actifs est la valeur la plus élevée entre leur juste valeur diminuée des coûts de la vente et leur valeur d'utilité. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au taux, qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour un actif qui ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Les goodwill sont rattachés à des unités génératrices de trésorerie (UGT) ou des groupes d'UGT. Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

La société opérant sur un seul segment (« place de marché mondiale ») et les sous-ensembles Hubwoo, CC-Chemplorer, Trade Ranger et Intersources étant gérés de manière intégrée, notamment afin d'offrir un produit homogène à la clientèle internationale, un seul groupe d'UGT pour toutes les zones géographiques a été identifié : la société dans son ensemble.

Pertes de valeur

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise.

Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable.

Pour les actifs, le Groupe apprécie à chaque date de clôture s'il existe une indication que des pertes de valeurs comptabilisées au cours de périodes antérieures ont diminué ou n'existent plus.

La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

F. Instruments financiers non dérivés

Clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres débiteurs sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale puis au coût amorti diminué du montant des pertes de valeur.

En cas d'indication objective de perte de valeur, les créances clients font l'objet d'une provision pour dépréciation pour couvrir les risques de non-recouvrement total ou partiel de la créance. La dotation aux provisions est comptabilisée dans le compte de résultat consolidé.

Il est précisé que les provisions pour dépréciation sont calculées de manière individuelle, et, pour certaines catégories de clients, en fonction de l'ancienneté des créances par une approche statistique basée sur des données historiques constatées.

Fournisseurs et autres créditeurs

L'ensemble de ces dettes est enregistré initialement à la juste valeur puis au coût amorti.

Après leur comptabilisation initiale, le Groupe évalue au coût amorti tous les passifs financiers autres que ceux détenus à des fins de transactions.

Placement

Un instrument est classé en tant que placement à la juste valeur par le biais du compte de résultat s'il est détenu à des fins de transactions ou désigné comme tel lors de sa comptabilisation initiale.

Les instruments financiers sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat si le Groupe gère de tels placements et prend les décisions d'achat et de vente sur la base de leur juste valeur.

Lors de leur comptabilisation initiale, les coûts de transaction directement attribuables sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont encourus. Les instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont évalués à la juste valeur, et toute variation en résultant est comptabilisée en résultat.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue. Ils comprennent également les OPCVM répondant à la définition d'IAS 7.

Les OPCVM ne répondant pas à la définition de trésorerie et équivalents de trésorerie sont classés en autres actifs financiers courants.

Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

G. Actions propres

Les titres d'auto-contrôle sont comptabilisés en déduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Aucune variation de valeur ultérieure n'est enregistrée par rapport à ce coût d'acquisition.

Les résultats de cession des titres d'auto-contrôle sont imputés directement sur les capitaux propres et n'ont, de ce fait, pas d'impact sur le résultat de l'exercice.

H. Avantages du personnel

Le Groupe offre à ses employés différents régimes de retraite et d'indemnités de départ à la retraite dont les caractéristiques varient selon la législation locale et les politiques propres à chaque filiale en matière d'avantages postérieurs à l'emploi.

Ces régimes se répartissent entre régimes à « cotisations définies » et régimes à « prestations définies ».

En matière de régimes à « cotisations définies », l'engagement de l'employeur se limite au versement de cotisations le libérant de toute obligation ultérieure.

Concernant les régimes à « prestations définies », l'employeur garantit le niveau futur des prestations. Les engagements relatifs à ces avantages postérieurs à l'emploi, gérés de manière interne, sont comptabilisés en provisions et déterminés de la manière suivante :

La méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetées qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale.

Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs.

Le Groupe Hubwoo applique la norme IAS 19 révisée. En conséquence, tous les écarts actuariels sont reconnus en contrepartie des capitaux propres consolidés.

I. Provisions

Une provision est comptabilisée lorsqu'une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un évènement passé et dont l'extinction nécessitera selon toute probabilité une sortie de ressources économiques, peut être estimée de façon fiable.

Lorsque l'obligation concernée et l'effet de la valeur temps de l'argent présentent un caractère significatif, le montant comptabilisé correspond à la valeur actuelle des décaissements futurs de trésorerie attendus pour éteindre l'obligation.

J. Produits

Le chiffre d'affaires, évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, est composé de trois sources principales :

des commissions forfaitaires ou fixes sur les transactions, comptabilisées sur le mois de la transaction,
des frais d'accès et de maintenance étalés sur la période de référence,
des prestations ponctuelles de conseil et de service comptabilisées au cours de la période durant laquelle les services sont rendus, en fonction de leur degré d'avancement, évalué sur la base des services fournis, rapporté au total des services à fournir.

K. Impôts sur le résultat

Impôt exigible

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés à la date de clôture.

Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable à concurrence des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés.

Aucun impôt différé n'est comptabilisé s'il naît :

- de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif lié à une transaction, autre qu'un regroupement d'entreprises, qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal,
- des différences temporelles liées à des participations où il est probable qu'elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Les impôts différés sont déterminés à l'aide des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé.

Les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur, qui permettra d'imputer les différences temporelles, est probable.

L. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net – part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période à l'exclusion des titres d'auto-contrôle.

Le résultat dilué par action est calculé en prenant en compte dans le nombre moyen pondéré d'actions en circulation le nombre moyen pondéré d'actions qui résulterait de la levée des options de souscription d'actions.

M. Information sectorielle

Un secteur d'activité est une composante distincte d'une entité engagée dans la production de produits ou services liés et exposée à des risques et à une rentabilité différents de ceux des autres secteurs d'activité.

Un secteur géographique est une composante distincte d'une entité engagée dans la fourniture de produits ou services dans un environnement économique particulier et exposée à des risques et à une rentabilité différents des autres secteurs d'activité opérant dans d'autres environnements économiques.

N. Paiements en actions

Conformément à la norme IFRS 2 «Paiement en actions», les services reçus dans le cadre de l'attribution d'options de souscription d'actions sont comptabilisés en «charges de personnel» en contrepartie des «capitaux propres» sur la période d'acquisition des droits.

Les modalités d'évaluation ont été déterminées de la manière suivante :
la juste valeur des services reçus en contrepartie des options accordées, déterminée à la date d'attribution, a été évaluée par référence à la juste valeur des options attribuées;
la juste valeur des options attribuées a été déterminée selon le modèle binomial.

O. Charges

Paiements au titre de contrats de location simple

Les paiements au titre de contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

Paiements au titre de contrats de location-financement

Les paiements minimaux au titre d'un contrat de location-financement sont ventilés entre charge financière et amortissement de la dette. La charge financière est affectée à chaque période couverte par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant à appliquer au solde de la dette restant dû.

Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels comprennent les dépréciations des goodwill, les plus ou moins-values sur cession de sociétés consolidés ou d'activités, les charges de restructuration approuvées par la direction et ayant fait l'objet d'une communication externe, les coûts des litiges et dépréciations d'actifs considérés comme non récurrents.

Coût de l'endettement financier net

Il comprend les intérêts à payer sur les emprunts calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, les intérêts à recevoir sur les placements, les produits provenant des autres dividendes.

Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les produits provenant des dividendes sont comptabilisés dans le compte de résultat dès que le Groupe acquiert le droit à percevoir les paiements, soit, dans le cas des titres cotés, à la date de détachement.

La charge d'intérêt comprise dans les paiements effectués au titre d'un contrat de location-financement est comptabilisée en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Autres produits et charges financiers

Ils comprennent principalement les profits et pertes de change ainsi que les produits de cession des valeurs mobilières.

Note 4. Périmètre de consolidation

Filiales et participations	Date de 1ère consolidation	Pays	Détenion	Méthode de consolidation	% de contrôle et d'intérêt	
					31.12.2007	31.12.2006
Hubwoo.com S.A.	Société mère	France		Intégration globale		
Avisium S.A.	31 juillet 2003	France	Directe	Intégration globale	n/a (*)	100%
CC-Chemplorer Ltd	29 juin 2004	Irlande	Directe	Intégration globale	100%	100%
CC-Chemplorer Content GmbH	29 juin 2004	Allemagne	Indirecte	Intégration globale	100%	100%
CC-Chemplorer Services GmbH	29 juin 2004	Allemagne	Indirecte	Intégration globale	n/a (**)	100%
Trade-Ranger Inc.	17 mai 2005	Etats Unis	Directe	Intégration globale	100%	100%
Trade-Ranger Management L.L.C.	17 mai 2005	Etats Unis	Indirecte	Intégration globale	100%	100%
Trade-Ranger Holdings L.L.C.	17 mai 2005	Etats Unis	Indirecte	Intégration globale	100%	100%
Trade-Ranger International Ltd	17 mai 2005	Irlande	Directe	Intégration globale	100%	100%
Trade-Ranger Texas L.P.	17 mai 2005	Etats Unis	Indirecte	Intégration globale	100%	100%
Intersources N.V.	31 juillet 2007	Belgique	Directe	Intégration globale	100%	n/a
MDT S.A.S.	31 juillet 2007	France	Indirecte	Intégration globale	100%	n/a
Intersources LLC	31 juillet 2007	Etats Unis	Indirecte	Intégration globale	100%	n/a
Intersources (UK) Ltd	31 juillet 2007	Royaume Uni	Indirecte	Intégration globale	100%	n/a
Intersources India Pvt	31 juillet 2007	Inde	Indirecte	Intégration globale	100%	n/a

(*) la société Avisium S.A. a fait l'objet d'une transmission universelle du patrimoine au profit de Hubwoo.com S.A. et d'une dissolution sans liquidation en date du 23 décembre 2007.

(**) la société CC-Chemplorer Services GmbH a fait l'objet d'une absorption par la société CC-Chemplorer Content GmbH en date du 1er janvier 2007.

Toutes les entités incluses dans le périmètre de consolidation clôturent leur exercice au 31 décembre à l'exception de :

- MDT S.A.S. dont l'exercice social se clôture le 30 septembre de chaque année,
- InterSources India Pvt dont l'exercice social se clôture le 31 mars de chaque année.

Note 5. Modifications apportées aux informations comparatives

Les informations comparatives issues des états financiers consolidés au 31 décembre 2006 ont fait l'objet des modifications suivantes :

- correction d'erreur portant sur l'évaluation initiale du goodwill de Trade-Ranger, impliquant une diminution de la valeur comptable de 179 milliers d'euros,
- correction d'erreurs et reclassification des créances clients et dettes fournisseurs résultant d'erreurs d'éliminations de comptes inter-companies, impliquant l'augmentation de leurs valeurs comptables, pour respectivement 775 et 266 milliers d'euros.

Ces corrections ont toutes pour contrepartie les réserves consolidées pour un montant net de 330 milliers d'euros.

En milliers d'Euros	Bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2006		
	Après correction	Correction	Avant correction
Goodwill	34,323	-179	34,502
Actifs non-courants	34,323	-179	34,502
Clients et autres débiteurs	8,127	775	7,352
Actifs courants	8,127	775	7,352
Total des corrections apportés - Actif		596	
Réserves et résultat consolidés	-74,896	330	-75,226
Total des corrections apportées - Capitaux propres		330	
Fournisseurs et autres créditeurs	8,427	266	8,161
Total Passifs courants	8,427	266	8,161
Total des corrections apportées - Passif		266	
Total des corrections apportées - Passif et capitaux propres		596	

Note 6. Informations sectorielles

La société opère sur un seul secteur d'activité et les risques de taux et de rentabilité sont homogènes quels que soient les produits et services qu'elle offre.

La structure d'organisation interne et de gestion de la société ainsi que son système d'information financière interne sont établis selon ce seul secteur d'activité, considéré comme le premier niveau d'information sectorielle.

A. Chiffre d'affaires par zones géographiques

Le chiffre d'affaires par zones géographiques est le suivant :

En millions d'Euros	2007	2006	% var.
France	9.2	8.7	6%
Autres pays	23.4	23.3	0%
Chiffre d'affaires	32.6	32.0	1.9%

La progression du chiffre d'affaires réalisé en France tient pour 2,8% à l'extension du périmètre lié à l'acquisition d'InterSources.

B. Chiffre d'affaires à périmètre constant

Le chiffre d'affaires consolidé pour l'année 2007 est de 32,6 millions d'euros, en progression de 1,9% par rapport à l'année 2006.

Cette variation du chiffre d'affaires consolidé est principalement liée à l'intégration d'InterSources depuis le 31 juillet 2007.

En millions d'Euros	Consolidé			Pro Forma		
	2007	2006	% var.	2007 (*)	2006 (*)	% var.
Chiffre d'affaires	32.6	32.0	1.9%	35.2	35.2	0.0%

(*) chiffre d'affaires d'InterSources en année pleine

C. Actifs par zones géographiques

Les actifs par zones géographiques ainsi que les coûts d'acquisition engagés sur l'exercice 2007 sont les suivants :

Actifs et Passifs par zones géographiques	Au 31 décembre 2007			Au 31 décembre 2006		
	France	Autres pays	Consolidé	France	Autres pays	Consolidé
Total des Actifs	42.1	21.4	63.5	43.4	8.9	52.3
Total des Passifs	6.9	7.1	14.0	12.8	1.8	14.6
Acquisitions d'Actifs	1.1	1.3	2.4	0.3	2.2	2.5

Note 7. Charges de personnel

Les charges de personnel se décomposent comme suit :

En milliers d'Euros	2007	2006	% var.
Salaires et traitements	13,054	12,318	6%
Charges sociales	3,269	3,418	-4%
Rémunérations en actions	190	1,379	-86%
Charges de personnel	16,513	17,115	-3.5%

La variation des charges de personnel résulte notamment de l'intégration d'Intersources depuis le 31 juillet 2007 et des restructurations entreprises depuis la fin de l'année 2005 et complétées au cours de l'année 2006.

La baisse des charges constatées au titre des rémunérations en actions tient, pour l'essentiel, à la déchéance de droits relatifs à des options de souscription attribuées à l'ancien Président Directeur Général au titre de sa fonction opérationnelle dans le Groupe et à des salariés lors d'exercices précédents et qui ont cessé leur fonction ou quitté le Groupe.

Note 8. Résultat opérationnel & EBITDA

Le résultat opérationnel avant dotations aux amortissements, dépréciation des actifs d'exploitation et charges et produits non récurrents (EBITDA) s'établit à 2,0 million d'euros pour l'exercice 2007, contre 0,5 million d'euros pour l'exercice 2006.

Le résultat opérationnel courant s'établit à -0,7 millions d'euros pour l'exercice 2007, contre -3,9 millions d'euros pour l'exercice 2006.

Le résultat opérationnel s'établit à -0,2 millions d'euros pour l'exercice 2007, après prise en compte des autres produits et charges opérationnels.

Le résultat opérationnel s'établissait à -39,9 millions d'euros pour l'exercice 2006, après prise en compte de la dépréciation du goodwill pour 34,6 millions d'euros.

En milliers d'Euros	2007	2006
EBITDA	2,012	487
Dotations aux amortissements, provisions, charges et produits non récurrents	-2,748	-4,427
Résultat Opérationnel Courant	-736	-3,940
Autres Produits et Charges Opérationnels	572	-35,979
Résultat Opérationnel	-164	-39,919

Note 9. Autres produits et charges opérationnels

En milliers d'Euros	2007	2006
Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-49	-79
Cession nette de créances commerciales	434	
Reprise de provision non utilisée	143	
Charges de restructuration	-15	-1,421
Dépréciation des goodwill		-34,608
Autres produits	59	145
Autres charges		-16
Autres produits et charges opérationnels	572	-35,979

Au cours de l'exercice, le Groupe a cédé, pour un montant global de 555 milliers d'euros, un portefeuille de créances commerciales dont la valeur nette après dépréciation s'établissait à 121 milliers d'euros.

Note 10. Résultat financier

Le résultat financier est composé des éléments suivants :

En milliers d'Euros	2007	2006
Intérêts d'emprunts		
Charges financières diverses	-51	-24
Produits d'intérêts	115	
Coût de l'endettement financier	64	-24
Gains (Pertes) de change	45	-137
Produits de cession de valeurs mobilières	158	23
Autres produits et charges financiers	203	-114
Résultat financier	267	-138

Note 11. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts sur les bénéfices se décompose comme suit :

En milliers d'Euros	2007	2006
Impôts différés	8	148
Impôts exigibles	18	306
Charges d'impôts sur les bénéfices	26	454

La valeur des déficits reportables s'établit à 108 millions d'euros au 31 décembre 2007, représentant des économies potentielles d'impôts de 26 millions d'euros (sur la base des taux théoriques d'impôt de 34 % (France), 12,5 % (Irlande), 35 % (USA), 25 % (Belgique), 30 % (Royaume Uni) et 25 % (Allemagne). Sur ce dernier montant, seuls 202 milliers d'euros ont été activés, représentant une année de résultat pour l'entité Trade-Ranger International Ltd (Irlande). L'ensemble de ces déficits sont reportables sans limitation de durée.

Le rapprochement entre la charge d'impôts et le résultat avant impôts est le suivant :

En milliers d'Euros	2007
Résultat net de la période	77
Charge d'impôt sur les bénéfices	26
Résultat avant impôt	103
Taux d'impôt - France	34%
Charge d'impôt théorique	35
Impact des taux d'impôts des sociétés étrangères	8
Utilisation de déficits antérieurs reportables non activés	145
Différences permanentes	-170
Variation des différences temporelles non comptabilisées	8
Charges d'impôts sur les bénéfices	26
Taux d'impôt effectif	25%

Note 12. Résultat par action

Le résultat par action est déterminé comme suit :

	2007	2006
En milliers d'Euros		
Résultat de la période	77	-40,511
Résultat net attribuable aux porteurs d'actions	77	-40,511
En nombre d'actions		
Actions émises au 1er Janvier	41,495,571	41,436,071
Actions émises le 13 février 2007 (au prorata temporis)	7,527,390	
Actions auto-détenues	-174,961	-174,961
Actions détenues au titre du contrat de liquidité	-233,689	
Options sur actions exercées (au prorata temporis)		29,750
Nombre moyen pondéré d'actions au 31 décembre	48,614,311	41,290,860
Résultat de base par action (en Euro)	0.00	-0.98
Résultat dilué par action (en Euro)	0.00	-0.98

Note 13. Goodwill

Acquisition du groupe InterSources

La société Hubwoo.com a acquis 100% du capital d'InterSources N.V. le 30 juillet 2007.

L'excédent résiduel du coût du regroupement sur la part d'intérêt de Hubwoo.com S.A. dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables du groupe InterSources a été comptabilisé en goodwill :

En milliers d'Euros	InterSources
Actifs identifiés	1,504
Passifs identifiés	-1,162
Juste valeur au 31 juillet 2007	342
Valeur des titres émis	2,630
Valeur des bons de souscription d'actions émis	2,192
Paiement en numéraire	2,000
Autres coûts d'acquisition	670
Coût du regroupement	7,492
Goodwill	7,150

Les composantes du coût du regroupement sont décrites en Note 20. Capitaux propres – B. capitaux Propres – Acquisition d'InterSources.

Les autres coûts d'acquisition sont pour l'essentiel constitués d'honoraires juridiques et de conseil

Résultat du groupe InterSources et information Proforma

Le résultat net des filiales InterSources, pour la période du 31 juillet au 31 décembre 2007, inclus dans le résultat net du Groupe s'élève à 671 milliers d'euros, hors facturations intra-groupe.

Les principaux indicateurs du résultat du Groupe, sur une base Proforma (indicateurs InterSources en année pleine), sont les suivants :

En milliers d'Euros	2007	Ajustements Proforma	2007 Proforma
Chiffre d'affaires	32,613	2,568	35,181
Charges opérationnelles	-30,601	-2,836	-33,437
EBITDA	2,012	-268	1,744
Dotations aux amortissements, provisions, charges et produits non récurrents	-2,748	-37	-2,785
Résultat Opérationnel Courant	-736	-305	-1,041
Autres Produits et Charges Opérationnels	572		572
Résultat Opérationnel	-164	-305	-469
Autres Produits et Charges non opérationnels	241	-36	205
Résultat Net	77	-341	-264

Test de dépréciation

Conformément à la réglementation en vigueur, le Groupe a réalisé un test de dépréciation des goodwill en 2007, en procédant à l'analyse économique du marché et son potentiel de croissance, ainsi qu'à

l'estimation de la valeur recouvrable définie comme étant la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité.

La valeur recouvrable finalement retenue a été la valeur d'utilité, elle-même déterminée sur la base d'une estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs.

Compte tenu de la globalisation rapide des marchés, des clients et des produits, le test d'évaluation a porté sur une unité génératrice de trésorerie unique, résultant des rapprochements des entités du Groupe et regroupant l'ensemble des activités concernées.

Les flux financiers futurs ont été calculés à partir de plans à moyen terme établis par le management sur une durée de 5 ans. Au-delà de cette période, les flux sont extrapolés par application d'un taux de croissance perpétuelle estimé pour le secteur du commerce électronique et les zones géographiques concernées et pour tenir compte des spécificités de l'activité du Groupe.

L'actualisation des flux est effectuée sur la base d'un coût moyen du capital prenant en considération le taux de marché, une prime de risque, un bêta moyen et une prime spécifique liée à la maturité du marché du commerce électronique et à l'activité du groupe.

Les taux d'actualisation et de croissance perpétuelle, appliqués aux flux financiers futurs, sont les suivants :

Taux de croissance perpétuelle		Taux d'actualisation	
2007	2006	2007	2006
2.0%	2.0%	15.0%	15.0%

Les taux d'actualisation retenus sont des taux après impôt. Compte tenu de la situation fiscale déficitaire des sociétés acquises et de la structure de financement du Groupe, le taux d'actualisation avant impôt est sensiblement le même que le taux d'actualisation après impôt.

Une variation défavorable de 1 % du taux d'actualisation conduirait à diminuer la valeur recouvrable de 7,3 %.

Les hypothèses clés sur lesquelles reposent les plans à moyen terme résultent d'une analyse détaillée des données historiques et présentes des marchés, clients et produits, ainsi que du chiffre d'affaires et des coûts associés, auxquelles ont été appliqués des taux de croissance déterminés de manière prudente et raisonnable.

Ainsi un taux moyen de croissance annuelle de 10% a été appliqué aux prévisions de chiffre d'affaires de l'unité génératrice de trésorerie, sur la période de cinq ans, ce taux ne s'appliquant qu'aux activités historiques liées aux goodwill et non aux nouvelles activités prévues dans l'évolution stratégique du Groupe.

Une baisse de 1% de la croissance moyenne annuelle du chiffre d'affaires, sur la période de cinq ans, conduirait à diminuer la valeur recouvrable de 3 %.

A l'issue du test, la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie unique s'est avérée supérieure à sa valeur dans les comptes comptable et aucune perte de valeur additionnelle n'a donc été constatée pour 2007.

Par ailleurs, l'utilisation de déficits reportables au titre des résultats de l'exercice 2007 des entités Trade-Ranger et Chemplorer sise en Irlande et en Allemagne, a entraîné la diminution de la valeur comptable des goodwill de Chemplorer et Trade-Ranger, s'agissant de pertes fiscales constituées préalablement aux acquisitions de ces sociétés et non reconnues à cette date.

La diminution totale des goodwill due à l'utilisation des déficits fiscaux s'élève à 167 milliers d'euros pour l'exercice 2007.

La décomposition et les variations des goodwill historiques par entités acquises sont les suivantes :

En milliers d'Euros	Au 31.12.2007	Au 31.12.2006
Goodwill Hubwoo / Avisium	15,288	15,288
Goodwill CC-Chemplerer	41,034	41,160
Goodwill Trade - Ranger	12,739	12,780
Ecart de conversion (Trade - Ranger)	-1,541	-297
Goodwill InterSources	7,150	
Valeur comptable des Goodwill	74,670	68,931
Perte de valeur constatée	-34,608	-34,608
Goodwill	40,062	34,323

Pour information, la décomposition et les variations des goodwill historiques par entités acquises sont les suivantes :

- utilisation de déficits fiscaux (CC-Chemplerer et Trade – Ranger) : - 167 milliers d'euros,
- variation de l'écart de conversion Trade – Ranger : - 1.244 milliers d'euros,
- goodwill InterSources : + 7.150 milliers d'euros,

soit un total de : + 5.739 milliers d'euros.

Note 14. Autres Immobilisations incorporelles

Les acquisitions et cessions d'immobilisations incorporelles sont reflétées dans le tableau suivant :

En milliers d'Euros	Autres immobilisations incorporelles					Au 31.12.2007
	Au 31.12.2006	Acquisitions	Cessions /	Reclassements	Variation de	
			Rebuts		change	
Concessions, brevets et droits similaires	27,062	876	-11,010		-1,502	15,426
Frais de développement	2,701	710			-27	3,384
Immobilisations incorporelles en cours	147	78				225
Autres immobilisations incorporelles	3,465	101			-2	3,564
Autres immobilisations incorporelles	33,375	1,765	-11,010	0	-1,531	22,599

En milliers d'Euros	Amortissements					Au 31.12.2007
	Au 31.12.2006	Dotations	Reprises	Reclassements	Variation de	
					change	
Concessions, brevets et droits similaires	24,772	1,425	-10,961	-7	-1,447	13,782
Frais de développement	653	196				849
Autres immobilisations incorporelles	3,457	86		7		3,550
Autres immobilisations incorporelles	28,882	1,707	-10,961	0	-1,447	18,181

En milliers d'Euros	Valeurs nettes	
	Au 31.12.2006	Au 31.12.2007
Concessions, brevets et droits similaires	2,290	1,644
Frais de développement	2,048	2,535
Immobilisations incorporelles en cours	147	225
Autres immobilisations incorporelles	8	14
Autres immobilisations incorporelles	4,493	4,418

Il n'a été procédé à aucune cession d'immobilisations incorporelles au cours de l'exercice 2007.

Au cours de l'exercice, le Groupe a procédé à la mise au rebut de licences et droits d'utilisation, intégralement amortis, et dont il n'est plus fait usage. Il s'agissait, pour l'essentiel, de licences et droits d'utilisation possédés par les entités Trade – Ranger préalablement à leur acquisition par le Groupe.

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles correspondent principalement à la capitalisation de frais de développement pour 710 milliers d'euros.

L'acquisition d'InterSources inclut 101 milliers d'euros d'autres immobilisations incorporelles.

Note 15. Immobilisations corporelles

Les acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles sont reflétées dans le tableau suivant :

En milliers d'Euros	Immobilisations corporelles					Au 31.12.2007
	Au 31.12.2006	Acquisitions	Cessions / Rebuts	Reclassements	Variation de change	
Installations générales et agencements	938			-887		51
Matériel de bureau, informatique, mobilier	6,153	864	-624	887	-106	7,174
Immobilisations corporelles	7,091	864	-624	0	-106	7,225

En milliers d'Euros	Amortissements					Au 31.12.2007
	Au 31.12.2006	Dotations	Reprises	Reclassements	Variation de change	
Installations générales et agencements	772	3		-754		21
Matériel de bureau, informatique, mobilier	5,056	706	-604	754	-105	5,807
Immobilisations corporelles	5,828	709	-604	0	-105	5,828

En milliers d'Euros	Valeurs nettes	
	Au 31.12.2006	Au 31.12.2007
Installations générales et agencements	166	30
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1,097	1,367
Immobilisations corporelles	1,263	1,397

Figure au titre des acquisitions, les immobilisations acquises d'InterSources pour un montant de 167 milliers d'euros.

L'arrivée à terme de certains contrats de crédit-bail a amené à constater des sorties d'immobilisations pour un montant, en valeur brute, de 570 milliers d'euros. Au 31 décembre 2007, la capitalisation des contrats de crédit-bail en cours représente 391 milliers d'euros, en valeur brute.

Note 16. Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants se décomposent comme suit :

En milliers d'Euros	Au 31.12.2007	Au 31.12.2006
Cautions et nantissements au bénéfice de bailleurs	657	657
Cautions au bénéfice de clients	107	222
Autres actifs non courants	764	879

Au 31 décembre 2007, 456 milliers d'euros de valeurs mobilières de placement font l'objet d'un nantissement en contrepartie d'une caution bancaire de loyer.

Note 17. Clients et autres débiteurs

Le poste Clients et autres débiteurs s'analyse comme suit :

En milliers d'Euros	Au 31.12.2007	Au 31.12.2006
Clients et Comptes rattachés	10,117	10,915
Dépréciation des comptes Clients et rattachés	-1,196	-2,788
Clients et Comptes rattachés (valeur nette)	8,921	8,127
Clients et Autres débiteurs	8,921	8,127

Au cours de l'exercice, le Groupe a cédé, pour un montant global de 555 milliers d'euros, un portefeuille de créances commerciales dont la valeur nette après dépréciation s'établissait à 121 milliers d'euros.

Note 18. Autres actifs courants

Les autres actifs courants sont composés de :

En milliers d'Euros	Au 31.12.2007	Au 31.12.2006
Créances - Personnel et Organismes sociaux	50	46
Créances - Etat (hors IS)	742	508
Autres créances	3	
Charges constatées d'avance	368	1,044
Autres actifs courants	13	15
Autres actifs courants	1,176	1,613

Note 19. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 31 décembre 2007, la trésorerie du Groupe se répartit comme suit :

En milliers d'Euros	Au 31.12.2007	Au 31.12.2006
Valeurs mobilières de placement	1,814	
Disponibilités	4,785	2,421
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6,599	2,421

Note 20. Capitaux propres

A. Capital social

Capital autorisé et émis

Le nombre total d'actions autorisées est de 59.153.487, d'une valeur nominale de 0,60 euro par action. Le nombre des actions émises au 31 décembre 2007 est de 52.511.225 actions. Toutes les actions émises par la Société ont été entièrement libérées. Le montant du capital social au 31 décembre 2007 s'élève à 31.506.735,00 euros.

Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité.

Au cours de l'exercice 2007, Hubwoo.com S.A. a fait usage de l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 9 mai 2006 de racheter ses propres actions dans la limite maximale de 10% du capital social.

Ainsi, le Groupe a conclu un contrat de liquidité ayant pour objet d'intervenir sur les actions de Hubwoo.com S.A. dans la limite de maximale de 300.000,00 euros.

Par ailleurs, le Groupe détient toujours 132.473 actions propres au titre d'anciens programmes de rachat.

Au 31 décembre 2007, le Groupe détenait un total de 366.162 actions propres, dont 233.689 actions au titre du contrat de liquidité. Ces actions sont comptabilisées en diminution des capitaux propres.

En milliers d'Euros	Au 31.12.2007	Au 31.12.2006
Capital	31,507	24,897
Primes	93,964	87,041
Titres en auto-contrôle	-572	-370
Capital et primes liées au capital	124,899	111,568
Réserves consolidées	-75,325	-73,517
Capitaux propres	49,574	38,051

B. Capitaux propres

Au cours de l'exercice 2007, la société Hubwoo.com S.A. a constaté 2 augmentations de capital :

Augmentation de capital du 13 février 2007

Le 16 janvier 2007, la société Hubwoo.com S.A. a lancé une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription. Cette opération portait sur l'émission de 8.602.731 actions nouvelles au prix de souscription de 1,10 euro, soit, compte tenu d'une valeur nominale de 0,60 euro, une prime d'émission de 0,50 euro par action.

Le 13 février, la société Hubwoo.com S.A. a constaté la souscription de 8.602.731 actions, portant ainsi le nombre de titres en circulation à 50.098.302 actions, à cette date.

Le produit brut de l'émission s'est élevé à 9.463.004,10 euros, dont 5.161.638,60 euros de nominal et 4.301.365,50 euros de prime d'émission.

Les frais d'augmentation de capital, venant en diminution de la prime d'émission, se sont élevés à 752 milliers d'euros.

Acquisition d'InterSources

La société Hubwoo.com S.A. a acquis 100% du capital d'InterSources N.V. le 30 juillet 2007.

Cette opération a été réalisée selon les termes suivants :

- pour l'achat de 457.711 actions InterSources : paiement en numéraire d'un million d'euros à la date de réalisation de l'acquisition et d'un million d'euros supplémentaires, un an plus tard, sous certaines conditions de performance,
- pour l'apport de 1.258.707 actions InterSources : attribution réservée de 2.412.923 actions nouvelles Hubwoo.com (représentant une valeur totale de trois millions d'euros au prix unitaire d'attribution de 1,2433 euros),
- auxquelles sont attachés 2.412.923 bons de souscription d'actions (sous la forme d'ABSA). Selon la performance future d'InterSources, ces bons de souscription pourront conduire à l'attribution à leurs détenteurs d'un maximum de 2.010.760 nouvelles actions Hubwoo.com (représentant une valeur totale de 2,5 millions d'euros au prix unitaire d'attribution de 1,2433 euros) ; ces bons de souscription seront exerçables par tiers pendant douze mois à l'issue respectivement d'une, deux ou trois années après la date de réalisation de l'acquisition.

Comptabilisation dans les comptes sociaux

La société Hubwoo.com S.A. a donc constaté, dans ses comptes sociaux, en date du 30 juillet :

- l'émission de 2.412.923 actions nouvelles, portant ainsi le nombre de titres en circulation à 52.511.225 actions. Le produit brut de l'émission s'est élevé à 2.999.987,17 euros, dont 1.447.753,80 euros de nominal et 1.552.233,37 euros de prime d'émission,
- l'émission de 2.412.923 bons de souscription d'actions représentant un maximum de 2.010.760 actions, représentant elles mêmes un produit d'émission de 2.499.977,91 euros, dont 1.206.456,00 euros de nominal et 1.293.521,91 euros de prime d'émission.

Ces bons sont comptabilisés en emprunts en dettes financières diverses et seront convertis en capitaux propres lors de l'attribution des actions auxquels ils donnent droit.

Comptabilisation dans les comptes consolidés

Dans les comptes consolidés, les émissions d'actions nouvelles et de bons de souscription d'actions sont valorisées au cours de l'action au jour de l'opération (soit 1,09 euros au 30 juillet 2007). En conséquence ;

- l'émission de 2.412.923 actions nouvelles représente un produit d'émission de 2.630.086,07 euros, dont 1.447.753,80 euros de nominal et 1.182.332,27 euros de primes d'émission,
- l'émission de 2.412.923 bons de souscription d'actions représentant un maximum de 2.010.760 actions, représente un produit d'émission de 2.191.728,40 euros, dont 1.206.456,00 euros de nominal et 985.272,40 euros de prime d'émission.

Ces bons sont comptabilisés en prime d'émission et seront convertis en capital et prime d'émission lors de l'attribution des actions auxquels ils donnent droit.

Ces bons sont exerçables au cours de trois périodes distinctes et représenteront, pour chaque période, les nombres maximaux d'actions et les produits maximaux d'émission suivants :

Périodes d'exercice	Du 10 juillet 2008 au 9 juillet 2009	Du 10 juillet 2009 au 9 juillet 2010	Du 10 juillet 2010 au 9 juillet 2011	Total
Nombre de BSA	804,321	804,301	804,301	2,412,923
Nombre maximal d'actions	670,264	670,248	670,248	2,010,760
Produit maximal d'émission (euros)	833,339.79	833,319.06	833,319.06	2,499,977.91

Mouvements constatés en capital et primes d'émission

En milliers d'Euros	Nombre d'actions	Capital et Primes liées au capital			
		Actions ordinaires	Primes d'émission	Actions propres	Total
Situation au 31 décembre 2006	41,495,571	24,898	87,041	-370	111,569
Augmentation de capital du 13 février 2007	8,602,731	5,161	4,301		9,462
Frais d'augmentation de capital			-752		-752
Augmentation de capital du 30 juillet 2007	2,412,923	1,448	1,182		2,630
Emission de bons de souscription d'actions			2,192		2,192
Actions d'autocontrôle (augmentation)				-202	-202
plans d'options sur actions réservés au personnel - valeur des services rendus par le personnel					0
Situation au 31 décembre 2007	52,511,225	31,507	93,964	-572	124,899

Variation des capitaux propres

En milliers d'Euros	Revenant aux actionnaires de la société					Intérêts minoritaires	Capitaux propres
	Capital social	Primes liées au capital	Actions propres	Réserve de conversion	Autres réserves consolidées		
Situation au 1er janvier 2006	24,862	86,948	-370	1,417	-33,988	0	78,869
Ecart de conversion				-2,136			-2,136
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres					-9		-9
Résultat de la période					-40,511		-40,511
Total des produits et charges comptabilisés sur la période	0	0	0	-2,136	-40,520	0	-42,656
Correction d'erreurs					330		330
Plans d'options sur actions réservés au personnel - valeur des services rendus par le personnel - sommes reçues de l'émission d'actions	36	93			1,379		1,379
Situation au 31 décembre 2006	24,898	87,041	-370	-719	-72,799	0	38,051
Ecart de conversion				-2,074			-2,074
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres					-7		-7
Résultat de la période					77		77
Total des produits et charges comptabilisés sur la période	0	0	0	-2,074	70	0	-2,004
Augmentation de capital	6,609	4,731					11,340
Emission de bons de souscription d'actions		2,192					2,192
Autocontrôle (augmentation)			-202				-202
Produits de cession d'actions propres					7		7
Plans d'options sur actions réservés au personnel - valeur des services rendus par le personnel					190		190
Situation au 31 décembre 2007	31,507	93,964	-572	-2,793	-72,532	0	49,574

C. Paiements fondés sur des actions

Des options sur actions ont été attribuées aux dirigeants et à certains salariés. Le prix d'exercice des options octroyées est égal au prix de marché des actions à la date d'octroi diminué de 20 %. Les options sont subordonnées à l'accomplissement d'une durée de service variable (la période d'acquisition des droits). Elles peuvent être exercées l'issue de cette période d'acquisition. La durée contractuelle des options est de cinq ans. Le Groupe n'est tenu par aucune obligation contractuelle ou implicite de racheter ou de régler les options en numéraire.

Nouveau plan d'options de souscription

En date du 13 septembre 2007, le Conseil d'Administration a instauré 3 nouveaux plans d'options de souscription d'actions Hubwoo.com intitulés « Plan 10 ».

Les principales caractéristiques de ces plans sont décrites ci dessous :

	Plan 10A	Plan 10B	Plan 10C
Date de l'Assemblée Générale	3 mai 2007	3 mai 2007	3 mai 2007
Date du Conseil d'Administration	13 septembre 2007	13 septembre 2007	13 septembre 2007
Nombre maximal d'options attribuables	8% du capital apprécié au 10/09/2007	8% du capital apprécié au 10/09/2007	8% du capital apprécié au 10/09/2007
Nombre d'options attribuées à l'origine	500,000	750,000	350,000
dont mandataires sociaux	500,000		
dont 10 premiers attributaires salariés		750,000	350,000
Point de départ d'exercice des options	13 septembre 2007	13 septembre 2007	13 septembre 2007
Date d'expiration	12 septembre 2012	12 septembre 2012	12 septembre 2012
Prix d'exercice	0,81 euros	0,81 euros	0,81 euros

Les options du Plan 10A peuvent être exercées par leur bénéficiaire, à raison de 12,50 % du nombre total d'options attribuées à chacun d'eux à chaque ouverture d'une période de trois mois décomptée à partir de la date d'attribution.

Les options des Plan 10B et 10C peuvent être exercées par leur bénéficiaire, à raison de 6,25 % du nombre total d'options attribuées à chacun d'eux à chaque ouverture d'une période de trois mois décomptée à partir de la date d'attribution.

Ajustement du nombre d'options attribuées antérieurement

Suite à l'augmentation de capital intervenue en février 2007, il a été procédé, conformément à la réglementation en vigueur, à un ajustement du nombre d'options attribuées antérieurement ainsi que de leur prix de souscription.

Ajustement des options antérieures	Nouveau prix d'exercice	Ancien prix d'exercice	Nombre d'options supplémentaires
Plan 5	1.90	2.00	6,071
Plan 6	2.14	2.25	19,083
Plan 7	1.95	2.05	23,287
Plan 8 A&B	2.17	2.28	83,959
Plan 9	0.94	0.99	28,726
Total			161,126

Le plan 5 est, par ailleurs, caduque depuis le 12 mai 2007.

Options sur actions

Au 31 décembre 2007, 3.234.233 options de souscription d'action de la société Hubwoo.com sont en circulation. Le prix moyen d'exercice pondéré de ces options de souscription d'action est de 1,44 euros.

Options sur actions en circulation	2007		2006	
	Prix d'exercice moyen pondéré (euros / action)	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré (euros / action)	Nombre d'options
Au 1er janvier	2.00	3,038,937	2.22	2,950,261
Octroyées	0.81	1,600,000	0.99	540,000
Ajustées	1.90	161,126		
Annulées	1.73	-1,454,211	2.15	-389,062
Caduques	1.90	-111,619	6.00	-2,762
Exercées			2.16	-59,500
Au 31 décembre	1.44	3,234,233	2.00	3,038,937

Les dates d'expiration et les prix d'exercice des options sur actions en circulation au 31 décembre 2007 sont détaillés ci-après :

Date d'expiration des options en circulation	Prix d'exercice (euros / option)	Options
18 septembre 2008	2.14	267,126
15 septembre 2009	1.95	437,336
9 décembre 2009	2.17	833,987
13 novembre 2010	0.94	495,002
12 septembre 2010	0.81	1,200,782
Total		3,234,233

Comptabilisation de la juste valeur

La juste valeur des paiements fondés sur des actions est comptabilisée en charge de personnel en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres sur la période au cours de laquelle les membres du personnel acquièrent les droits d'une manière définitive.

Les charges constatées sur l'exercice 2007 se sont élevées à 190 milliers d'euros.

Les hypothèses retenues afin de déterminer la juste valeur attachée aux plans 8, 9, 10A, 10B et 10C sont les suivantes :

Hypothèses retenues	Plan 10 A, B et C	Plan 8	Plan 9
Cours des actions sous-jacentes (euro / action)	0.98	2.64	1.36
Prix d'exercice de l'option (euro / option)	0.81	2.28	0.99
Volatilité attendue du prix de l'option	53,50%	71.70%	57.63%
Durée de vie de l'option	5 ans	4 ans	4 ans
Taux de dividende attendu sur les actions	0.00%	0.00%	0.00%
Taux de rendement sans risque	4.35%	3.00%	3.80%

Note 21. Passifs non courants

Les passifs non courants sont constitués des engagements de retraite et de formation envers le personnel :

En milliers d'Euros	Au 31.12.2007	Au 31.12.2006
Engagements de crédit bail (Part à plus d'un an)		46
Engagements de retraite envers le personnel	83	56
Engagements de formation envers le personnel	28	
Autres passifs non courants		3
Passifs non courants	111	105

Note 22. Emprunts et dettes financières courantes

Les emprunts et dettes financières sont essentiellement constitués de la part à moins d'un an des engagements financiers découlant des contrats de location financement :

En milliers d'Euros	Au 31.12.2007	Au 31.12.2006
Engagements de crédit bail (Part à moins d'un an)	82	93
Dettes d'affacturage		441
Autres dettes financières courantes	12	1
Emprunts et concours bancaires	94	535

Note 23. Provisions

Les provisions pour risques et charges se décomposent comme suit :

En milliers d'Euros	Au 31.12.2007	Au 31.12.2006
Provisions pour litiges (Personnel)		235
Provisions pour litiges (Fournisseurs)		284
Provision pour risque (Impôts)	90	270
Provisions	90	789

Le Groupe Hubwoo est engagé dans un certain nombre de réclamations et de procédures d'arbitrage qui sont apparues dans le cadre normal des activités et estime avoir constitué des provisions suffisantes pour couvrir les risques de contentieux.

Des provisions pour litiges et réclamations sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation en cours liée à des actions en justice, enquêtes gouvernementales, procédures contentieuses et autres réclamations résultant d'événements antérieurs qui sont en instance, il est probable qu'une sortie de fonds représentant des avantages économiques sera nécessaire pour éteindre cette obligation et une estimation fiable de ce montant peut être faite.

Des litiges précédemment provisionnés se sont éteints ou ont été résolus au cours de l'exercice 2007, les provisions correspondantes ont donc été reprises. De même, le risque lié aux impôts ayant diminué en valeur, la provision correspondante a été réduite en conséquence.

Note 24. Fournisseurs et autres créditeurs

Le poste Fournisseurs et autres créditeurs se décomposent comme suit :

En milliers d'Euros	Au 31.12.2007	Au 31.12.2006
Dettes Fournisseurs	3,152	4,496
Dettes sociales	3,250	2,765
Dettes fiscales	973	1,149
Autres dettes	22	17
Fournisseurs et autres créditeurs	7,397	8,427

La variation des dettes Fournisseurs tient à l'entrée des entités InterSources dans le périmètre (augmentation de 387 milliers d'euros) et à la diminution des dettes Fournisseurs, hors InterSources, consécutive à des règlements plus réguliers sur l'exercice 2007.

Note 25. Autres passifs courants

Les autres passifs courants sont constitués des produits constatés d'avance et d'une dette, à moins d'un an, envers les actionnaires d'InterSources N.V. née dans le cadre de l'acquisition d'InterSources.

En milliers d'Euros	Au 31.12.2007	Au 31.12.2006
Produits constatés d'avance	5,273	5,446
Dette envers les anciens actionnaires InterSources	1,000	
Autres passifs courants	6,273	5,446

Note 26. Instruments financiers

A. Risque de crédit

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit :

En milliers d'Euros	Au 31.12.2007	Au 31.12.2006
Autres actifs non courants	764	879
Clients et Autres débiteurs	8,921	8,127
Autres actifs courants	1,176	1,613
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6,599	2,421
Exposition maximale au risque de crédit	17,460	13,040

L'exposition maximale au risque de crédit concernant les créances commerciales, analysées par zone géographique, est la suivante :

En milliers d'Euros	Au 31.12.2007
France	3,649
Communauté Economique Européenne	5,477
Etats - Unis	763
Autres	228
Provision pour dépréciation (hors taxes)	-1,196
Exposition concernant les créances commerciales nettes	8,921

L'exposition maximale au risque de crédit concernant les créances commerciales, analysées par types de clients, est la suivante :

En milliers d'Euros	Au 31.12.2007
Clients Acheteurs	6,907
Clients Vendeurs	2,014
Exposition par nature de clients (créances nettes)	8,921

L'antériorité des créances commerciales s'analyse comme suit :

En milliers d'Euros	Au 31.12.2007	De 0 à 90 jours	De 91 à 180 jours	De 181 à 360 jours	Au delà de 360 jours
Créances commerciales (toutes taxes comprises)	10,117	8,195	652	845	425
Provision pour dépréciation (hors taxes)	-1,196	-7	-153	-688	-348
Créances commerciales nettes	8,921	8,188	499	157	77

Les pertes de valeur constatées par voie de provision pour dépréciation concernent, pour l'essentiel des créances sur des clients vendeurs.

B. Risque de liquidité

Le Groupe ne bénéficie d'aucune ligne de crédit bancaire et n'a plus recours à l'affacturage.

Les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers s'analysent comme suit :

En milliers d'Euros	Valeur comptable	Flux de trésorerie	De 0 à 6 mois	De 6 à 12 mois	A plus d'un an
Engagements de crédit bail	82	91	74	17	
Autres dettes financières courantes	12	12	12		
Dettes fournisseurs	3,152	3,152	3,152		
Dettes sociales	3,250	3,250	3,250		
Dettes fiscales	973	973	973		
Autres dettes	22	22	22		
Dettes aux actionnaires InterSources	1,000	1,000		1,000	
Passifs financiers	8,491	8,500	7,483	1,017	0

C. Risque de change

Le Groupe est exposé au risque de change sur les ventes et les achats libellés dans une autre monnaie que la monnaie fonctionnelle.

Le département de la trésorerie ne procède actuellement à aucune couverture de change à terme.

Les principales créances et dettes en devises résultent essentiellement d'opérations intra-groupe.

Le risque de change lié à ces opérations, en solde, s'analyse comme suit :

En milliers de devises	Libellé en Euro	Libellé en USD	Libellé en GBP	Libellé en INR
Total Actifs				
Total Passifs	-110	-6,028	-475	
Exposition au risque de change avant couverture	-110	-6,028	-475	0
Montants couverts				
Exposition au risque de change après couverture	-110	-6,028	-475	0
Taux de conversion (Devise / Euro)		1.4721	0.7334	57.9900

D. Risque de taux

Le Groupe ne détient, au 31 décembre 2007, ni actifs ni passifs financiers significatifs qui soient soumis au risque de taux.

E. Risque sur actions

Au 31 décembre 2007, la société Hubwoo.com S.A. détient 366.162 de ses propres actions (soit 0,70% de son capital) pour une valeur totale d'achat totale nette des frais de 511.175,00 euros (soit un prix moyen de 1,40 euros par action) ; sur la base d'un cours de 0,90 euro au 31 décembre 2007, la valeur de ces actions est de 329.546,00 euros, soit une moins value latente de 181.629,00 euros.

Les variations de cours n'ont pas d'incidence sur le résultat des comptes consolidés du Groupe, les titres auto détenus étant comptabilisés en diminution des capitaux dans les comptes consolidés.

Note 27. Engagements

A. Engagements de locations simples non résiliables

Les engagements de locations simples non résiliables concernent les bureaux des principales entités du Groupe ainsi que les véhicules de fonction attribués à certains collaborateurs. Le tableau ci-dessous détaille le total des paiements minimums futurs au titre des contrats de location simple non résiliables :

En milliers d'Euros	Au 31.12.2007	Au 31.12.2006
A moins d'un an	1,395	1,348
Entre un et cinq ans	2,715	1,912
A plus de cinq ans		
Engagements de location simple non résiliables	4,110	3,260

B. Garanties et nantissements accordés

Au 31 décembre 2007, 456 milliers d'euros de valeurs de mobilières de placement font l'objet d'un nantissement en contrepartie d'une caution de loyer apportée par une des banques du Groupe. Les autres garanties apportées sont, pour l'essentiel, au bénéfice de clients, dans le cadre de contrats de mise en œuvre.

En milliers d'Euros	Au 31.12.2007	Au 31.12.2006
A moins d'un an		
Entre un et cinq ans	745	889
A plus de cinq ans		
Garanties et nantissements	745	889

Note 28. Effectifs

Les effectifs du groupe au 31 décembre 2007 sont en augmentation de 27% par rapport au 31 décembre 2006. Cette augmentation est due, pour l'essentiel, à l'entrée d'InterSources au sein du Groupe.

Effectifs du Groupe	Au 31.12.2007	Au 31.12.2006
Hubwoo - Avisium	64	65
CC-Chemplorer	67	64
Trade-Ranger	33	30
InterSources	39	
Total effectifs	203	159

Note 29. Transactions avec les parties liées

Les sociétés représentées au Conseil d'Administration, constituant les parties liées, sont les suivantes :

- Banque Fédérale des Banques Populaires
- Degussa AG
- Shell
- SAP AG
- APAX France

A. Clients et fournisseurs

Les transactions commerciales avec les parties liées, effectuées aux mêmes conditions que celles pratiquées avec les parties non liées, s'établissent pour l'exercice 2007 à :

En milliers d'Euros	Chiffre d'affaires	Achats et prestations	Créances Clients	Dettes Fournisseurs
	H.T.	H.T.	TTC	TTC
Parties liées - Transactions 2007	3,518	430	492	49

B. Dirigeants

Changements dans la structure de gouvernance

Lors de l'Assemblée Générale du 3 mai 2007, les actionnaires de Hubwoo.com S.A. ont approuvés une simplification de la structure de gouvernance du Groupe avec un Conseil d'Administration en remplacement du Conseil de Surveillance et du Directoire.

Depuis cette date Monsieur Alain Andréoli a exercé les fonctions de Président Directeur Général.

A l'occasion du Conseil d'Administration du 17 décembre 2007, Monsieur Alain Andréoli a fait part de sa décision de mettre un terme à ses fonctions de Président Directeur Général avec effet au 7 janvier 2008.

En conséquence, le Conseil d'Administration a pris acte de la démission de Monsieur Alain Andréoli de ses fonctions de Président Directeur Général, a décidé de dissocier les fonctions de Président du Conseil et de Directeur Général en maintenant Monsieur Alain Andréoli dans ses fonctions de Président et en nommant Monsieur Mark Williams en qualité de Directeur Général à compter du 7 janvier 2008.

Rémunérations

Les membres du Directoire (jusqu'au 3 mai 2007), le Président Directeur Général (depuis le 3 mai 2007) et le Président du Conseil d'Administration ainsi que le Directeur Général perçoivent des rémunérations ainsi que des paiements fondés sur des actions.

Au cours de l'exercice 2007, les rémunérations et charges associées ainsi que la valeur des paiements fondés sur des actions comptabilisées au compte de résultat ont été les suivantes :

En milliers d'Euros	2007
Rémunérations et charges associées	702
Paiements fondés sur des actions	-90
Rémunération des dirigeants	612

La cessation des fonctions de Président Directeur Général de Monsieur Alain Andréoli a impliqué l'ajustement, à la baisse, de la valeur des paiements fondés sur des actions lui afférent.

Note 30. Evénements postérieurs à la date de clôture

Acquisition de blueSolutions Inc.

Le 3 janvier 2008, la société Trade – Ranger Inc., filiale de Hubwoo.com S.A., a acquis 100 % du capital de blueSolutions Inc.

Cette opération a été réalisée selon les termes suivants :

- paiement en numéraire de 900.000 USD le 3 janvier 2008,
- paiement en numéraire de 200.000 USD le 3 janvier 2009,
- paiement en numéraire de 200.000 USD le 3 janvier 2010,
- paiement en numéraire de 200.000 USD le 3 janvier 2011,

soit un total de 1.500.000 USD.

20.5 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Hubwoo S.A

Siège social : 23-25 rue d'Aumale - 75009 Paris
Capital social : €31 506 735

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Hubwoo S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La société procède systématiquement, annuellement, à un test de dépréciation des goodwill et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans la note 3.E (« Dépréciation des actifs ») aux états financiers. Nous avons revu les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation et la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées. Nous nous sommes par ailleurs assurés que la note 13 donne une information appropriée.

Comme indiqué dans la note 2.D des états financiers, ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, leur réalisation étant susceptible de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

- Des corrections ont été apportées sur des données précédemment publiées et sont décrites dans la note 5 aux états financiers. Nous nous sommes assurés que la note 5 donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris La Défense, le 30 avril 2008

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
Jean Pierre Valensi
Associé

SLG Expertise

Marion Bolze-Perez
Associée

20.6 Date des dernières informations financières

Les dernières informations financières publiées et vérifiées par les commissaires aux comptes sont les Etats financiers consolidés au 31 décembre 2007 (cf. note 20.3). Par ailleurs, ces mêmes états financiers figurent dans le rapport financier annuel au titre de l'année 2007, publié le 30 avril 2008.

20.7 Informations intermédiaires et autres

Les informations financières portant sur la période ouverte depuis les derniers états financiers vérifiés par les commissaires aux comptes sont celles relatives au chiffre d'affaires du 1er trimestre 2008.

Ces informations, publiées le 14 mai 2008, n'ont pas fait l'objet de diligences spécifiques de la part des commissaires aux comptes.

Information financière trimestrielle du 1^{er} Trimestre 2008

Paris – 14 mai 2008: Hubwoo, leader mondial de solutions d'achats électroniques à la demande SaaS ("Software as a Service") diffuse l'information financière trimestrielle au titre du 1^{er} trimestre 2008 en application de la Directive Transparence.

Chiffre d'Affaires :

en Millions d'Euros <i>non audités</i>	<i>(chiffres</i>	T1 20 08	T1 20 07	% Varia tion (3)
Chiffre d'affaires Consolidé (1)		7,3	7,9	- 8,2%
Chiffre d'affaires à Structure Constante (2)		7,3	8,9	- 17,7 %

(1) Consolidation du chiffre d'affaires d'Intersources à compter du 1^{er} août 2007 et de blueSolutions à partir du 3 janvier 2008.

(2) Incluant le chiffre d'affaires Intersources & blueSolutions sur l'intégralité des périodes, à taux de change constant.

(3) Pourcentages d'évolution calculés sur les nombres exacts et non sur les nombres arrondis présentés.

Description générale de la situation financière et des résultats

Sur les deux trimestres suivant la signature du nouvel accord avec SAP (novembre 2007), le Groupe a signé des nouveaux contrats de technologies SaaS d'une valeur totale de 9,3 millions d'euros. Le chiffre d'affaires SaaS du 1^{er} trimestre s'élève à 5,7 millions d'euros, sensiblement au même niveau que le 4^{ème} trimestre 2007, et compte tenu de la diminution de chiffre d'affaires (6 millions d'euros au titre de 2008) due à la transition finale des clients historiques de Trade Ranger.

Le chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2008 a, par ailleurs, été affecté négativement de l'affaiblissement du cours du dollar américain (cours moyen de 1,4998 dollar pour un euro au titre du 1^{er} trimestre 2008 contre 1,3706 dollar pour un euro au titre de l'année 2007).

Toutefois, le chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2008 a bénéficié de l'effet positif des acquisitions récentes (InterSources le 30 juillet 2007 et Blue Solutions le 3 janvier 2008). La contribution de ces entités a permis de renforcer la part du chiffre d'affaires Services (24% du chiffre d'affaires du Groupe en année pleine).

Les contrats signés au 1^{er} trimestre, pour une valeur de 1^{ère} année de contrat SaaS de 0,7 million d'euros, confortent le Groupe dans son objectif d'atteindre 25 millions d'euros d'en-cours de chiffre d'affaires SaaS, sur quatre trimestres glissants.

Le chiffre d'affaires de Services s'est avéré inférieur aux objectifs du 1^{er} trimestre 2008 mais devrait bénéficier de la mise en œuvre des contrats de technologies récemment signés au cours des deuxième et troisième trimestres.

Le groupe a poursuivi sa démarche d'optimisation de sa structure de coûts afin d'assurer une rentabilité à long terme. Les progrès réalisés au cours des trois dernières années, en particulier dans le domaine des technologies et au fur et à mesure de l'intégration des entreprises acquises seront confirmés au cours de l'exercice 2008. La dernière étape de la consolidation technologique est mise en œuvre avec la migration vers une plateforme unique, une solution de contenus unique et la fusion de trois centres de données. Enfin, la mise en place d'une organisation mondiale permettra des synergies financières et organisationnelles.

Evènements importants intervenus au cours de la période :

Acquisition de Blue Solutions Inc

Annoncée le 3 janvier 2008, l'acquisition de Blue Solutions Inc permet à Hubwoo de renforcer son offre de services dans les solutions électroniques d'achats aux Etats-Unis. Blue Solutions, créée en 2005, basée à Chicago et exerçant son activité à travers les Etats-Unis est une entreprise de conseil en technologie et métier, spécialisée dans la gestion des Achats. Avec 12 collaborateurs, la société a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 2,2 millions de dollars en 2007 et est bénéficiaire. L'acquisition a été finalisée le 3 janvier 2008 pour un montant de 1,5 million de dollars en numéraire, versé sur une période de 3 ans et soumis à certaines conditions.

Changement des organes de Direction

Suite à la démission de Monsieur Alain Andréoli de ses fonctions de Directeur Général avec effet au 7 janvier 2008 et à la dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général, le Conseil d'Administration a maintenu Monsieur Alain Andréoli dans ses fonctions de Président du Conseil d'Administration et nommé Monsieur Mark Williams en qualité de Directeur Général à compter du 7 janvier 2007.

20.8 Politique de distribution de dividendes

Depuis leur création ou leur entrée dans le Groupe, les sociétés du groupe Hubwoo n'ont jamais versé de dividendes. Le groupe et ses filiales ont en effet consacré leur excédents de trésorerie aux investissements dans les domaines technologiques, commercial et marketing. La politique de distribution de dividendes est donc dépendante des investissements nécessaires ainsi que des résultats futurs.

20.9 Procédures judiciaires et d'arbitrage

Néant

20.10 Changement de la situation financière ou commerciale

A l'exception de l'augmentation de capital réalisée en février 2007 et de l'acquisition du groupe InterSources en juillet 2007, il n'y a pas eu de changement dans la situation financière et commerciale du Groupe au cours de l'exercice 2007.

21 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

21.1 Capital social

Caractéristiques générales de l'action Hubwoo



Mnémonique	HBW
Code ISIN	FR0004052561
Code Boursorama	HBW
Code Reuters	Hubwoo.COM - HBW.PA
Code Bloomberg	HBW :FP Hubwoo.com
Marché de cotation	Eurolist Compartiment C Euronext Paris (France)
Segment Euronext	Next Economy

21.1.1 Capital souscrit

Valeur nominale du titre : 0,60 euros.

Le nombre d'actions autorisées est de 59.153.487 actions.

- Nombre d'actions en circulation au 1er janvier 2007 : 41.495.571 actions
- Nombre d'actions émises au titre de l'augmentation de capital de février 2007 : 8.602.731 actions
- Nombre d'actions émises au titre de l'augmentation de capital de juillet 2007 : 2.412.923 actions
- Nombre des actions en circulation au 31 décembre 2007 est de 52.511.225 actions.

Toutes les actions émises par la Société ont été entièrement libérées.

Le montant du capital social au 31 décembre 2007 s'élève à 31.506.735,00 euros.

21.1.2 Titres émis non représentatifs du capital

La société n'a émis aucun titre non représentatif du capital.

21.1.3 Actions auto-détenues par l'émetteur

Au cours de l'exercice 2007, la Société a effectué les opérations suivantes sur ses propres actions :

- nombre d'actions détenues au 1er janvier (au titre d'un programme de rachat antérieurement autorisé) : 174.961 actions au prix moyen d'achat de 2,12 euros
- achats réalisés au cours de l'exercice au titre du contrat de liquidité : 2.288.110 actions au prix moyen de 1,11 euro
- ventes réalisées au cours de l'exercice au titre du contrat de liquidité : 2.054.421 actions au prix moyen de 1,12 euro
- nombre d'actions détenues au 31 décembre 2007 : 408.650 actions au prix moyen d'achat de 1,47 euro (soit 408.650,00 euros), représentant 245.190,00 euros en valeur nominale (0,60 euro par action) et 367.785,00 euros au cours boursier du 31 décembre 2007 (0,90 euro par action)

Les actions détenues au 31 décembre 2007 représentent 0,70% du capital social.

21.1.4 Autres titres donnant accès au capital

Plans d'options de souscription ou d'achat d'actions consenties par la société

Cf. Chapitre 17.2.

Bons de souscription d'actions

La société a émis, en date du 30 juillet 2007, en paiement du prix de l'acquisition d'InterSources 2.412.923 bons de souscription d'actions (sous la forme d'actions ordinaires à bons de souscription d'actions).

Ces bons représentent le paiement d'une dette aux actionnaires d'InterSources, dont le montant maximal de 2.499.977,91 euros est soumis à certaines conditions de performance, de présence et de garantie et peut donc être ajusté, à la baisse, jusqu'au 30 juillet 2010.

Au vu des informations disponibles, le montant maximal de la dette a été comptabilisé à la clôture de l'exercice.

Ces 2.412.923 bons de souscription représentent un maximum de 2.010.760 actions au prix d'émission de 1,2433 euro, représentant elles mêmes un produit d'émission potentiel de 2.499.977,91 euros, dont 1.206.456,00 euros de nominal et 1.293.521,91 euros de prime d'émission.

Ces bons seront exerçables au cours de trois périodes distinctes, et représenteront, pour chaque période les nombres maximaux d'actions et les produits maximaux d'émission suivants :

Périodes d'exercice	Du 10 juillet 2008 au 9 juillet 2009	Du 10 juillet 2009 au 9 juillet 2010	Du 10 juillet 2010 au 9 juillet 2011	Total
Nombre de BSA	804,321	804,301	804,301	2,412,923
Nombre maximal d'actions	670,264	670,248	670,248	2,010,760
Produit maximal d'émission	833,339.79	833,319.06	833,319.06	2,499,977.91

Les nombres définitifs d'actions auxquels donnent droit les bons de souscription seront déterminés selon la formule suivante :

$$\frac{\text{(Montant de la dette aux actionnaires après corrections éventuelles / Prix d'émission)}}{\text{Nombre de bons de souscription}}$$

21.1.5 Capital autorisé non émis

- Nombre d'actions émises au 31 décembre 2007 : 52.511.225 actions
- Nombre d'actions représenté par les options de souscriptions d'actions en circulation : 3.234.233 actions
- Nombre d'actions représenté par les bons de souscriptions d'actions en circulation : 2.010.760 actions
- Nombre total d'actions potentiel : 57.756.218 actions
- Nombre total d'actions autorisées : 59.153.487 actions

21.1.6 Capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option

Néant

21.1.7 Historique du capital sur la période couverte par les informations financières

Capital au 1er janvier 2005 : 34.559.289 actions soit 20.735.573,40 euros

Par délibération de l'assemblée générale mixte du 17 mai 2005, il a été décidé une augmentation de capital d'un montant nominal de : 4.102.069,20 euros assortie d'une prime d'apport de 11.232.305,80 euros suite à l'apport en nature de droits sociaux, de créances et de droits de propriété intellectuelle par la société TRADE-RANGER, INC.

Suite à l'exercice au cours de l'exercice 2005, d'options de souscription d'actions représentant une émission de 40.000 actions nouvelles, le capital a été augmenté de la somme de 24.000,00 euros assortie d'une prime d'émission de 59.000,00 euros.

Suite à l'exercice au cours de l'exercice 2007, d'options de souscription d'actions représentant une émission de 59.500 actions nouvelles, le capital a été augmenté de la somme de 35.700,00 euros assortie d'une prime d'émission de 92.675,00 euros.

Selon délibérations en date du 13 février 2007, le Directoire a constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital d'un montant nominal de 5.161.638,60 euros assortie d'une prime d'émission de 4.301.365,50 euros, telle que décidée les 4 et 11 janvier 2007 par le Directoire et le Président du Directoire agissant dans le cadre de la délégation, avec faculté de subdélégation, consentie par l'assemblée générale du 9 mai 2007 et représentant une émission totale de 8.602.731 actions nouvelles.

Selon délibérations en date du 30 juillet 2007, le Conseil d'administration a approuvé l'apport en nature de 100% du capital de la société InterSources N.V. et a corrélativement usé de la délégation consentie par l'assemblée générale extraordinaire en date du 3 mai 2007 afin d'augmenter le capital d'un montant nominal de 1.447.753,80 euros assorti d'une prime d'émission de 1.552.233,37 euros et représentant une émission totale de 2.412.923 actions nouvelles.

Capital au 31 décembre 2007 : 52.511.225 actions soit 31.506.735,00 euros

21.2 Actes constitutifs et statuts

ARTICLE 1er - FORME

La société est de forme anonyme ; elle est régie par les lois et règlements en vigueur ainsi que par les présents statuts.

ARTICLE 2 - OBJET

Cette société a pour objet tant en France qu'à l'étranger, pour son propre compte ou pour le compte de tiers,

toute activité de gestion de places de marchés virtuelles sur Internet et toutes prestations s'y rapportant ; la fourniture de contenu pour toutes places de marché, la mise en place et la gestion de catalogues électroniques de produits et de services ; à cet effet le négoce de tous produits ou services ; toutes prestations de services, études et conseils liés à la fonction approvisionnement, ou en matière de gestion des flux d'information, des flux physiques, des flux financiers ...
et plus généralement toutes opérations quelles qu'elles soient se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes et susceptibles de faciliter le développement de la société.

ARTICLE 3 - DENOMINATION

La société a pour dénomination sociale : "HUBWOO.com".

ARTICLE 4 - SIEGE

Le siège social est fixé à PARIS (75009) – 23/25, rue d'Aumale.

ARTICLE 5 - DUREE

La durée de la société est fixée à 99 années à compter du jour de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

ARTICLE 6 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de trente et un millions cinq cent six mille sept cent trente cinq euros (31.506.735 €), divisé en cinquante deux millions cinq cent onze mille deux cent vingt cinq (52.511.225) actions de soixante centimes (0,60 €) chacune, entièrement libérées et de même catégorie.

Messieurs Jan Verschueren, Sabri El Bedoui, Maja Milic, Timothy Seth, Mats Anderson, Cor Houkes, Cyril Dargent, Axel Northun, Tomas Lund, Jonas Westfelt, Patrick Werner, Jan Tannlund, Kent Belenius et les sociétés Web Trade AB, Cave Canem AB et Bricad Associates SARL sont bénéficiaires d'avantages particuliers résultant de l'émission (à la suite de l'apport en nature d'une partie des actions de la société de droit belge Intersources NV) à leur profit effectué d'actions à chacune desquelles est attaché un bon de souscription d'actions assorti de droits particuliers par rapport à ceux qui assortissent les bons de souscription d'actions qui sont attachés aux actions qui ont été émises en faveur des autres actionnaires de la société Intersources NV.

ARTICLE 7 - LIBERATION DES ACTIONS

1° - Toute souscription d'actions en numéraire est obligatoirement accompagnée du versement du quart au moins du montant nominal des actions souscrites et, le cas échéant, de la totalité de la prime d'émission. Le surplus est payable en une ou plusieurs fois aux époques et dans les proportions qui seront fixées par le conseil d'administration en conformité de la loi. Les appels de fonds sont portés à la connaissance des actionnaires quinze jours au moins avant l'époque fixée pour chaque versement, soit par lettres recommandées avec demande d'avis de réception, soit par avis inséré dans un journal d'annonces légales du lieu du siège social.

2° - A défaut de libération des actions à l'expiration du délai fixé par le conseil d'administration, les sommes exigibles seront productives, de plein droit et sans qu'il soit besoin d'une demande en justice ou d'une mise en demeure, d'un intérêt de retard, calculé jour par jour à partir de la date d'exigibilité, au taux de l'intérêt légal majoré de deux points, le tout sans préjudice des mesures d'exécution forcée prévues par la loi.

ARTICLE 8 - FORME DES TITRES

8.1 Les actions entièrement libérées revêtent la forme nominative ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions donnent lieu à une inscription en compte dans les conditions et selon les modalités prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

La propriété des actions revêtant la forme nominative résulte de leur inscription en compte nominatif.

La propriété des actions revêtant la forme au porteur résulte de leur inscription en compte auprès d'un intermédiaire financier habilité.

8.2 La société est en droit, dans les conditions légales et réglementaires en vigueur, de demander à tout moment, à l'organisme chargé de la compensation des titres, le nom ou, s'il s'agit d'une personne morale, la dénomination sociale, la nationalité et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres assemblées d'actionnaires, ainsi que la quantité des titres détenue par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

ARTICLE 9 - TRANSMISSION ET INDIVISIBILITE DES ACTIONS

1°/ I. Les cessions d'actions s'effectuent librement.

La transmission des actions s'opère par virement de compte à compte sur instructions signées du cédant ou de son représentant qualifié.

II. En cas d'augmentation de capital par émission d'actions de numéraire, la transmission des droits de souscription à quelque titre que ce soit, s'opère librement.

III. Sauf cas prévu par la réglementation, la transmission des droits d'attribution d'actions gratuites est soumise aux mêmes conditions que celles des droits de souscription. Il en est de même de la transmission de tout droit à la souscription, de valeurs mobilières permettant, même de manière indirecte, la souscription d'une quotité du capital de la société.

2°/ Les actions sont indivisibles à l'égard de la société.

3°/ Chaque fois qu'il sera nécessaire de posséder plusieurs actions anciennes pour exercer un droit quelconque, ou encore en cas d'échange ou d'attribution de titres donnant droit à un titre nouveau contre remise de plusieurs actions anciennes, les titres isolés ou en nombre inférieur à celui requis ne donneront aucun droit à leurs porteurs contre la société, les actionnaires ayant à faire leur affaire personnelle du groupement et, éventuellement, de l'achat ou de la vente du nombre de titres nécessaires.

ARTICLE 10 – CONSEIL D'ADMINISTRATION

1° - La société est administrée par un conseil d'administration dont les nombres minimum et maximum de membres sont définis par les dispositions légales en vigueur.

2° - Chaque administrateur doit être pendant toute la durée de ses fonctions, propriétaire au moins d'une action.

3° - La durée des fonctions des administrateurs est de six années, le mandat expirant à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel le mandat expire.

L'administrateur nommé en remplacement d'un autre ne demeure en fonction que pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

4° - Tout membre sortant est rééligible. Par dérogation aux dispositions qui précèdent, le nombre d'administrateurs personnes physiques et de représentants permanents de personnes morales, âgés de plus de 65 ans, ne pourra, à l'issue de chaque assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes sociaux, dépasser le tiers (arrondi, le cas échéant, au nombre entier supérieur) des administrateurs en exercice.

ARTICLE 11 – ORGANISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration nomme, parmi ses membres, un président, qui doit être une personne physique.

Le président du conseil d'administration représente le conseil d'administration. Il organise et dirige les travaux de celui-ci dont il rend compte à l'assemblée générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

Le conseil peut décider la création de comités chargés d'étudier les questions que le conseil ou son président soumet pour avis à leur examen. Le conseil d'administration fixe la composition et les attributions des comités qui exercent leur activité sous sa responsabilité.

ARTICLE 12 – DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il est convoqué par tous moyens et même verbalement, voire à bref délai selon l'urgence, par le président ou par un tiers de ses membres, soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué sur la convocation.

La présence en personne ou, lorsque la loi l'autorise, au travers de moyens de visioconférence ou de télécommunication fixés par décret, de la moitié au moins des administrateurs en fonction est nécessaire pour la validité des délibérations.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix du président de séance n'est pas prépondérante.

ARTICLE 13 – POUVOIRS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Le conseil d'administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Chaque administrateur reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles. Ses demandes sont adressées au président du conseil d'administration.

ARTICLE 14 - DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE

1) La direction générale de la société est assurée, sous sa responsabilité, soit par le président du conseil d'administration qui porte alors le titre de « président-directeur général » soit par une autre personne physique nommée par le conseil d'administration qui porte alors le titre de « directeur général ».

Le conseil d'administration choisit entre les deux modalités d'exercice de la direction générale précitées aux conditions de quorum et de majorité prévues à l'article 12 des statuts. Les actionnaires et les tiers sont informés de ce choix dans les conditions définies par la réglementation.

Ce mode d'exercice demeure en application jusqu'à décision contraire prise aux mêmes conditions.

Le changement des modalités d'exercice de la direction générale de la société n'entraîne pas de modification des présents statuts.

Le conseil est tenu de se réunir à l'effet de délibérer sur un changement éventuel de modalité d'exercice de la direction générale soit à la demande du président du conseil d'administration ou du directeur général, soit à la demande d'un tiers de ses membres.

2) Lorsque la direction générale de la société est assumée par le président du conseil d'administration, les dispositions légales, réglementaires ou statutaires relatives au directeur général lui sont applicables et il prend le titre de président directeur général.

Lorsque le conseil d'administration choisit la dissociation de la présidence du conseil d'administration et de la direction générale de la société, le conseil d'administration procède à la nomination du directeur général, fixe la durée de son mandat et l'étendue de ses pouvoirs. Les décisions du conseil d'administration limitant les pouvoirs du directeur général sont inopposables aux tiers.

Pour l'exercice de ses fonctions, le directeur général doit être âgé de moins de soixante-cinq ans. Lorsqu'il atteint cette limite d'âge en cours de fonctions, lesdites fonctions cessent de plein droit et le conseil d'administration procède à la nomination d'un nouveau directeur général. Ses fonctions de directeur général se prolongent cependant jusqu'à la date de réunion du conseil d'administration qui doit procéder à la nomination de son successeur. Sous réserve de la limite d'âge telle qu'indiquée ci-avant, le directeur général est toujours rééligible.

Le directeur général est révocable à tout moment par le conseil d'administration.

En cas d'empêchement temporaire du directeur général, le conseil d'administration peut déléguer un administrateur dans les fonctions de directeur général.

3) Le directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au conseil d'administration. Il représente la société dans ses rapports avec les tiers.

Le directeur général peut demander au président de convoquer le conseil d'administration sur un ordre du jour déterminé.

Si le directeur général n'est pas également administrateur, il peut assister aux réunions du conseil d'administration avec voix consultative.

4) Sur la proposition du directeur général, le conseil d'administration peut nommer une à cinq personnes physiques au maximum chargées d'assister le directeur général avec le titre de « directeur général délégué » dont il détermine l'étendue et la durée des pouvoirs, étant entendu qu'à l'égard des tiers les directeurs généraux délégués disposent des mêmes pouvoirs de représentation de la société que le directeur général.

Le ou les directeurs généraux délégués sont révocables à tout moment par le conseil d'administration.

En cas de cessation des fonctions ou d'empêchement du directeur général, le ou les directeurs généraux délégués conservent leurs fonctions et leurs pouvoirs jusqu'à la nomination d'un nouveau directeur général, sauf décision contraire du conseil d'administration.

5) Le directeur général et, le cas échéant, le ou les directeurs généraux délégués peuvent être autorisés à consentir des substitutions de pouvoirs dans la limite des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur.

6) Des rémunérations fixes ou proportionnelles, ou à la fois fixes et proportionnelles, peuvent être allouées par le conseil d'administration au président du conseil d'administration, au directeur général, à tout directeur général délégué et, d'une façon générale, à toute personne chargée de fonctions ou investie de délégations ou mandats quelconques.

ARTICLE 15 – CENSEURS

L'assemblée générale ordinaire ou le conseil d'administration peut nommer un ou plusieurs censeur(s) choisi(s) parmi les actionnaires ou en dehors d'eux, chargés de veiller à l'application des statuts et de présenter, le cas échéant, des observations à l'assemblée générale des actionnaires.

La durée de leurs fonctions est de trois ans. Elle prend fin à l'issue de l'assemblée générale ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat du ou des censeur(s). Les censeurs sont indéfiniment rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par décision de l'assemblée générale.

Les censeurs ont accès aux mêmes informations que les administrateurs. Les conventions qu'ils passent avec la société sont soumises aux mêmes règles que celles applicables aux conventions passées avec des administrateurs.

Les censeurs sont convoqués aux séances du conseil d'administration et prennent part aux délibérations avec voix consultative sans que toutefois leur présence soit nécessaire pour la validité des délibérations.

ARTICLE 16 - COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'assemblée générale désigne des Commissaires aux comptes titulaires et suppléants, pour la durée, dans les conditions et avec la mission fixées par la loi.

ARTICLE 17 - ASSEMBLEES GENERALES

1°/ Les assemblées générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions de quorum et de majorité prévues par la loi. Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

2°/ L'assemblée générale se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre d'actions.

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, a le droit de participer aux assemblées générales ou de s'y faire représenter par un mandataire dans les conditions prévues par la loi.

Tout actionnaire peut voter par correspondance dans les conditions fixées par la loi.

Les personnes morales actionnaires participent aux assemblées par leurs représentants légaux ou par tout mandataire spécialement désigné à cet effet.

La participation aux assemblées générales sous quelque forme que ce soit, est subordonnée à un enregistrement ou à une inscription des actions dans les conditions et délais prévus par la réglementation en vigueur.

Le conseil d'administration dispose de la faculté d'accepter les formulaires de vote par correspondance et les procurations au-delà de la date limite prévue par la réglementation.

Sauf décision contraire des intéressés, en cas de démembrement du droit de propriété, le droit de vote est exercé par l'usufruitier tant dans les assemblées ordinaires que les assemblées extraordinaires.

3°/ Les assemblées sont présidées par le président du conseil d'administration ou, en son absence, par l'administrateur le plus ancien présent à cette assemblée. A défaut, l'assemblée élit elle-même son président.

4°/ Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix.

ARTICLE 18 - EXERCICES SOCIAUX

L'année sociale commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

ARTICLE 19 - REPARTITION DES BENEFICES

Chaque action donne droit, dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices, à une part égale à la quotité du capital social qu'elle représente, compte tenu, s'il y a lieu, du capital amorti et non amorti, libéré et non libéré, du montant nominal des actions, des droits des actions de catégories différentes ; notamment et sous ces réserves, toute action donne droit, en cours de société comme en cas de liquidation, au règlement de la même somme nette pour toute répartition ou tout remboursement, de sorte qu'il sera, le cas échéant, fait masse entre toutes les actions indistinctement de toutes exonérations fiscales comme de toutes taxations susceptibles d'être prises en charge par la société.

S'il résulte des comptes de l'exercice, tels qu'approuvés par l'assemblée générale, l'existence d'un bénéfice distribuable, l'assemblée générale décide de l'inscrire à un ou plusieurs postes de réserves dont elle règle l'affectation ou l'emploi, de le reporter à nouveau ou de le distribuer sous forme de dividendes.

Après avoir constaté l'existence de réserves dont elle a la disposition, l'assemblée générale peut décider la distribution de sommes prélevées sur ces réserves. Dans ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels ces prélèvements sont effectués. Toutefois, les dividendes seront prélevés en priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

Les modalités de mise en paiement des dividendes sont fixées par l'assemblée générale ou, à défaut, par le conseil d'administration.

Toutefois, la mise en paiement des dividendes doit avoir lieu dans le délai maximal de neuf mois après la clôture de l'exercice.

L'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice pourra accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution, une option entre le paiement du dividende en numéraire ou en actions.

De la même façon, l'assemblée générale ordinaire, statuant dans les conditions prévues par le Code de commerce, pourra accorder à chaque actionnaire un acompte sur dividendes et pour tout ou partie dudit acompte sur dividende, une option entre le paiement de l'acompte sur dividende en numéraire ou en actions.

L'offre de paiement en actions, le prix et les conditions d'émission des actions ainsi que la demande de paiement en actions et les conditions de réalisation de l'augmentation de capital seront régis par la loi et les règlements.

Lorsqu'un bilan établi au cours ou à la fin de l'exercice et certifié conforme par le ou les Commissaires aux comptes fait apparaître que la société, depuis la clôture de l'exercice précédent, après constitution des amortissements et provisions nécessaires et déduction faite s'il y a lieu des pertes antérieures ainsi que des sommes à porter en réserve en application de la loi ou des présents statuts et compte tenu du report bénéficiaire, a réalisé un bénéfice, le conseil d'administration peut décider de distribuer des acomptes sur dividende avant l'approbation des comptes de l'exercice ainsi que d'en fixer le montant et la date de répartition. Le montant de ces acomptes ne peut excéder le montant du bénéfice défini au présent alinéa. Dans ce cas, le conseil d'administration ne pourra faire usage de l'option décrite aux alinéas ci-dessus.

ARTICLE 20 - ARTICLE 20 - DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUILS

Toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à détenir ou cesse de détenir une fraction égale à 2,5 % du capital social ou des droits de vote ou tout multiple de ce pourcentage, est tenue d'en informer la société, dans un délai de quinze jours à compter du franchissement du seuil de participation, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à son siège social en précisant le nombre d'actions et de droits de vote détenus.

A défaut d'avoir été déclarées dans les conditions ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote dans les conditions prévues par la loi, dans la mesure où un ou plusieurs actionnaires détenant au moins 5 % du capital social en font la demande consignée dans le procès-verbal de l'assemblée générale.

ARTICLE 21 - LIQUIDATION

1° - Sous réserve du respect des prescriptions légales impératives en vigueur, la liquidation de la société obéira aux règles ci-après, observation faite que les articles L.237-14 à L.237-31 du Code de commerce ne seront pas applicables.

2° - Les actionnaires réunis en assemblée générale extraordinaire nomment aux conditions de quorum et de majorité prévues pour les assemblées générales ordinaires, parmi eux ou en dehors d'eux, un ou plusieurs liquidateurs dont ils déterminent les fonctions et la rémunération.

Cette nomination met fin aux fonctions des administrateurs, du directeur général et s'il y a lieu, des directeurs généraux délégués et des censeurs et, sauf décision contraire de l'assemblée, à celles des Commissaires aux comptes.

L'assemblée générale ordinaire peut toujours révoquer ou remplacer les liquidateurs et étendre ou restreindre leurs pouvoirs.

Le mandat des liquidateurs est, sauf stipulation contraire, donné pour toute la durée de la liquidation.

3° - Les liquidateurs ont, conjointement ou séparément, les pouvoirs les plus étendus à l'effet de réaliser, aux prix, charges et conditions qu'ils aviseront, tout l'actif de la société et d'éteindre son passif.

Le ou les liquidateurs peuvent procéder, en cours de liquidation, à la distribution d'acomptes et, en fin de liquidation, à la répartition du solde disponible sans être tenus à aucune formalité de publicité ou de dépôt des fonds.

Les sommes revenant à des actionnaires ou à des créanciers et non réclamées par eux seront versées à la Caisse des Dépôts et Consignations dans l'année qui suivra la clôture de la liquidation.

Le ou les liquidateurs ont, même séparément, qualité pour représenter la société à l'égard des tiers, notamment des administrations publiques ou privées, ainsi que pour agir en justice devant toutes les juridictions tant en demande qu'en défense.

4° - Au cours de la liquidation, les assemblées générales sont réunies aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige sans toutefois qu'il soit nécessaire de respecter les prescriptions des articles L.237-23 et suivants du Code de commerce.

Les assemblées générales sont valablement convoquées par un liquidateur ou par des actionnaires représentant au moins le dixième du capital social.

Les assemblées sont présidées par l'un des liquidateurs ou, en son absence, par l'actionnaire disposant du plus grand nombre de voix. Elles délibèrent aux mêmes conditions de quorum et de majorité qu'avant la dissolution.

5° - En fin de liquidation, les actionnaires réunis en assemblée générale ordinaire statuent sur le compte définitif de la liquidation, le quitus de la gestion du ou des liquidateurs et la décharge de leur mandat.

Ils constatent, dans les mêmes conditions, la clôture de la liquidation.

Si les liquidateurs négligent de convoquer l'assemblée, le Président du Tribunal de Commerce, statuant par ordonnance de référé peut, à la demande de tout actionnaire, désigner un mandataire pour procéder à cette convocation.

Si l'assemblée de clôture ne peut délibérer, ou si elle refuse d'approuver les comptes de la liquidation, il est statué par décision du Tribunal de Commerce, à la demande du liquidateur ou de tout intéressé.

6° - Le montant des capitaux propres subsistant, après remboursement du nominal des actions, est partagé également entre toutes les actions.

Lors du remboursement du capital social, la charge de tous impôts que la société aurait l'obligation de retenir à la source sera répartie entre toutes les actions indistinctement en proportion uniformément du capital remboursé à chacune d'elles sans qu'il y ait lieu de tenir compte des différentes dates d'émission ni de l'origine des diverses actions.

ARTICLE 22 - CONTESTATIONS

Toutes contestations qui pourront s'élever pendant le cours de la société ou de sa liquidation, soit entre les actionnaires, soit entre la société et les actionnaires eux-mêmes, concernant l'interprétation ou l'exécution des présents statuts, ou généralement au sujet des affaires sociales, seront soumises aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

21.3 Franchissements de seuil déclarés sur 2007

Information et Décision n°207C0321 du 16 février 2007

Par courrier du 14 février 2007, la société BASF Aktiengesellschaft (Carl-Bosch-Strasse 38, 67056 Ludwigshafen, Allemagne) a déclaré avoir franchi en baisse, le 13 février 2007, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société HUBWOO.COM et détenir 2 085 196 actions HUBWOO.COM représentant autant de droits de vote, soit 4,16% du capital et des droits de vote de cette société.

Information et Décision n°207C0477 du 12 mars 2007

Par courrier du 9 mars 2007, Henkel KGaA (Henkelstrasse 67, 40589 Düsseldorf, Allemagne), a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en baisse, le 14 février 2007, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de HUBWOO.COM, et détenir 2 085 196 actions HUBWOO.COM représentant autant de droits de vote, soit 4,16% du capital et des droits de vote de cette société.

Information et Décision n°207C0478 du 12 mars 2007

Par courrier du 12 mars 2007, la société Degussa GmbH, anciennement Degussa AG, (Bennigsen-Platz, 1-D-40474 Düsseldorf, Allemagne), contrôlée par RAG Aktiengesellschaft, a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en baisse, le 14 février 2007, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de HUBWOO.COM, et détenir 2 085 196 actions HUBWOO.COM représentant autant de droits de vote, soit 4,16% du capital et des droits de vote de cette société.

Information et Décision n°207C0505 du 15 mars 2007

Par courrier du 15 mars 2007, la société de droit allemand SAP AG (Dietmar-Hopp-Allee 16, 69190 Walldorf, Allemagne), a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en baisse, le 14 février 2007, directement et indirectement par l'intermédiaire de la société de droit belge SAP Belgium qu'elle contrôle, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de HUBWOO.COM, et détenir à titre direct et indirect 2 351 862 actions HUBWOO.COM représentant autant de droits de vote, soit 4,69% du capital et des droits de vote de cette société.

Information et Décision n°207C1727 du 3 août 2007

Par courrier du 3 août 2007, la société de droit allemand Infraserv GmH & Co Höchst KG (Industrie park Höchst, Gebaude C770, 65926 Francfort/Main, Allemagne), a déclaré, avoir franchi en baisse, le 30 juillet 2007, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de HUBWOO.COM, et détenir 2 512 581 actions HUBWOO.COM représentant autant de droits de vote, soit 4,78% du capital et des droits de vote de cette société.

Information et Décision n°207C1757 du 6 août 2007

Par courrier du 3 août 2007, la Banque Fédérale des Banques Populaires (Le Ponant de Paris, 5 rue Leblanc, 75511 Paris cedex 15), a déclaré, avoir franchi en baisse, le 30 juillet 2007, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de HUBWOO.COM, et détenir 2 600 000 actions HUBWOO.COM représentant autant de droits de vote, soit 4,95% du capital et des droits de vote de cette société.

22 CONTRATS IMPORTANTS

En novembre 2007, Hubwoo a signé un accord mondial de services BPO (Business Process Outsourcing) avec SAP AG, portant sur une coopération de développement commercial et de support technique aux clients.

Hubwoo élargit ainsi son offre avec la solution E-Sourcing de SAP. Celle-ci regroupe une gamme d'outils pour faciliter le processus, depuis le Sourcing jusqu'à la gestion du contrat. Ces outils comprennent des solutions de pilotage des Achats (analyse des dépenses, gestion des catégories d'achats et contrôle de la conformité), de gestion du Sourcing (gestion de projets, outils de traitement des requêtes, appels d'offres et enchères, évaluation et attribution des offres) ainsi que de gestion de la vie des contrats (rédaction, négociation, approbation, exécution, suivi) et enfin de qualification et suivi des fournisseurs (évaluation de la performance, suivi et rapport).

Cet accord met en œuvre une collaboration commerciale dont l'objectif est d'accompagner les entreprises dans leur processus de décision d'externaliser une partie de leur fonction Achats.

Avec le programme BPO "Services Powered by SAP", Hubwoo propose une utilisation standardisée des solutions SAP. L'étroite collaboration et la certification des services par SAP permettent aux clients de Hubwoo de réduire les risques importants souvent associés à l'externalisation de processus métier ainsi que de diminuer les coûts opérationnels et ceux liés à la migration des processus.

Ce contrat a été conclu le 12 novembre 2007 pour une première période de cinq années et représente un engagement financier pour Hubwoo de 7,5 millions d'euros réparti sur cinq ans.

23 DÉCLARATION D'EXPERTS ET DÉCLARATION D'INTERETS

Non applicable

24 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Tous les documents mis à la disposition des actionnaires dans les conditions légales peuvent être consultés au siège de Hubwoo.com, situés à Paris (75009) – 23-25, rue d'Aumale. Sont notamment consultables au siège social :

- les statuts de la Société,
- l'ensemble des informations financières relatives aux trois derniers exercices (les comptes annuels ainsi que les rapports de gestion et les rapports des commissaires aux comptes).

Tous les documents destinés aux actionnaires sont disponibles sur le site internet de la société (www.hubwoo.com) :

- Documents de référence
- Communiqués
- Etats financiers
- Calendrier des publications
- Notes d'opération

DOCUMENT D'INFORMATION ANNUEL 2007

Informations publiées du 1^{er} janvier 2007 au 14 mai 2008

Informations	Date de publication
Projet d'acquisition d'AchatPro et projet d'augmentation de capital pour un montant de 5,5 millions d'euros	14 mai 2008
Informations financières du 1 ^{er} trimestre 2008	14 mai 2008
Rapport financier annuel 2007	30 avril 2008
Communiqué relatif au 1 ^{er} trimestre 2008	29 avril 2008
Résultats annuels 2007	3 avril 2008
Informations financières du 4 ^{ème} trimestre 2007	29 janvier 2008
Bilan du 2 ^{ème} semestre 2007 du contrat de liquidité	7 janvier 2008
Acquisition de Blue Solutions Inc	3 janvier 2008
Changement des organes de direction	18 décembre 2007
Contrat de partenariat avec SAP AG	13 novembre 2007
Informations financières du 3 ^{ème} trimestre 2007	25 octobre 2007
Résultats semestriels 2007	28 septembre 2007
Rapport narratif au titre de la Directive Transparence	30 août 2007
Déclaration d'actions et de droits de vote	3 août 2007
Document de Référence 2006	1 ^{er} août 2007
Informations financières du 2 ^{ème} trimestre 2007	31 juillet 2007
Bilan du 1 ^{er} semestre 2007 du contrat de liquidité	9 juillet 2007
Acquisition d'InterSources N.V.	11 juin 2007
Informations financières du 1 ^{er} trimestre 2007	10 mai 2007
Résultats annuels 2006	20 mars 2007
Descriptif du programme de rachat d'actions	15 mars 2007
Déclaration d'actions et de droits de vote	13 mars 2007
Augmentation de capital	14 février 2007
Informations financières du 4 ^{ème} trimestre 2006	29 janvier 2007
Augmentation de capital – Résumé de la note d'opération	17 janvier 2007
Augmentation de capital	16 janvier 2007
Actualisation du Document de Référence 2005	16 janvier 2007

25 INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

La note 4 de l'annexe aux états financiers consolidés au 31 décembre 2007 présente l'ensemble des participations détenues au 31 décembre 2007.

Hubwoo.com

Société anonyme au capital de 30 058 981,20 €
Siège social : PARIS (75009) - 23/25, rue d'Aumale
377 945 233 RCS PARIS
(www.Hubwoo.com)